





LE MATIN DU SAHARA ET DU MAGHREB

LE MATIN • LUNDI 10 DÉCEMBRE 2012 • 25 MOHARRAM 1434 • 5 ⴷⵓⵊⵏⴱⵉⵔ 2962 • 26 KISLEV 5774
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MOHAMED JOUAHRI
N° 14 904 • PRIX : 4,00 DH - 1,00 EURO

Activité princière

S.A.R. la Princesse Lalla Meryem préside à Rabat la cérémonie d'inauguration du Bazar de bienfaisance du cercle diplomatique

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem a présidé, samedi au Théâtre national Mohammed V, la cérémonie d'inauguration du Bazar de bienfaisance du cercle diplomatique de Rabat, placé sous le Haut Patronage de S.M. le Roi Mohammed VI. Ce Bazar international, qui constitue l'activité phare du cercle diplomatique dont les membres sont les épouses des chefs de missions diplomatiques et de représentants d'organisations internationales accréditées au Maroc, se présente comme le moyen le plus important pour récolter des fonds et soutenir les ONG marocaines qui travaillent dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement des femmes en milieu rural, a expliqué à ce propos la présidente du club, Mme Basma Sobh, épouse de l'ambassadeur de Palestine à Rabat.

Lire suite en page 2


Ph. MAP

Tenue avec la Haute approbation de Amir Al-Mouminine, S.M. le Roi Mohammed VI

Clôture de la quinzième session du Conseil supérieur des oulémas à Al Hoceima

Les travaux de la quinzième session ordinaire d'automne du Conseil supérieur des oulémas, tenue avec la Haute approbation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, président du Conseil supérieur des oulémas, ont été clôturés samedi soir à Al Hoceima. Dans une déclaration à la presse, le secrétaire général du Conseil supérieur des oulémas, Mohamed Yessef, a indiqué que cette session s'est penchée sur une question majeure figurant dans son ordre du jour, à savoir le guide de cette institution scientifique qui définit les conditions que doit remplir un Alem de la Oumma que M. Yessef a décrit comme étant «le Alem qui s'attache aux constantes de la Oumma et défend son identité».
Concernant la communication avec les médias, M. Yessef a admis que l'interaction du Conseil avec les médias reste «limitée», assurant cependant que les oulémas sont disposés à s'impliquer dans ce chantier d'une manière qui convient à l'institution et au rôle afférent aux oulémas, dans la finalité de servir les constantes de la Nation. Pour sa part, le rapporteur du comité de l'action des imams-encadrants, Mouhcine Ikouji, a mis l'accent sur «l'intérêt majeur qui doit être conféré aux imams et aux prêcheurs en ce qui a trait à l'encadrement en matière des constantes religieuses et nationales du pays, et ce dans le but de garantir l'unité de la société et éviter les divisions».
De son côté, le rapporteur du comité d'évaluation du travail du Conseil, Said Chebbar, a signalé que l'interface médiatique de cette institution a été parmi les axes qui ont attiré l'attention du comité qui a suggéré d'investir davantage ce domaine qui constitue un défi à relever.

Lire suite en page 2

L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE AU MAROC

«Le Maroc offre stabilité politique et infrastructure de qualité»



P. 10

PARLEMENT

La Chambre des conseillers discute de la sécurité alimentaire

P. 2

ABDESSLAM ABOUDRAR, PRÉSIDENT DE L'ICPC



«Il est urgent de mettre en place une stratégie de lutte contre la corruption»

P. 6

DEMANDEZ VOTRE SUPPLÉMENT GRATUIT



Le secteur de l'énergie au Maroc a connu de nombreuses mutations qui favorisent une réflexion approfondie sur la fonction RH et une remise à niveau des ressources humaines, au sein des divers établissements du domaine, qu'ils soient publics ou privés. La gestion RH au niveau de ce secteur nécessite un capital humain qualifié ainsi qu'une démarche de gestion RH spécifique.

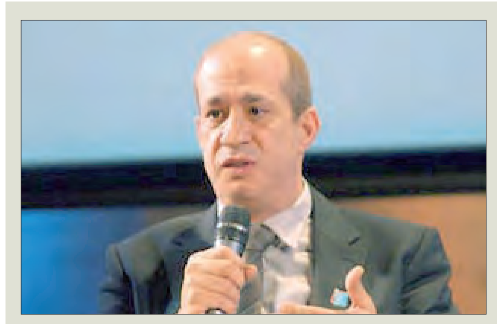
Garde de bébés

Les crèches de la métropole : quel mode d'emploi ?

La maltraitance des tout-petits en crèche est souvent un sujet tabou pour diverses raisons. L'une d'elles est la crainte de représailles des éducateurs et éducatrices.

P. 20 & 21

Et aussi



Entretien avec Mostapha Bousmina

«L'Université Euro-Med de Fès a une vocation universelle de transmission du savoir»

L'Université euro-méditerranéenne, souhaitée par Sa Majesté le Roi, s'inscrit dans la lignée de l'Université Al Quaraouiyine, devenue au fil des siècles une enceinte mondiale d'enseignement.

P. 8

Dégradation du couvert forestier

Trop nombreux, les sangliers objets de 800 battues

Après avoir été considéré dans plusieurs pays comme une espèce digne d'être chassée, le sanglier a réussi ces dernières années à faire l'unanimité contre lui.

P. 17

FOOTBALL



Préparatifs CAN 2013
Le Maroc officiellement contre l'Éthiopie le 12 janvier

Championnat Pro Élite 1, 11e journée
L'OCS battu, Sektioui prend la porte

P. 30

Festival international du film de Marrakech

Le réalisateur libanais Ziad Doueiri remporte l'Étoile d'or


Ph. Saouri

Après 9 jours de cinéma, entre projections, hommages, tables rondes et master class, le Festival international du film de Marrakech s'est clôturé samedi dans une ambiance de fête. Pas moins de 15 films étaient en lice pour décrocher la plus haute distinction du FIFM. Pour cette douzième édition, l'Étoile d'or a été remportée par le réalisateur libanais Ziad Doueiri pour son long métrage «The Attack».

P. 2

«Morocco awards 2012»

Un bel hymne à la créativité des marques marocaines

Le palmarès de l'édition 2012 des «Morocco Awards» a récompensé l'audace, l'innovation et l'originalité. Des marques fortes et des projets à dimension humaine. Et, surtout, une créativité marocaine qu'on a envie de voir partir à la conquête de l'international !

P. 2


Ph. H. Seddik

www.lematin.ma sur notre site vous trouverez d'autres informations et toutes nos rubriques pratiques : TV, jeux, météo…



Tenue avec la Haute approbation de Amir Al Mouminine S.M. le Roi Mohammed VI

Clôture de la quinzième session du Conseil supérieur des oulémas à Al Hoceima

Suite de la page 1

Il a souligné aussi que «si la présence du Conseil supérieur des oulémas dans la société est incontestée, il n'en reste pas moins qu'une interface médiatique est indispensable pour que cette présence demeure active, influente et continue».

À signaler que les comités de cette institution se sont penchés, durant deux jours, sur des questions se rapportant au programme d'action annuel pour l'année 2013, les moyens de développer la communication des Conseils des oulémas, l'attachement aux constantes au sein des mosquées, la promotion de l'action des chaires dédiées aux oulémas et l'approbation du budget du Conseil supérieur et des Conseils des oulémas pour l'année 2013. ■ MAP

Congrès des directeurs généraux de polices arabes à Alger

Bouchaib Rmail conduit la délégation marocaine

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Bouchaib Rmail, conduit la délégation marocaine aux travaux du 36e Congrès des directeurs généraux de police et de sécurité arabes, ouvert dimanche à Alger. Outre Bouchaib Rmail, la délégation marocaine est composée du préfet de police, directeur de la sécurité publique et coordinateur des services centraux, Abdellah Mountassir, du contrôleur général, directeur de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales des fonctionnaires de la Sûreté nationale, Abdelhak Adili et du commissaire principal, chef de la division de lutte contre la criminalité transfrontalière, Boubker Sabik.

Lors des travaux de ce Congrès, qui se déroulent à huis clos, la délégation marocaine présentera l'expérience du Maroc en matière de police de proximité au service du citoyen, conformément au nouveau concept d'autorité prôné par S.M. le Roi Mohammed VI. L'expérience du Maroc dans le domaine de la lutte contre les menaces nucléaires et la gestion des risques au niveau sécuritaire sera également évoquée.

Le Congrès sera également marqué par la présentation par le commissaire principal, chef de division de la lutte contre la criminalité transfrontalière à la DGSN, d'une étude qui lui a été confiée par le secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur sur les établissements en charge de la sécurité et les organisations de la société civile. L'étude porte notamment sur les bases juridiques régissant les relations entre la société civile et les établissements en charge de la sécurité, les formes et les domaines de coopération entre les deux parties en vue de jeter les bases de la bonne gouvernance sécuritaire à travers, entre autres, la formation et la coopération dans le cadre de l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux droits de l'Homme.

Le Congrès, dont l'ouverture a été présidée par le ministre algérien de l'Intérieur, Dahou Ould Kablia, intervient dans le cadre des stratégies de coopération policière entre les pays arabes, notamment en matière de lutte contre la criminalité transnationale, la cybercriminalité et la convention arabe de transfèrement des détenus des établissements pénitentiaires. ■ MAP

Activité princière

S.A.R. la Princesse Lalla Meryem préside à Rabat la cérémonie d'inauguration du Bazar de bienfaisance du cercle diplomatique

Suite de la page 1

Elle a ajouté que cette édition connaissait la participation de 40 pays par le biais de ses ambassades avec une grande variété de produits nationaux d'artisanat et d'art culinaire.

Le cercle diplomatique a contribué durant l'année dernière au financement et au soutien de nombre d'organisations non gouvernementales (ONG), à travers notamment l'équipement de salles de bibliothèques, l'équipement de laboratoires médicaux et de salles d'informatique, ainsi que l'acquisition de médicaments dans différentes régions, a-t-elle ajouté.

À cette occasion, des explications ont été fournies à S.A.R. la Princesse Lalla Meryem sur les projets réalisés par le cercle diplomatique. Par la suite, S.A.R. la Princesse Lalla Meryem a visité les différents stands du Bazar de bienfaisance qui proposent nombre de produits exposés par les pays participants. Au terme de cette cérémonie, Son Altesse Royale a posé pour une photo souvenir avec les membres du bureau exécutif et le comité d'organisation du cercle diplomatique.

Le Cercle diplomatique est une association de bienfaisance regroupant les épouses des chefs de missions diplomatiques et les représentants d'organisations internationales accréditées au Maroc. Le Bazar international de bienfaisance propose cette année des produits du terroir de différentes régions du Royaume. ■ MAP

«Morocco Awards 2012»

Un bel hymne à la créativité des marques marocaines

Le palmarès de l'édition 2012 des «Morocco Awards» a récompensé l'audace, l'innovation et l'originalité. Des marques fortes et des projets à dimension humaine. Et, surtout, une créativité marocaine qu'on a envie de voir partir à la conquête de l'international !

Le rideau est tombé sur la quatrième édition des «Morocco Awards». Organisée le vendredi 7 décembre dernier à Casablanca, la cérémonie de clôture de cette compétition consacrée aux marques marocaines a été tenue dans le somptueux cadre du Morocco Mall. Ainsi en ont décidé les promoteurs de l'événement, qui ont voulu donner à ce rendez-vous 2012 une symbolique très forte : le Morocco Mall fête ces jours-ci son premier anniversaire en revendiquant plus de 16 millions de visiteurs. Ce temple international des franchises était donc tout indiqué pour accueillir les 65 marques qui étaient en lice, depuis le mois de mai dernier, dans la course aux huit trophées et au prix prévus cette année.

Plus de 400 personnes sont venues rendre hommage aux lauréats. Des hommes d'affaires, des dirigeants d'entreprises, des professionnels de la communication et des médias, des décideurs du microcosme financier et, bien sûr, des membres du gouvernement comme Abdelkader Aâmara et Aziz Akhannouch, respectivement ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies et ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime. C'est sous la houlette du département de M. Aâmara que l'opération «Morocco Awards» a été organisée, comme chaque année d'ailleurs, en étroite collaboration avec l'OMPIC (Office marocain de la propriété industrielle et commerciale). Celui-ci, signalons-le au passage, recevait l'après-midi même une délégation européenne qui avait participé à une rencontre sur le renforcement des capacités d'intervention de l'office en matière de promotion et de protection des droits de propriété industrielle et intellectuelle.

Le Wydad de Casablanca aussi

Le palmarès 2012 des «Morocco Awards» a donc vu, parmi les 65 dossiers de candidatures, sept entreprises couronnées par un jury dirigé par Saloua Akhannouch, présidente du groupe Aksal (promoteur du Morocoo Mall). Degré d'innovation, politique marketing de la marque, évolution, performances, qualité du produit, son engagement citoyen... Tels étaient les critères auxquels devaient satisfaire les concurrents. Départager les marques les plus imaginatives, rendre justice aux idées les plus originales et honorer les projets les plus audacieux n'a guère été aisé pour les membres du jury...

Sept heureux lauréats ont été proclamés officiellement à l'issue du palmarès. En effet, le trophée de la Marque de Fabrique a été décerné à Fandy (agro-industrie), le trophée de la Marque de Commerce et Distribution est allé à Diamantine (haute couture et prêt-à-porter traditionnelles) et le trophée de la Marque de Services ainsi que celui du Public sont tombés dans l'escarcelle de Médi 1 TV (audiovisuel). Cette marque a, en effet, obtenu le score le plus élevé lors d'un sondage réalisé par le cabinet LMS auprès d'un échantillon de 1 200 personnes représentatives de la population marocaine (milieux urbain et périurbain confondus). Le même sondage a révélé d'ailleurs trois autres marques talonnant de près la chaîne de télévision lauréate : le club sportif Wydad de Casablanca, les hypermarchés Aswak Assalam et le groupe sucrier Cosumar.

Par ailleurs, le prix de la Marque du Terroir a été remis à My Bio (agroalimentaire), le prix de la Marque Émergente est revenu à Venezia Ice (agro-industrie), le prix de la Marque Innovante a récompensé Orobrique (solutions et matériaux durables de construction), tandis que le prix spécial OMPIC de la Marque qui se développe à l'international a été attribué à Outsourcia (centres d'appels offshoring).

Cerise sur le gâteau : cette belle fête des marques a fourni l'opportunité d'annoncer le lancement officiel du Club des Marques du Maroc, en gestation depuis une année et pleinement opérationnel désormais. Sa vocation : fédérer le maximum de marques marocaines, tous produits, services et secteurs confondus, dans une dynamique de qualité et de promotion d'image à l'international. Le ministre Aâmara a d'ailleurs bien résumé cette préoccupation en adressant aux 400 convives présents une jolie paraphrase inspirée de la pensée du philosophe français Descartes : «j'innove, donc je suis».■

Hassan El Arch



Ph. Seddik

Le palmarès 2012 des «Morocco Awards» a tenu à récompenser l'audace, l'innovation et l'originalité.

REPÈRES

■ 65 marques ont concouru pour les 8 trophées et prix prévus au palmarès.
■ Cette édition 2012 des «Morocco Awards» s'est tenue au Morocco Mall, qui fête ces jours-ci son premier anniversaire en revendiquant plus de 16 millions de visiteurs.

Festival international du film de Marrakech

Le réalisateur libanais Ziad Doueiri remporte l'Étoile d'or

• Après 9 jours de cinéma, entre projections, hommages, tables rondes et master class, le Festival international du film de Marrakech (FIFM) s'est clôturé samedi dans une ambiance de fête.
• Pas moins de 15 films étaient en lice pour décrocher la plus haute distinction du FIFM.

Pour cette douzième édition du FIFM, l'Étoile d'or a été remportée par le réalisateur libanais Ziad Doueiri pour son long métrage «The Attack». Dans la catégorie Cinécoles, c'est le jeune réalisateur Tarik Lemheidi qui a remporté ce prix pour son court métrage «Mejor… une vie meilleure». Le film de ce lauréat de l'Université Abdelmalek Essaidi de Tétouan raconte l'histoire de jeunes marocains qui rêvent de traverser de l'autre côté du détroit. L'actrice italienne Chiarra Caselli, membre du jury de cette catégorie, a par ailleurs souligné que les courts métrages de cette édition ont été marqués par la persistance du thème de l'identité partagée entre tradition et changement.

Le Prix de l'interprétation masculine, remis par Alice Taggliani, a été remporté par Sorren Malling pour son rôle dans le film «Hijackking» où il incarne un directeur de corporation. Le prix de l'interprétation féminine est, quant à lui, revenu à Elina Reinold pour sa performance dans le film «Mushrooming». Il a été remis par le comédien Omar Lotfi. Le réalisateur et scénariste italien Matteo Garrone a, pour sa part, remis le Prix du jury qui a été décerné à deux films cette année : l'iranien «Taboor» du réalisateur Vahid Vakilifar, ainsi que le «Hijackking» de Tobins Lindh.

Quant au grand Prix du Festival du film de Marrakech 2012, 15 films étaient en compétition officielle et devaient être départagés par un jury composé de Jhon Boorman, grande figure du cinéma à l'international, l'actrice anglaise Gemma Arterton, la comédienne canadienne Marie Josée Croze, le comédien italien Pierfrancesco Favino, le réalisateur, scénariste et comédien marocain Jillali Ferhati, le réalisateur scénariste et producteur américain James Gray, le réalisateur scénariste et producteur sud-coréen Jeon Soo-Il, la grande actrice indienne Sharmila Tagore et enfin le comédien français Lambert Wilson.

Après plusieurs jours de suspense, l'Étoile d'or de cette douzième édition du Festival a donc été remportée par le réalisateur libanais Ziad Doueiri pour son long métrage «The Attack». «Mon cœur bat vraiment très fort, ce film vient d'un endroit très lointain, 6 ans de travail acharné alors que plusieurs n'y croyaient tout simplement pas», a confié le réalisateur lors de son allocution. Ce dernier à adresser ses plus vifs remerciements à ses producteurs Rachid Bouchareb et Jean Bréhat, il a également remercié le Festival, le jury et le peuple marocain. «Je veux remercier deux personnes tout particulièrement, l'auteur Yasmina Khadra et ma femme Joelle Touma, coscénariste du film», a conclu le réalisateur.

Ziad Doueiri est né au Liban qu'il a quitté en 1983, à l'âge de 20 ans, pour les États-Unis où il est devenu assistant caméraman et cadreur de Quentin Tarantino. Son premier long métrage, «West Beyrouth» a obtenu en 1998 le prix de la critique arabe au Festival de Cannes. Présenté dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs, une section parallèle du Festival, le film a également reçu, la même année, le Prix François Chalais. Le réalisateur a récemment décroché au Festival de Telluride un contrat avec l'agence américaine United Talent Agency qui représente des artistes mondialement connus comme Johnny Depp ou encore Brad Pitt.■

Marrakech- Afaf Sakhi



Ph. Saouri

Le FIFM s'est clôturé samedi dans une ambiance de fête.

Tanger

L'épopée de la Marche verte et l'intégrité territoriale du Maroc à l'honneur

La ville de Tanger a accueilli samedi une importante rencontre axée sur l'épopée de la Marche verte et l'intégrité territoriale du Royaume, avec la participation de vétérans et personnalités ayant vécu ce glorieux chapitre de l'histoire nationale.

Cette rencontre, organisée par le Forum de la société civile de Tanger et le Centre marocain des droits de l'Homme (CMDH)-section de Tanger, a été marquée par la projection du documentaire «La Marche verte, le retour des branches à la racine» du réalisateur Hassan El Bouharrouti, en présence notamment du ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger, Abdellatif Maâzouz, de plusieurs personnalités civiles et militaires et de représentants du cercle diplomatique au Maroc.

La projection du documentaire de 52 minutes, qui a été présenté la première fois à Bruxelles en 2010, a été le moment fort de cette rencontre, permettant aux plus âgés de se remémorer les différentes étapes, faits et péripéties de cette épopée et aux plus jeunes de prendre la mesure des efforts et sacrifices consentis pour la récupération des provinces du Sud et le parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume. Riche en témoignages de personnalités clés ayant contribué à la mise en œuvre de la marche, tels Ahmed Osman, ancien Premier ministre, Mahjoubi Ahardane, ancien ministre chargé de la Défense, M'hamed Boucetta, ancien ministre des Affaires étrangères, et Ahmed Senoussi, ancien représentant du Maroc à l'ONU, le film met en exergue le génie de feu S.M. Hassan II, qui a permis de réussir cette œuvre colossale impliquant 350 000 personnes, non armées et ayant pour seules munitions le Coran et le drapeau national.

Intervenant à cette occasion, le réalisateur a confié sa fascination pour la Marche verte, qui constitue un fait marquant de l'histoire non seulement marocaine mais mondiale, affirmant que le manque de documents historiques témoignant de ce chapitre de l'histoire nationale a été à l'origine de ce projet. En tant que Marocain résidant à l'étranger, désireux de tout connaitre sur mon pays, j'ai été doublement interpellé par ce manque d'informations, et j'ai voulu montrer, notamment aux jeunes générations, les faits marquants de cette épopée, a-t-il indiqué.

De son côté, le président du Forum de la société civile de Tanger, Othman El Mernissi, a noté que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement du rôle de la société civile dans la défense de la cause nationale, conformément à la nouvelle Constitution qui a institutionnalisé ce rôle et souligné l'importance de l'action des associations. Il s'agit d'apporter des éclaircissements et des explications sur cet évènement clé de l'histoire du Maroc à travers des témoignages vivants et du documentaire «La Marche verte, le retour des branches à la racine», et mettre l'accent sur l'unité du peuple marocain et son attachement à l'intégrité territoriale du Royaume.

Cette rencontre a été également marquée par des témoignages d'anciens prisonniers de guerre et séquestrés dans les camps de Tindouf, de représentants des Marocains refoulés d'Algérie et de volontaires ayant participé à la Marche verte, qui ont apporté des éclairages sur les différents évènements liés à cette épopée et au processus de parachèvement de l'intégrité territoriale du Maroc. ■ MAP

FONDATEUR : Moulay Ahmed ALAOUI
DIRECTION
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DE LA PUBLICATION : Mohamed JOUAHRI
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ : Kamal EL ALAMI
Tél. : 05 22 48 91 00 (L.G.)
IMPRESSION : MAROC SOIR S.A.
LE MATIN
DISTRIBUTION : SAPRESS
RC 31427 - Patente 33103870 - IF 01030384 - CNSS 1492264
Commission Paritaire de la Presse écrite QE/010-05
Dossier Presse Aut. n° 309 ISSN 1114-9205
Dépôt Légal 1971/0015



Wafa Drive, c'est réglé sur place !

Wafa Drive est le centre d'expertise et d'indemnisation de tous les clients Wafa oTo ! En cas d'accident, présentez-vous au centre d'indemnisation rapide Wafa Drive, votre véhicule sera expertisé sur place et sans rendez-vous, et vous repartez avec votre chèque en main ! Vous pouvez d'ores et déjà trouver un centre Wafa Drive à Marjane Californie Casablanca, à Marjane Hay Riad Rabat et bientôt dans toutes les villes du Maroc. En un mot, chez Wafa Drive, tout est réglé sur place.



Wafa Assurance société anonyme au capital de 350 000 000 DH. Siège social : 1, boulevard Abdelmoumen, Casablanca.
Agréée en tant que compagnie d'assurance au sens de la loi 17-99 par décision du ministère des finances sous n° 52-06 en date du 6 janvier 2006. RC 31.719.

Parlement

Les conseillers discutent de la sécurité alimentaire

«La sécurité alimentaire : quelle politique de gouvernement pour la promotion et la valorisation du secteur de l'agriculture dans la perspective d'une autosuffisance alimentaire ?» C'était le thème de la séance mensuelle consacrée aux réponses du chef du gouvernement aux questions des conseillers portant sur les politiques publiques.



Abdelilah Benkirane. Ph. Kartouch

La thématique de la sécurité alimentaire est d'une grande actualité et à laquelle les pouvoirs publics, à l'échelle planétaire, attachent une grande importance. En effet, la sécurité alimentaire est désormais la bataille de l'humanité. Surtout dans un contexte socio-économique en pleine mutation due, d'une part, à l'accroissement démographique, aux nouveaux comportements alimentaires du consommateur, aux changements climatiques et, d'autre part, à la flambée des prix des denrées alimentaires qui s'observe sur les cours mondiaux.

Au Maroc, le gouvernement en est conscient. Abdelilah Benkirane, dans son oral devant les conseillers, a été on ne peut plus clair quant aux défis à relever en la matière. Il s'agit, entre autres, de la raréfaction des ressources hydriques et les effets des changements climatiques qui risquent, selon M. Benkirane, de rendre le tiers des terres agricoles inexploitables à l'horizon 2050. Cependant, le chef du gouvernement s'est montré rassurant en mettant en exergue la volonté politique du gouvernement pour assurer un approvisionnement suffisant pour l'ensemble de la population et réaliser la sécurité alimentaire. «Ces objectifs sont fortement présents dans la politique gouvernementale», a-t-il noté.

Lors du débat sur la thématique, les conseillers de l'opposition ont notamment pointé du doigt l'absence d'une politique socio-économique bien définie et destinée à garantir un approvisionnement suffisant de la population ainsi que des programmes d'appui au profit des petits agriculteurs. Abdelilah Benkirane a été également interpellé par l'opposition sur la stratégie de son gouvernement portant sur la réservation des ressources hydriques. Le foncier agricole et la place de la recherche scientifique dans ce domaine n'étaient pas en reste.

De leur côté, les conseillers de la majorité tout en saluant le grand Plan Maroc vert se sont interrogés sur les actions entreprises par le gouvernement pour mettre à niveau le secteur agricole et garantir la sécurité alimentaire. Dans sa réponse, le chef du gouvernement s'est appuyé sur les chiffres pour mettre en exergue les efforts déployés dans ce sens. Ainsi, il a noté que le gouvernement veille sur davantage de complémentarité entre le secteur halieutique et celui de l'agriculture. Car, selon lui, la réalisation de la sécurité alimentaire passe par la promotion de ces deux domaines stratégiques. D'où le Plan Maroc vert et Halieutis, qui restent deux moteurs de croissance visant à valoriser les ressources naturelles dont dispose le Maroc.

Ainsi, il a expliqué que le secteur agricole participe fortement à la réalisation de la sécurité alimentaire. Il couvre entièrement (100%) la consommation en légumes, fruits et agrumes et produits animaliers. S'agissant des céréales, le secteur couvre 70% des besoins et seulement 40% en sucre. Pour répondre aux besoins de la consommation intérieure, le Maroc importe près de 68% des produits agricoles, partagés entre 30% de céréales, 17 % des huiles végétales et 4% du sucre, a précisé le chef du gouvernement. Une situation problématique au vu de la facture de la compensation.

Afin d'augmenter la production et alléger le déficit en produits agricoles de base, M. Benkirane a indiqué que le gouvernement œuvre, à l'horizon 2020, à assurer une récolte annuelle de blé de 7 millions de tonnes sur une superficie totale de 4,2 millions d'ha, pour une campagne agricole ordinaire. Ainsi qu'à l'augmentation de la production de sucre qui devra atteindre 776 000 tonnes, soit 56% des besoins du marché intérieur.

S'agissant du foncier agricole qui constitue une véritable problématique, le chef du gouvernement a mis l'accent sur le décret sur l'agrégation agricole, adopté récemment par le Conseil du gouvernement et dont l'objectif est d'aider à la mobilisation du foncier nécessaire et qui constitue une opportunité en faveur des petits exploitants. En ce qui concerne les mesures prises pour la rationalisation et la valorisation de l'irrigation, M. Benkirane a réaffirmé l'engagement du gouvernement portant sur le transfert des excédents d'eau aux zones souffrant de déficit. À cela s'ajoute la construction des barrages. Pour les chiffres, il a indiqué qu'une enveloppe budgétaire estimée à 12,5 milliards de DH sera affectée, en 2013, à la poursuite des travaux de construction de 11 grands barrages et à l'achèvement des travaux de réalisation de 4 autres. ■

Soumaya Bencherki

REPÈRES

- **Le secteur agricole contribue à hauteur de 19% au PIB national, dont 15% de l'agriculture et 4% de l'agro-industrie.**
- **Le gouvernement vise la production de 776 000 tonnes de sucre à l'horizon 2020.**
- **12,5 milliards pour poursuivre la construction de 11 barrages.**

TENSION CHEZ LES CONSEILLERS

Après quelques minutes de démarrage de la séance mensuelle consacrée aux politiques publiques, le groupe de la FDT présidé par Mohamed Daedaâ s'est retiré de la séance. Et ce, en signe de protestation contre, d'une part, la décision du gouvernement concernant les prélèvements sur les salaires des grévistes et, d'autre part, l'interdiction par les autorités des marches de protestation ayant été programmées pour samedi dernier par la FDT et la CDT. Lors de la même séance, les conseillers du PAM se sont également retirés après un clash avec le chef du gouvernement.

EXPRESS

Berlin

Élection d'un jeune Marocain au comité dirigeant du Parti chrétien-démocrate allemand

Le jeune Marocain Younes Ouaqasse a été élu par 70% des voix exprimées au comité dirigeant de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), dirigé par la chancelière allemande Angela Merkel.

Natif de la ville de Mannheim en Allemagne en 1988, fils d'immigrés marocains, Younes Ouaqasse rejoint la jeunesse du CDU à l'âge de 15 ans. Il fut par la suite élu président du comité des élèves du parti, qui comptait alors 10 000 membres à travers l'Allemagne.

En 2010, il prend en charge l'organisation estudiantine du parti à Thiringen. Bachelier en 2009, il rentre à l'université où il suit des études en sciences économiques.

Rabat

Remise du Grand Prix national de la presse

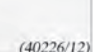


Le jury de la 10e édition du Grand Prix national de la presse a annoncé, vendredi soir, les noms des lauréats des différentes catégories de ce prix, lors d'une cérémonie organisée, à Rabat, à l'occasion de la Journée nationale de l'information (15 novembre). Ainsi, le prix de la télévision a été décerné à Malika Hatim et Mohammed Benremdan pour leur émission «Al Hawdaj» diffusée par la chaîne de télévision «Al Oula», tandis que le prix de la radio a été attribué à Nadia El Anaya de la radio nationale pour son émission «La Séance est levée». Le prix de la presse écrite est revenu à Miloud Azelzoun du journal Akhbar Al Yaom, alors que le prix de l'agence a été décerné à Madani Mansour, journaliste à l'agence Maghreb Arabe Presse (MAP) pour son article intitulé «Najat Belkacem, du bourg déshérité de Béni Chiker aux ors de la République française».

Institut Marocain de Management
Des formations d'excellence
Toutes nos Filières Sont accréditées
Bacheliers : Obtenez votre Bac+3 et Bac+5
Vous êtes en Activité Professionnelle...
IMM vous propose en formation continue (soirs et week-end) des diplômes de l'Etat Français
- Bac+4 en Management Stratégique pour les titulaires d'un Bac+2 ou Bac+3.
- Masters en Affaires Internationales et Ingénierie Économique pour les titulaires d'un Bac+2, Bac+3 ou Bac+4, options
  - Management Portuaire et Maritime
  - Marketing International et Réseaux
  - Achat et Négoce International

Contacts

Formation initiale	Formation Continue	Masters
Adil 06 75 49 13 84	Souad 06 63 00 06 82	Sofia 06 64 90 64 61
Salem 06 75 49 13 85	Khalissa 06 64 90 64 60	Souad 06 63 00 06 82
	Nawal 06 75 49 13 83	Kenza 06 75 49 13 81
	Bahija 06 75 49 13 86	
	Madiha 06 75 49 13 80	

18, Angle Rue Chaoui - Allal Ben Abdellah • Casablanca
0522 54 11 92
E-mail : imm@imm.ac.ma www.imm.ac.ma

(40226/12)




NE LE REGARDEZ SURTOUT PAS,
IL RISQUE DE VOUS ÉBLOUIR...


www.lematin.ma sur notre site vous trouverez d'autres informations et toutes nos rubriques pratiques : TV, jeux, météo…

Entretien avec Abdesslam Aboudrar, président de l'ICPC

«Il est urgent de mettre en place une stratégie de lutte contre la corruption»

Entretien réalisé par Farida Moha

C'est à la veille du 9 décembre, date déclarée Journée internationale de lutte contre la corruption par les Nations unies, que l'ICPC en collaboration avec SIGMA (Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion, initiative conjointe de l'UE et de l'OCDE basée à Paris et créée en 1992) a choisi d'organiser un atelier sur «les Conflits d'intérêts au Maroc» qui touchent des domaines variés comme les délits d'initiés, le népotisme ou le favoritisme politique, le conflit de mission, les cumuls de mandats... Selon la définition de l'Union européenne, «un conflit d'intérêts naît d'une situation dans laquelle un agent public a un intérêt personnel de nature à influer ou paraître influer sur l'exercice impartial et objectif de ses fonctions officielles. L'intérêt personnel de l'agent public englobe tout avantage pour lui-même, ou elle-même, ou en faveur de sa famille, de parents, d'amis ou de personnes proches, ou de personnes ou organisations avec lesquelles il ou elle a ou a eu des relations d'affaires ou politiques. Il englobe également toute obligation financière ou civile à laquelle l'agent public est assujetti.» L'atelier aura permis, autour de cette question du conflit d'intérêts, des éclairages notamment de la Cour des comptes, de la CGEM, du CDVM et de représentants venus d'Espagne, de Lituanie, de Pologne, d'Italie qui ont fait part de leurs expériences.

***Le Matin :* On peut faire aujourd'hui un constat et reprendre la formule d'un confrère : la corruption est partout, ubiquiste, polymorphe, omniprésente dans le secteur public et privé... D'après le dernier classement de Transparency international, le Maroc a perdu des places. À juste titre, on pourrait se demander à quoi aura servi la création de l'ICPC que vous présidez ?**

Abdesslam Aboudrar : L'ICPC n'a pas attendu ce classement pour dire que le Maroc n'a pas fait de progrès. Maintenant, pour ce qui est de l'indice de perception de la corruption, il faut rappeler que c'est un indice de perception et non de mesure.

Le résultat de cette année est ambivalent, puisque la note est meilleure que celle de l'année précédente, 37 au lieu de 34, et que le classement est moins bon parce que la base de classement change.

L'ICPC s'est attaqué à un travail en profondeur, son rôle est dans la prévention et la prévention ne donne des résultats qu'à moyen et long terme et tant qu'il n'y aura pas de stratégie claire du gouvernement en la matière, c'est-à-dire des objectifs, des moyens et des responsabilités clairement affichés, on ne pourra pas mesurer les progrès ou la régression de la corruption.

> «Qui est responsable de faire quoi ?»

Pourtant, le contexte, comme le dit la lettre de Transparency Maroc adressée au chef du gouvernement, est on ne peut plus propice à la lutte contre la corruption : le Printemps arabe, la nouvelle Constitution, le nouveau gouvernement... il n'y a cependant pas eu d'inflexion majeure dans la lutte contre la corruption. Pour quelles raisons ?

Transparency est dans son rôle, pour mettre le doigt, là où cela ne marche pas. Ils disent ce que nous disons en interpellant. Nous disons clairement dans notre rapport qu'il est urgent de mettre en place une stratégie.

Approfondissons le débat. Il y a une volonté au niveau du gouvernement de combattre cette corruption qui se développe sous différentes formes : économie de la rente avec publication des listes d'agréments de transport et de carrières, dossiers de la Cour des comptes soumis à la justice, chasse aux fonctionnaires fantômes, principe de non-cumul de fonctions au niveau de l'Éducation et de la Santé, mise en place d'une politique de reddition des comptes... Tout ceci va dans la bonne direction, sauf que les résistances sont très fortes et empêchent un basculement dans la lutte contre la corruption. Comment analysez-vous ce phénomène de résistance ?

Tout cela, ce sont des impressions qui agissent sur les perceptions. Des mesures isolées aussi importantes soient-elles ne font jamais une politique et ne sont donc pas perçus par les citoyens comme une politique. On frappe un coup ici, un coup là, mais tout ceci ne fait pas une politique.

Expliquez-vous ?

Je prends un exemple. Une politique en matière d'agrément, ce n'est pas seulement de révéler les listes d'attributaires. C'est mettre en place un système de rechange. Il faut donner des agréments, car les entrepreneurs ont besoin de matériaux de construction. L'essentiel des terrains appartiennent à l'État, aux eaux et forêts ou aux Habous, il faut donc un dispositif pour que l'État puisse céder ou concéder en toute transparence, par appel d'offres, en respectant les conditions. Même chose pour les agréments de transport. Il faut une politique claire qui permet de lutter contre l'économie de la rente qui survit dans des conditions d'opacité. Autre exemple, celui des sanctions. Quelle est l'alternative ? Une chasse sans lendemain ? Il faut une justice sereine, impartiale et qui fonctionne en continu. C'est un tout et c'est pour cela que je parle de stratégie. Le gouvernement, le Parlement, l'ICPC et toutes les autres institutions doivent se mettre d'accord sur les objectifs, sur les délais, sur les moyens à mettre en œuvre. Combattre la corruption, cela rapporte à long terme, mais cela coûte à court terme, car il faut constituer des équipes, de la formation, des logiciels, des changements d'équipes éventuellement, etc.

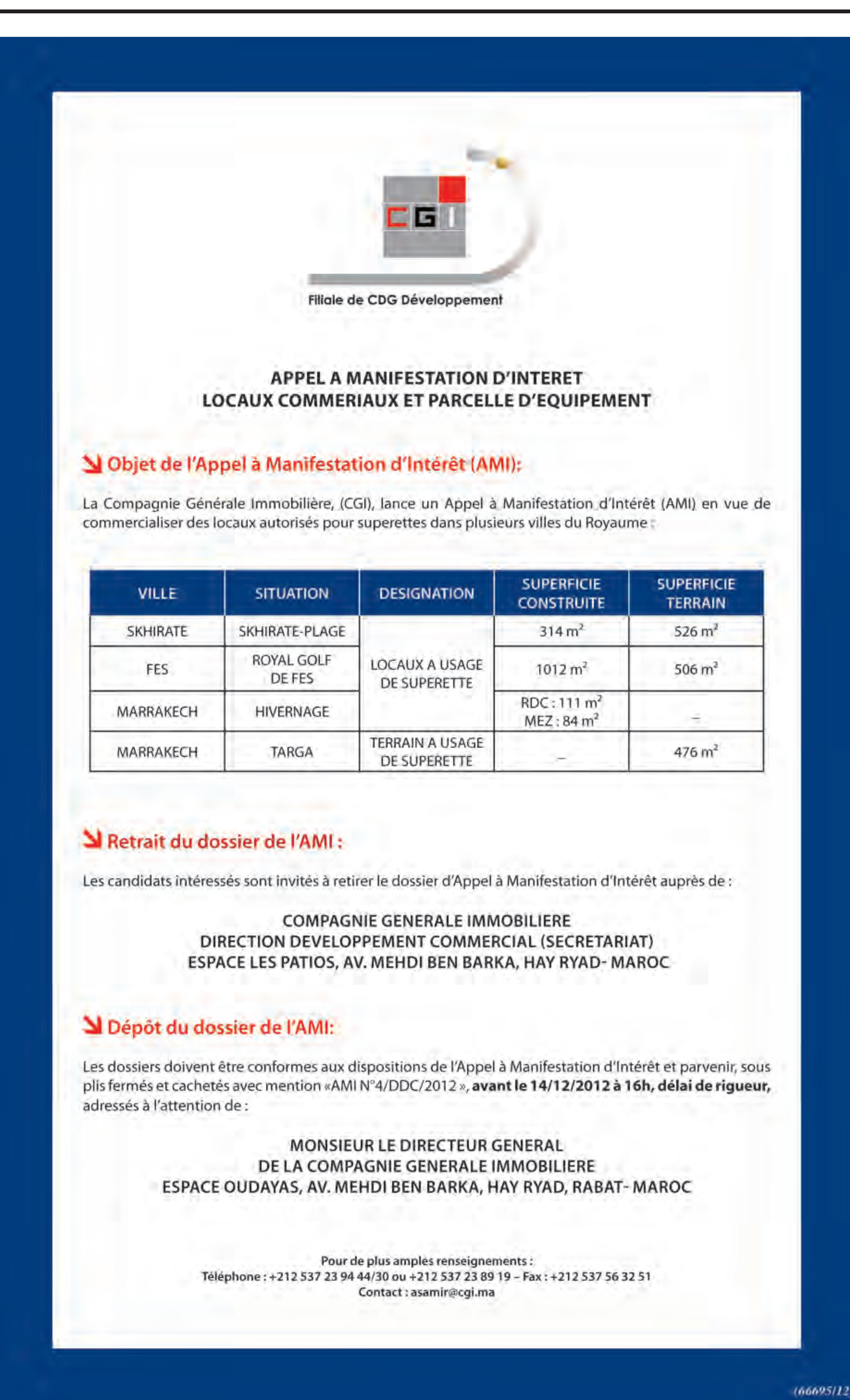

Abdesslam Aboudrar.

Dans une hiérarchie de priorités, quelle est l'action de fond que vous pourriez recommander ?

Dans notre rapport, nous avons fait plusieurs propositions qu'il faut mener conjointement. Il y a tout un arsenal juridique à compléter, en particulier par un dispositif pour l'accès des citoyens à l'information. Les citoyens pourront ainsi exiger une qualité de service, mais aussi demander la reddition des comptes. Il y a la question des conflits d'intérêts que nous traitons dans l'atelier d'aujourd'hui, la protection des victimes et des dénonciateurs. La Constitution a créé des instances, il faut que leurs lois passent et il faut mettre en place les dispositifs de coordination. Il y a aussi la question des marchés publics… Toutes ces questions sont présentes dans notre rapport, mais ce qui est encore le plus important c'est de définir les responsabilités : qui est responsable de faire quoi ? La lutte contre la corruption est l'affaire de tous, certes, mais si on ne définit pas les responsabilités, elle n'est l'affaire de personne et il n'y aura pas de progrès.

•••/•••





•••/•••

Le conseiller de SIGMA, Fransisco Cardona mettait en garde contre «la bureaucratie de l'éthique» qui risque d'avoir des effets pervers ?

Il y a une tendance qui consiste à croire que, pour lutter contre la corruption, il faut multiplier les contrôles, les législations, les tracasseries administratives. L'expérience montre que plus il y a de bureaucratie, de procédures et mieux la corruption fleurit. Les corrupteurs et les corrompus adorent les procédures compliquées, car ils excellent dans ces domaines.

Et ce sont justement les corrompus qui connaissent le mieux les procédures du marché, de l'administration, de la bourse qui sont les plus dangereux en termes de captation des richesses du pays...

Absolument, et c'est pour cela que l'on dit que le contrôle strictement procédurier n'est pas un bon contrôle, car un corrompu «chiade» son coup alors qu'un amateur ne la fait pas et a plus de risques de se faire attraper. Il faut travailler sur l'élimination des risques de corruption en travaillant sur la transparence. À Singapour, pour les marchés publics, il n'y a pas de commission désignée d'avance pour l'ouverture des plis. C'est un collège d'experts et à la dernière minute, il y a un tirage au sort qui désigne les experts qui parfois sont filmés. On voit les gens travailler, discuter et les décisions sont immédiatement affichées.



Vers la promulgation d'une loi générale régissant le conflit d'intérêts.

C'est à Singapour précisément que la lutte contre la corruption a donné le plus de résultats. Quelle a été leur stratégie ?

C'est le résultat d'un ensemble de décisions : il y a d'abord la qualité du gouvernement, ce qu'ils appellent «government quality», qui garantit que les citoyens soient traités d'une certaine façon, avec respect, dignité et justice et qui permet de frapper très fort quand le citoyen ne respecte pas les règles. Il y a aussi l'importance de l'éducation, de la sanction.

Avec l'Union européenne et l'OCDE, l'ICPC a organisé un atelier sur les conflits d'intérêts le 7 et 8 décembre. C'est une notion parfois difficile à appréhender. Pourquoi avoir choisi ce sujet ?

La corruption c'est l'abus d'une position de pouvoir au profit d'intérêts privés. Le conflit d'intérêts c'est un conflit entre un intérêt privé et l'intérêt général, c'est tout ce qui dans les relations d'une personne, dans ses intérêts tangibles ou intangibles peut risquer de porter préjudice à l'impartialité de sa décision. C'est tout ce qui influence sa décision non pas en fonction de l'intérêt général, mais en fonction de son intérêt privé. C'est une notion large qui touche les lobbys, le délit d'initié… C'est en fait une confusion entre intérêt privé et intérêt général et il est essentiel que cette notion de conflit d'intérêts soit intériorisée, et que l'on mette en place les lois, mais aussi les codes de conduite et des programmes de sensibilisation et de formation. Il faut que le débat commence et par cet atelier qui réunit toutes les instances concernées, nous avons déclenché ce débat. La plateforme et les recommandations présentées seront enrichies par les leçons tirées des différentes expériences que nous avons entendues. Il reste à savoir qui reçoit l'information et qui doit traiter ces informations ?

Qu'en est-il après ce séminaire ?

Après le séminaire, nous allons entrer dans le détail. Nous avons commencé par une réflexion sur ce qui existe dans nos lois et qui est disparate, nous avons, avec des experts, élaboré une première plateforme et nous avons appelé des experts qui ont proposé des expériences proches de notre situation, où l'État de droit est à mettre en place, où la démocratie est à renforcer, où la notion de service public universel n'est pas encore acquise, où la confusion entre argent public et argent privé doit être levée… La tâche est lourde, c'est celle de la mise en place d'un système national d'intégrité où il nous faut renforcer des institutions comme la justice, le Parlement... Nous avons fait œuvre de précurseur dans la région, l'objectif étant de parvenir à un dispositif complet de gestion des conflits d'intérêts, certains devant être interdits, d'autres révélés et d'autres encore gérés. En faisant cela, nous remplissons notre mission en rapport avec la nouvelle Constitution dans son article 36. ■

PREMIÈRES PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ICPC

Promulguer d'une loi générale régissant le conflit d'intérêts:

Il s'agit de transposer les dispositions de la Constitution dans la réglementation et la répression du conflit d'intérêts dans le cadre d'une loi unifiée couvrant les diverses manifestations du conflit d'intérêts dans les secteurs tant public que privé et les professions libérales. Les dispositions de cette loi incluraient les points suivants :

– Définir précisément de la notion de conflit d'intérêts pour en expliciter la qualification juridique et le distinguer des cas similaires.

– Inclure l'obligation pour les responsables exerçant des fonctions sensibles de faire une déclaration détaillée des intérêts personnels pouvant toucher lesdites fonctions.

– Inclure l'obligation pour les responsables qui se trouvent, incidemment ou en raison des circonstances, en situation de conflit d'intérêts de s'abstenir de traiter les affaires en cours.

– Attribuer la mission de suivi et de réception des déclarations d'intérêts à l'Instance nationale de probité et de lutte contre la corruption, laquelle a été créée en vertu des dispositions de l'article 167 et l'article 36 de la Constitution, afin de «... contribuer à la moralisation de la vie publique et d'ancrer les principes de bonne gouvernance, de culture du service public et de valeurs de citoyenneté responsable».

Mise à jour et parachèvement des textes de loi applicables au conflit d'intérêts :

– Établir des critères juridiques permettant de distinguer entre le traitement disciplinaire et le traitement pénal sanctionnant le conflit d'intérêts.

– Compléter l'article 245 du Code pénal relatif à la prise illégale d'intérêts, tel que modifié et complété par la loi N°79.03 du 13 septembre 2004 :

• Limiter la prise illégale d'intérêts aux situations qui portent préjudice à la neutralité, indépendance et objectivité des personnes concernées.

• Élargir le cercle des personnes concernées aux responsables de la gestion des services publics et aux personnes chargées de missions de représentativité publique.

• Criminaliser la conservation directe ou indirecte par les responsables concernés d'intérêts acquis dans le cadre d'actes, d'adjudications, d'entreprises ou de régies qu'ils ont été chargés, en tout ou en partie, d'administrer ou de surveiller.

• Ajouter une disposition interdisant à tout fonctionnaire ou tout agent public en charge de surveiller ou de contrôler une entreprise privée, de conclure un contrat de quelque nature que ce soit avec ladite société, ou d'émettre un avis à son sujet.

– Adopter des dispositions pour renforcer l'interdiction du cumul de fonctions et de salaires et réglementer les cas d'incompatibilité.

– Adopter des dispositions pour encadrer les opérations de sponsoring du secteur public et encourager la promulgation d'une charte comprenant les principes fondamentaux du sponsoring selon les secteurs concernés.

– Mettre en œuvre les mécanismes de contrôle à priori et à postériori en vue de prévenir les pratiques de conflit d'intérêts et de leur répression disciplinaire ou pénale.

– Unifier les statuts et les statuts particuliers et spécifiques régissant la fonction publique sous forme d'un statut général pour l'ensemble des fonctions du secteur public, qui prévoit des dispositions préventives visant à interdire toutes les pratiques de nature à créer un conflit d'intérêts.

– Adopter des dispositions pour interdire et réglementer le conflit d'intérêts dans la législation relative aux instituts, aux universités, aux écoles, aux centres hospitaliers et aux concours d'accès à la fonction publique ou à des postes du secteur privé, ainsi que l'obtention d'une autorisation ou de la capacité d'exercer une profession libérale, le recours aux propositions d'avancement ou de promotion, et le contrôle de l'activité des professionnels par les autorités compétentes.

- Consacrer des mécanismes interdisant le conflit d'intérêts dans la gestion des affaires politiques, syndicales, coopératives et associatives, y compris le parrainage des candidats aux élections législatives et aux conseils communaux, provinciaux et régionaux.

MINI
AVOIR LE MÊME GOÛT QUE SON GRAND-PÈRE?
NOT NOR MAL
L'esprit non conventionnel a toujours guidé la marque MINI depuis plus de 50 ans, et c'est d'ailleurs ce même esprit qui excite aujourd'hui les conducteurs de MINI.
Photo non contractuelle
Smeia
Importateur exclusif
47, boulevard Ba Hmad
20300 Casablanca
Tél. : 05 22 40 07 00/01
e-mail : contact@smeia.com
Réseau Smeia
Rabat : Ryad Auto-Groupe Smeia 05 37 71 62 00
Tanger : Smeia Tanger 05 39 39 94 30/40
Marrakech : Smeia Marrakech 05 24 32 72 32/33
MINI.ma
www.facebook.com/MINI.Maroc

Entretien avec Francisco Cardona, conseiller senior SIGMA

«La corruption est le plus grand danger contre la démocratie»

Le programme SIGMA a été créé il y a deux décennies pour aider les pays d'Europe de l'Est à se démocratiser pour adhérer à l'UE. Le programme est aujourd'hui élargi aux pays balkaniques et aux pays du voisinage, dont le Maroc.

Le Matin : La ministre conseillère, chef adjointe à la délégation de l'UE auprès du Maroc, Mme Camelia Suica, relevait dans son intervention que les pays européens qui avaient le plus de difficultés économiques sont ceux qui sont le plus affectés par la corruption. Vous êtes d'accord ?

Francisco Cardona : On peut effectivement établir une corrélation directe entre le sous-développement économique et la corruption.

Les pays les plus riches en Europe du Nord par exemple sont ceux qui ont réussi à contrôler et à limiter la corruption. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas du tout de la corruption. Il y a les instruments, les institutions pour contrôler et sanctionner les corrompus. Il appartient au politique qui représente l'intérêt général de contrôler les comportements déviants qui essaient de s'approprier ce qui doit être le bien de tous.

Vous disiez dans votre intervention que la corruption est un danger pour la démocratie, car le rapport de confiance qui doit exister entre gouvernants et gouvernés est mis à mal ?

La corruption est le plus grand danger contre la démocratie. Quand le citoyen voit que ceux qui sont censés préserver le bien commun et défendre la bonne gouvernance pour faire avancer le pays, que cette élite profite pour s'enrichir, la confiance est érodée. On ne peut pas faire progresser un pays, le démocratiser dans ces conditions.

La démocratie ne consiste pas en effet à faire voter tous les 4 ou 5 ans la population. Cela ne suffit pas, il faut intégrer une éthique fondée sur le respect d'autrui et le droit de tous et combattre toutes formes de corruption. Pour cela, il faut une stratégie globale avec des instruments adéquats pour chaque situation.

Parmi ces instruments, il y a la loi, mais attention, dites vous, trop de lois tuent l'esprit de la loi. Qu'entendez-vous par là ?

Nous avons toujours besoin d'un bon cadre juridique, mais il faut bien légiférer, car la législation doit être démocratique et applicable. Il faut à la fois travailler sur la qualité des lois qui doit limiter l'arbitraire de ceux qui gouvernent et veiller à l'applicabilité des lois pour tous.

La nouvelle Constitution au Maroc crée une dynamique de démocratisation et de contrôle de ceux qui sont au pouvoir. On attend maintenant la déclinaison de cette Constitution, faute de quoi il y aura beaucoup de frustration.La Constitution est une rupture, c'est une nouvelle gouvernance pour le pays dans le sens de la démocratie et du respect des droits des citoyens.

Parfois, il y a la volonté d'avancer d'un gouvernement, mais celui-ci n'avance que très lentement, car la résistance au changement s'organise. Que faire ?

Tout processus de changement soulève des résistances. Il faut une politique crédible qui soit capable d'entraîner l'appui social nécessaire et qui puisse vaincre par son bien-fondé démocratique les résistances.

Il y a des mécanismes politiques, des mécanismes d'adhésion par la sensibilisation, la formation, la construction du consensus. Nous travaillons actuellement avec le ministère de la Fonction publique sur la Charte des services publics. C'est un ensemble de lois sur l'accès à l'information, les conflits d'intérêts… sur tout ce qui va dans le sens de limiter et d'encadrer l'excès et l'abus de pouvoir.

Nous savons qu'il y aura des résistances fondées sur la peur du changement, la peur de perdre des intérêts, du pouvoir..., la peur de l'inconnu. Il y a des résistances psychologiques, d'autres politiques. Mais comme dans tout changement, les gagnants doivent être ceux qui se situent dans la majorité et dans le sens de l'intérêt général.

La volonté politique de changement a été exprimée dans le discours royal de mars 2011, dans le vote populaire pour la Constitution. Il faut que ceux qui sont en charge de l'administration se mettent à l'œuvre. Ils sont en train de le faire, mais il faut reconnaître que ce n'est pas facile de décliner la Constitution et d'opérer les ruptures à travers de nouvelles pratiques.

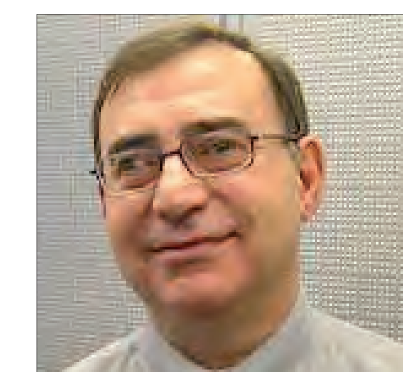
La Constitution est une rupture, c'est une nouvelle gouvernance pour le pays dans le sens de la démocratie et du respect des droits des citoyens.

Que retenez-vous de cet atelier consacré au conflit d'intérêts ?

Que la définition du conflit d'intérêts n'est pas chose aisée. Il faut d'abord une stratégie de lutte contre la corruption où l'encadrement du conflit d'intérêts soit l'un des instruments parmi d'autres et se concentre sur une population cible : par exemple, les membres du gouvernement, les hommes politiques, les fonctionnaires dont les décisions sont plus lourdes quant à l'intérêt général.

Une loi spécifique serait alors utile pour encadrer les conflits d'intérêts de ce groupe cible. Le nouveau statut de la fonction publique va aborder le sujet relatif aux fonctionnaires. Il sera peut-être nécessaire d'avoir une loi organique pour les hauts fonctionnaires et politiques.

Il faudra aussi réfléchir à la gestion des conflits d'intérêts en précisant quelle déclaration de patrimoine faut-il établir par exemple. Il y a aussi les conséquences qu'il faudra gérer en termes de sanctions qui doivent être différentes selon qu'il s'agit de politiques, députés, ministres ou de fonctionnaires comme le policier ou l'employé de bureau.


Francisco Cardona.

Comment s'est passé l'accompagnement que vous avez fait des pays de l'Est ? Quelles sont les avancées et dans quels pays ? Y a-t-il moins de corruption ?

Non, la corruption est toujours là. Il y a cependant des instruments et des politiques pour combattre et réduire la corruption. Mais la perception de la corruption dans ces pays est importante. Il y a ici et là quelques progrès, mais il reste beaucoup à faire. ■

Entretien réalisé par Farida Moha

Entretien avec le professeur Mostapha Bousmina, président de l'Université euro-méditerranéenne de Fès

«L'Université Euro-Med de Fès a une vocation méditerranéenne et universelle de transmission du savoir»

L'Université euro-méditerranéenne, souhaitée par Sa Majesté le Roi, s'inscrit dans la lignée de l'Université Al Quaraouiyine, devenue au fil des siècles une enceinte mondiale d'enseignement. Elle aura cette vocation méditerranéenne et universelle de transmission du savoir et de développement en matière des sciences sociales et de l'ingénierie. Son président, le professeur Mostapha Bousmina, l'un des scientifiques arabes les plus connus à travers le monde, chancelier de l'Académie Hassan II des sciences et techniques, ancien directeur général et cofondateur de MAScIR (Moroccan Advanced Science, Innovation and Research) et ancien professeur et directeur de recherche à l'Université de Laval, Québec-Canada, nous présente cette université et ses spécificités dans cet entretien réalisé en marge du neuvième Forum de Fès sur l'alliance des civilisations, la diversité culturelle et le partenariat euro-méditerranéen, tenu à Fès les 7, 8 et 9 décembre.

Le Matin : Le projet de l'Université euro-méditerranéenne de Fès a été souhaité par Sa Majesté le Roi et sa mise en œuvre vous a été confiée en 2011. Le 24 novembre s'est tenue à Fès l'assemblée générale constitutive. Est-ce que cette université sera conçue sur le modèle de l'Université euro-Med de la Slovénie ?

Pr Mustapha Bousmina : Le projet de l'Université euro-méditerranéenne émane de l'initiative royale, formalisée par une lettre adressée par Sa Majesté à la coprésidence franco-égyptienne de l'Union pour la Méditerranée (UpM) en 2008. Cette initiative a été saluée et adoptée par 43 ministres des affaires étrangères issus des pays membres de l'UpM. L'Université a eu le label de l'Université euro-méditerranéen de Fès en juin 2012 et elle est la deuxième dans le pourtour méditerranéen à avoir bénéficié de ce label après celle de la Slovénie. Mais l'Université euro-méditerranéenne de Fès va fonctionner selon un modèle un peu différent. L'université de Slovénie est une université virtuelle, alors que notre Université sera intramuros, avec un campus où vont se mélanger différentes nationalités, dans cette ville millénaire qu'est la ville de Fès. On va donner un visage international à la ville et, par ricochet, à la région et au Maroc, renforçant ainsi son rôle dans le pourtour méditerranéen.

Comment sera organisée cette université ?

L'Université est basée dans son fonctionnement sur dix piliers. Je ne vais pas les rappeler tous, mais je vais citer ce qui fait la différence de cette université. Premièrement, nous allons consacrer 70% à l'ingénierie. C'est-à-dire à des formations tournées vers le tissu socio-économique et jouant pleinement leur rôle dans le développement local, régional et national. Les 30% des formations restantes sont dédiés aux sciences humaines et sociales. La deuxième innovation consiste à donner un caractère quantitatif aux sciences humaines et sociales (SHS) enseignées au sein de l'Université. C'est ce que nous appelons l'ingénierie des SHS. Par exemple, au lieu de faire de l'économie comme on l'enseigne actuellement avec beaucoup d'histoire et de philosophie, ce qui est bien, notre université va faire de l'économétrie avec des moyens quantitatifs et d'analyse. Aussi, au lieu d'enseigner l'architecture, on va enseigner l'ingénierie de l'architecture et toutes les autres formations utiliseraient les moyens modernes des technologies de communication et d'information ainsi que des outils scientifiques en matière de recensement, d'enquête, d'acquisition et de traitements de données. La troisième innovation est que nous n'allons pas avoir des départements, mais des programmes. J'étais déjà directeur de département universitaire au Canada et je sais de quoi je parle. Au sein des départements, par exemple de génie électrique, de génie mécanique ou de génie chimique, les gens sont cloisonnés et ils s'enferment dans une logique de départements. Et puis quand les effectifs des étudiants diminuent, on se retrouve avec des départements avec peu d'étudiants et des professeurs qui n'ont pas beaucoup d'effectifs. Nous allons, de ce fait, travailler par programmes. Par exemple : nous avons un programme sur l'énergie solaire, on fait ainsi intervenir un spécialiste en génie mécanique, un autre en génie électrique, en génie chimique ou génie des matériaux. De fait, j'optimise les ressources matérielles et humaines, j'élimine les barrières qui sont artificielles et j'encourage l'inter et le pluridisciplinaire.


Mostapha Bousmina.

Quelles seront les langues d'enseignement ?

Les langues d'enseignement seront le français, l'anglais et l'arabe, parce qu'il y a une demande de certains pays euro-méditerranéens qui veulent que l'arabe soit inscrit et j'en suis très content. Il y a aussi l'espagnol. Mais l'anglais va être enseigné à tous les niveaux et dans les différents cursus et programmes.

Est-ce que l'accès sera payant ?

Pour le moment, je ne peux parler de cela. Mais on va consacrer au minimum 20% des bourses aux meilleurs étudiants issus de milieux modestes.

Et quand commenceront les formations ?

L'Université ouvrira ses portes en 2015. Mais on va commencer la recherche à Fès dès 2013, dans des locaux provisoires, avec des chercheurs qui viendront de partout. Et on va implémenter des formations au fur et à mesure que les constructions avanceront.

Quel sera le statut de cette Université ?

L'Université est créée sous forme de fondation, et ce, pour qu'on puisse avoir à la fois l'investissement public et privé, pour avoir des donations et pour aussi avoir de l'investissement national et international. C'est une façon beaucoup plus flexible parce qu'avec une université publique je ne pouvais pas engager des professeurs français, anglais et allemands, alors que cette façon de faire me permet d'engager les ressources compétentes là où elles sont. L'Université ne sera pas non plus privée parce que cela la priverait de l'investissement de l'État. Et puis l'Université n'a pas l'ambition de gagner de l'argent. Son objectif est d'aider le pays à se développer et s'il y a des bénéfices, ils seront investis dans la recherche au profit de Fès, la région et le Maroc.

Certains politiques de Fès se sont approprié le projet de l'Université et s'imposent pour participer à sa mise en œuvre. Cela ne risque-t-il pas de handicaper ce projet ?

Je ne suis dans aucun parti politique et tous ceux qui peuvent aider à la réalisation de ce projet sont les bienvenus. Je vous avoue que depuis que j'ai été nommé par Sa Majesté pour la mise en œuvre de ce projet, tout le monde m'a aidé, indépendamment des couleurs politiques et je les remercie. L'Université n'est pas un projet politique, c'est un projet qui bénéficie de la bienveillance et de la Présidence d'honneur de Sa Majesté. Ce qui nous incite à faire beaucoup d'efforts et à réussir ce projet important pour Fès, la région et le Maroc. ■

Propos recueillis par Rachida Bami

L'UNIVERSITÉ EURO-MÉDITERRANÉENNE DE FÈS

Une assiette parcellaire domaniale d'environ 17 hectares a été désignée pour l'UEMF par les autorités locales de Fès. La conception et le fonctionnement de l'UEMF reposent sur dix piliers novateurs :

- **L'Université sera organisée sous forme d'Écoles d'ingénieurs aussi bien en ingénierie classique scientifique qu'en ingénierie des sciences humaines et sociales (ISHS).**
- **Un cursus universitaire d'excellence satisfaisant aux normes internationales.**
- **Une forte orientation pour la R&D sur des thématiques d'intérêt pour le Maroc et pour la région euro-méditerranéenne.**
- **Un corps professoral, un personnel administratif et des étudiants issus des pays de la zone euro méditerranéenne, de la région MENA et de l'Afrique.**
- **La co-diplomation avec les meilleures institutions euro-méditerranéennes partenaires.**
- **20% des étudiants seront boursiers de l'Université. L'UEMF offrirait des bourses de 20 000 DH nets/mois à des chercheurs post-doctorat (5% du nombre de doctorats en ingénierie).**
- **Une gestion et un mode de fonctionnement type nord-américain basé sur l'évaluation à tous les niveaux des matières avec compensation basée sur le mérite.**
- **Des structures et des services d'insertion professionnelle des lauréats dans le milieu socio-économique et une logistique proactive permettant le transfert de technologie et la création de spin-outs et de startups.**
- **Les langues d'enseignement et de fonctionnement seront l'arabe, le français, l'anglais et l'espagnol. La langue amazighe en ISHS sera également instaurée de façon graduelle, surtout en recherche sur le patrimoine régional.**
- **Une forte utilisation des technologies de l'information et de communication.**

www.peugeot.ma





PEUGEOT 206+
À PARTIR DE
99 900 DHS



Jusqu'au 31 décembre découvrez les jours trop courts de Peugeot et profitez de nombreux avantages clients sur toute la gamme, d'essais VIP et d'offres de financements inédites.

Faites vite, il n'y a pas de temps à perdre, **ne manquez pas les Journées Portes Ouvertes les 14, 15 et 16 décembre dans tout le réseau Peugeot.**

Photo non contractuelle.

PEUGEOT 206+



MOTION & EMOTION

PEUGEOT



Entretien avec le docteur Michael Witter, ambassadeur d'Allemagne à Rabat

«Le Royaume s'est positionné avec une habileté stratégique en tant que charnière entre l'Europe, la région MENA et l'Afrique»

Promotion des énergies renouvelables, projet Desertec, accompagnement durable en termes de partenariats sectoriels, appui au gouvernement marocain dans les domaines de l'expertise technique et technologique… L'ambassadeur de la république d'Allemagne à Rabat, Dr Michael Witter, se livre aux lecteurs dans l'entretien suivant.

Le Matin : La République d'Allemagne et le Royaume du Maroc ont conclu un partenariat énergétique en juillet dernier. Quelles en sont les grandes lignes ? Et quels bénéfices en tirent les deux parties ?

docteur Michael Witter : Ce partenariat énergétique est appelé à renforcer et à rendre encore plus efficace notre coopération, qui existe déjà depuis bien longtemps entre les deux pays dans le domaine des énergies, et entend également mieux rassembler les activités. Alors que jusqu'à présent, ce thème a essentiellement été présent dans le cadre de la coopération au développement entre l'Allemagne et le Maroc, il a gagné, au cours des dernières années, de part et d'autre, en dynamique, et ce, de manière significative. Les objectifs que le Maroc s'est fixés à travers son plan solaire et éolien sont très ambitieux. Il en découle que le nombre d'acteurs intéressés par cette question augmente, aussi bien du côté allemand que du côté marocain, qu'il s'agisse d'institutions publiques, de centres de recherche ou du secteur privé. Je pense que ce partenariat énergétique bilatéral, formalisé d'une manière officielle, est un formidable forum pour rassembler les initiatives déjà existantes et les valoriser. En fin de compte, nous voulons que le Maroc et l'Allemagne mettent en place ou exploitent naturellement des situations gagnant-gagnant. C'est la raison pour laquelle nous œuvrerons dans le cadre de ce partenariat pour la réalisation de la vision Desertec, qui consiste à exploiter les «énergies vertes» du désert à destination de l'Europe, de même que nous nous pencherons sur la question des obstacles à surmonter, notamment au niveau européen, pour mettre en œuvre cette idée. Il s'agit par ailleurs de savoir comment relever le défi consistant à poursuivre au Maroc le développement du thème des énergies renouvelables dans l'ensemble, et de réaliser en parallèle des avancées au niveau de l'efficacité énergétique. Au fond, l'économie d'énergie est une des plus importantes sources que le Maroc a jusqu'à présent peu exploitée. Il faut avouer qu'en Allemagne aussi, nous avons encore un long chemin à parcourir en ce qui concerne l'efficacité énergétique dans différents domaines, du secteur du transport à l'industrie, en passant par les ménages, etc. Si, dans le cadre de notre partenariat énergétique, nous parvenions à réaliser des progrès dans ce domaine au Maroc, et il existe déjà en Allemagne de nombreuses expériences de même que de bons résultats, alors ce serait un grand gain pour le pays ainsi que pour le climat. Car il faut préciser que cela permettra de réduire énormément les émissions de CO_2.



«En Allemagne aussi, nous avons encore un long chemin à parcourir en ce qui concerne l'efficacité énergétique.»

> *«L'Allemagne a accompagné, d'une certaine manière, la naissance et la percée des énergies renouvelables au Maroc.»*

L'Allemagne s'intéresse particulièrement au secteur énergétique au Maroc. Comment expliquez-vous cet intérêt ?

L'Allemagne prend très au sérieux le changement climatique et travaille, de manière intensive, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale sur des axes prioritaires. Entre autres, réduire ou, du moins, atténuer le changement climatique et faire progresser, là où cela est perceptible, les adaptations aux nouvelles données climatiques. D'un point de vue historique, les premiers projets de coopération maroco-allemande au développement dans le domaine des énergies renouvelables découlent de cette vision, car il existe, outre l'amélioration de l'efficacité énergétique, très peu de domaines autres que la production d'électricité où il est possible d'économiser autant d'émissions de CO_2. Nous constatons aussi que le Royaume dispose d'un potentiel lui permettant de couvrir un jour ses besoins en énergie en grande partie à travers ses propres ressources renouvelables. Cela soulagera l'État marocain qui pourra ainsi investir dans d'autres secteurs importants tels que l'éducation, la formation ou encore la santé. Lorsque le pays ne sera plus aussi fortement dépendant des importations d'énergies fossiles onéreuses, comme cela est actuellement le cas, il pourra alors consacrer ses ressources budgétaires à d'autres fins. De plus, il existe un énorme potentiel, et l'Allemagne en est le meilleur exemple, pour générer de nouveaux emplois durables dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Cela a d'ailleurs été la motivation en matière de politique de développement sur laquelle se sont fondés les débuts de l'engagement de l'Allemagne dans le domaine énergétique au Maroc. Cette motivation a pour effet direct que l'Allemagne a accompagné, d'une certaine manière, la naissance et la percée des énergies renouvelables au Maroc, notamment en ce qui concerne l'énergie éolienne. À cela s'ajoutent, pour finir, des aspects particulièrement importants, liés aux compétences technologiques de l'Allemagne et à la puissante performance de ses entreprises. Nous espérons naturellement qu'à moyen terme, un marché verra le jour au Maroc. Et nous sommes prêts à tenir à disposition les expériences allemandes dans ces domaines.

> *«Si le Royaume continue dans cette voie, il aura un potentiel pour gagner cinq à dix années d'attractivité pour les investissements directs étrangers».*

Le groupe Siemens s'est retiré du projet géant d'énergie solaire Desertec au Maroc, et un autre groupe allemand va lui emboîter le pas, en l'occurrence Bosch. Quelles en sont les raisons ?

Les raisons qui sous-tendent ce retrait relèvent d'une décision propre à chacune de ces entreprises et ne devraient en aucun cas être perçues comme un rejet du projet Desertec. Les objectifs de rentabilité que s'était fixés Siemens pour son secteur d'activité solaire n'ont manifestement pas pu être atteints. Sur ce, l'entreprise a décidé de vendre toute sa branche solaire. Bosch était, pour sa part, confronté à une contraction de son chiffre d'affaires. Par ailleurs, il était uniquement engagé dans le groupe de travail de l'Initiative industrielle Desertec (DII) et ne comptait pas parmi les actionnaires de celle-ci. Du reste, cela me surprendrait si ces deux entreprises ne mettaient plus à disposition leur savoir-faire technologique, même sans être membres de Desertec.

> *«La proximité du Maroc avec l'Europe est évidemment un atout majeur, de même que la qualité de ses infrastructures et sa stabilité politique».*

Quels avantages offre le Maroc, d'après vous, aux investisseurs étrangers ? Et quels sont ses atouts par rapport aux pays de la région ?

La proximité du Maroc avec l'Europe est évidemment un atout majeur, de même que la qualité de ses infrastructures et sa stabilité politique. Je trouve aussi que le Royaume s'est positionné avec une habileté stratégique en tant que hub, donc en tant que charnière entre l'Europe, la région MENA et l'Afrique subsaharienne. Il est évident que les grands projets structurants, qu'il s'agisse des énergies renouvelables ou de la construction du port Tanger-Med ou des nombreuses zones de libre-échange et des accords de libre-échange conclus avec le Maroc, contribuent à agrandir le marché. De plus, ils sont pris en considération à l'échelle internationale et suscitent l'intérêt des investisseurs étrangers. Cela dit, on constate que le Maroc est parvenu à conjuguer une bonne politique structurelle aux atouts précités.

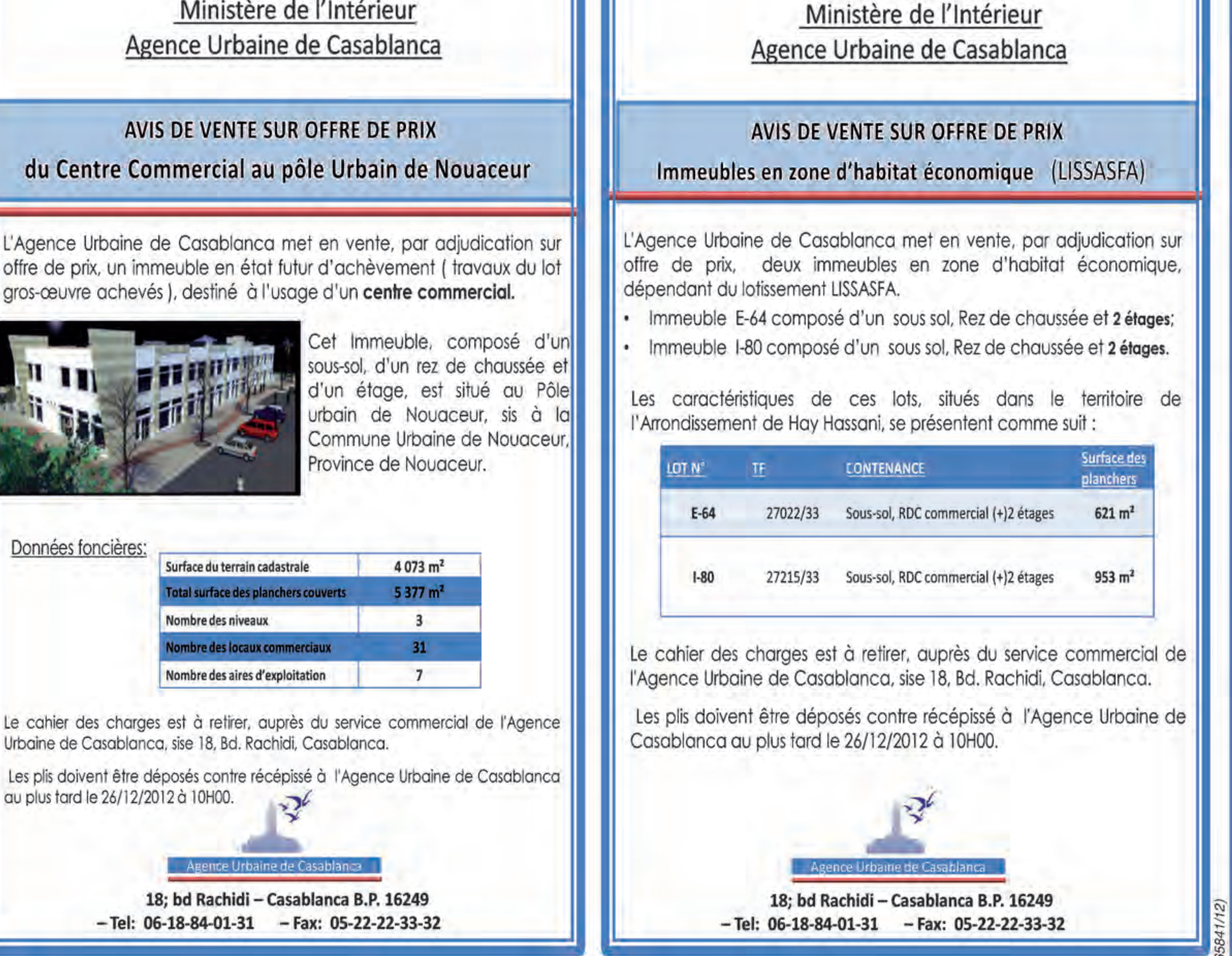
Il est en même temps important que le Maroc continue de s'attaquer, de manière énergique, aux déficits connus et qui sont cités dans les indices internationaux sur le climat des affaires, de même qu'il puisse réaliser de sensibles améliorations à ce niveau. Le gouvernement marocain est tout à fait conscient de ces défis ainsi que d'autres défis encore tels que la question de la formation et l'amélioration de la participation socioéconomique. Si le Royaume continue, sur la voie qu'il a entamée jusqu'à présent, il aura un potentiel pour gagner, de manière significative, cinq à dix années d'attractivité pour les investissements directs étrangers. ■

Entretien réalisé par Abdelwahed Rmiche

UNE USINE VOLKSWAGEN AU MAROC ?

Des responsables du groupe Volkswagen étaient en visite à Tanger Free Zone, l'été dernier. De même, certains médias ont prêté au groupe allemand l'intention d'installer une usine automobile au Maroc. L'information avait suscité un vif intérêt, surtout après l'installation d'une usine Renault à Tanger.

Interrogé sur le sujet, l'ambassadeur allemand a préféré botter en touche. «Je ne peux malheureusement rien vous dire à ce sujet. En revanche, vous savez certainement que la société allemande Leoni fabrique sur son site marocain des systèmes de câblage électrique pour le compte du groupe Volkswagen ainsi que pour d'autres constructeurs automobiles et qu'elle emploie quelque 8 000 personnes au Maroc. On verra bien si le groupe Volkswagen prévoit de construire une usine et dans quel pays…»



Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Agence Urbaine de Casablanca

AVIS DE VENTE SUR OFFRE DE PRIX
du Centre Commercial au pôle Urbain de Nouaceur

L'Agence Urbaine de Casablanca met en vente, par adjudication sur offre de prix, un immeuble en état futur d'achèvement (travaux du lot gros-œuvre achevés), destiné à l'usage d'un **centre commercial.**

Cet Immeuble, composé d'un sous-sol, d'un rez de chaussée et d'un étage, est situé au Pôle urbain de Nouaceur, sis à la Commune Urbaine de Nouaceur, Province de Nouaceur.

Données foncières:

Surface du terrain cadastrale	4 073 m²
Total surface des planchers couverts	5 377 m²
Nombre des niveaux	3
Nombre des locaux commerciaux	31
Nombre des aires d'exploitation	7

Le cahier des charges est à retirer, auprès du service commercial de l'Agence Urbaine de Casablanca, sise 18, Bd. Rachidi, Casablanca.

Les plis doivent être déposés contre récépissé à l'Agence Urbaine de Casablanca au plus tard le 26/12/2012 à 10H00.

Agence Urbaine de Casablanca
18; bd Rachidi – Casablanca B.P. 16249
– Tel: 06-18-84-01-31 – Fax: 05-22-22-33-32

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Agence Urbaine de Casablanca

AVIS DE VENTE SUR OFFRE DE PRIX
Immeubles en zone d'habitat économique (LISSASFA)

L'Agence Urbaine de Casablanca met en vente, par adjudication sur offre de prix, deux immeubles en zone d'habitat économique, dépendant du lotissement LISSASFA.

- Immeuble E-64 composé d'un sous sol, Rez de chaussée et **2 étages**;
- Immeuble I-80 composé d'un sous sol, Rez de chaussée et **2 étages**.

Les caractéristiques de ces lots, situés dans le territoire de l'Arrondissement de Hay Hassani, se présentent comme suit :

LOT N°	TF	CONTENANCE	Surface des planchers
E-64	27022/33	Sous-sol, RDC commercial (+)2 étages	621 m²
I-80	27215/33	Sous-sol, RDC commercial (+)2 étages	953 m²

Le cahier des charges est à retirer, auprès du service commercial de l'Agence Urbaine de Casablanca, sise 18, Bd. Rachidi, Casablanca.

Les plis doivent être déposés contre récépissé à l'Agence Urbaine de Casablanca au plus tard le 26/12/2012 à 10H00.

Agence Urbaine de Casablanca
18; bd Rachidi – Casablanca B.P. 16249
– Tel: 06-18-84-01-31 – Fax: 05-22-22-33-32

(6584/12)



ROYAUME DU MAROC

COMMUNIQUE

Mise en circulation du timbre spécial de 300 dirhams pour le passeport et du timbre de 20 dirhams avec de nouvelles spécifications

La Direction Générale des Impôts porte à la connaissance du public, la mise en circulation du timbre spécial de 300 dirhams pour le passeport et du timbre de 20 dirhams, selon les spécifications suivantes :

- Le timbre spécial de 300 dirhams pour le passeport, de couleur verte, rectangulaire de dimension 35 X 25 mm et portant la carte du Royaume du Maroc ;
- Le timbre de 20 dirhams, de couleur rose rectangulaire de dimension 35 X 25 mm et portant la carte du Royaume du Maroc.

Il est à préciser que les timbres de 300 dirhams et de 20 dirhams répondant aux anciennes spécifications, en circulation, restent en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

(C-68130/12)



Le Groupe Al Omrane Fête ses 5 ans

Plus de 30 années de savoir faire et d'expertise

OFFRES DE FIN D'ANNEE 2012

MEKNES – BOUFEKRANE- EL HAJEB – AIN TAOUJDATE – ALNIF

OPERATION	VILLE	LOCALITE	TYPE	UNITÉS DISPONIBLES	SURFACE EN M²		PRIX DE VENTE EN DHS	
					MIN	MAX	MIN	MAX
NARJISS 2	MEKNES	MARJANE	Lot Villa	2	327	363	554 200	726 000
RIAD OUISLANE 2 TRC		OUISLANE		24	268	324	455 600	680 400
FARAH			Villa semi finie	103	136 (*) 179 (**)	251 (*) 210 (**)	790 000	1 115 000
ASSABAH			Commerce	12	33	71	247 500	426 000
BASMA 1		MARJANE		42	14	43	182 000	407 000
BASMA 2				61	24	65	216 000	650 000
MARJANE LS				2	36	57	288 000	570 000
ICHRAQ	BOUFEKRANE	BOUFEKRANE	Lot d'activité	1	285	285	456 000	456 000
YACOUT 1	EL HAJEB	EL HAJEB	Lot Villa	16	228	290	412 200	580 000
YACOUT 2				18	221	250	361 600	518 000
SALAM 2	AIN TAOUJDATE	AIN TAOUJDATE	HE2	23	120	120	210 000	210 000
ENNAHDA 2	ALNIF	ALNIF	HE1	120	72	132	55 440	114 840

NB (*) : Surface du lot (**) :Surface habitable (garage + réz de chaussée + étage)

(Θ) valable pour les opérations disposant des titres fonciers - signature du contrat de vente au plus tard 2 mois après attribution





Prix d'une communication locale

Pour plus d'informations veuillez contacter
la Direction commerciale de la société Al Omrane Meknès
Tél : 05 35 52 26 32 / 05 35 52 26 27

Offres valables du 10/12/2012 au 27/12/2012

Entretien avec Jamal Benhamou, directeur du Soft Centre

«La déconnexion entre l'entreprise et l'université est l'un des maux majeurs de la R&D»

Le Soft Centre (centre de R&D logiciel) est intervenu au récent salon MED-IT autour d'une table ronde sur l'innovation, afin de présenter les apports de son business model en matière de promotion de l'innovation logicielle au Maroc. Dans cet entretien, son directeur, Jamal Benhamou, explique la stratégie développée par le Centre pour l'émergence de solutions logicielles innovantes «made in Morocco» à fort potentiel de développement à l'international.



«Le Soft Centre a joué son rôle de coordinateur et de cluster de compétences universitaires sur le plan des services mobiles».



Le Matin : Pourquoi un Soft Centre ?

Jamal Benhamou : la déconnexion entre l'entreprise et l'Université est l'un des maux majeurs dont souffre la R&D au Maroc. Et ce, par manque d'interface de mise en relation et de dynamisation entre ces dernières. Afin d'optimiser cette connexion entre l'entreprise et l'université, dans le domaine de la R&D logicielle, le Soft Centre (Centre de R&D spécialisé dans le développement logiciel) a été créé en 2010, afin de permettre aux opérateurs du secteur de l'industrie des technologies de l'information de produire du logiciel innovant à moindre coût. Mais tout aussi d'orienter l'état de l'art actuel de la recherche logicielle universitaire au Maroc, en lui permettant d'assurer une transition notoire d'une culture de publication vers une culture de brevet. Notre mission consiste à promouvoir et à développer au Maroc (en notre qualité d'interface entre l'Université et l'entreprise) une activité de recherche et développement orientée marché, dans le domaine des logiciels. Et ce, en apportant un panel de services d'appui à l'innovation en termes de support (Infrastructure technologique et services associés) aux acteurs internationaux et marocains du secteur des Technologies de l'Information.

Comment avez-vous progressivement construit un lien entre l'Université et l'entreprise ?

Depuis sa création, le Soft Centre n'a cessé d'œuvrer pour établir un «pont de l'innovation» entre le monde universitaire de la recherche dans le domaine du logiciel et le monde de l'entreprise privée et de l'entrepreneuriat au sein du secteur des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring. Ainsi, à ce jour, cette dynamique de l'innovation a pu être orchestrée, via l'entremise du Soft Centre, à la fois de par la conviction des donneurs d'ordres privés, mais tout aussi de par l'engagement des institutions universitaires de recherche.

Qu'en est-il de la représentativité des donneurs d'ordres qui font appel au Soft Centre ?

La provenance des projets de R&D contractés par le Soft Centre ne se veut pas être uniquement l'apanage des grands groupes, mais tout aussi de start-ups marocaines qui confirment, de par ce fait, leur capacité à porter des projets innovants sur le plan du segment logiciel. La provenance des projets d'origine nationale (80% du portefeuille des projets) confirme tout aussi l'engagement du secteur privé national des TI à faire appel aux compétences universitaires, via l'entremise du Soft Centre, pour initier des projets de R&D appliqués et innovants.

Sur quelles typologies de projets de R&D intervenez-vous ?

Depuis son démarrage en 2011, le Soft Centre a appuyé près de quatorze projets de R&D dans le domaine du logiciel, avec une tendance qui se confirme, à ce jour, sur le segment des projets d'applications mobiles. À ce jour, en termes de différenciation des projets, en fonction de leur provenance, les premiers retours d'expérience se confirment comme suit : un projet de R&D confié par un opérateur national se déroule sur une moyenne de 4 mois pour un budget moyen de 50 000 DH/HT tandis qu'un projet de R&D confié par un opérateur étranger se déroule sur une moyenne de 8 mois pour un budget moyen de 150 000 DH/HT.

Qu'en est-il de l'implication des universités et écoles d'ingénieurs marocaines à ce processus d'innovation au sein du Soft Centre ?

Depuis 2011, le Soft Centre a reçu près de 500 candidatures pour 44 postes ouverts (chercheurs, thésards et ingénieurs PFE), et ce, pour la réalisation de 14 projets de R&D appliqués dans le domaine du logiciel, nous ayant ainsi permis de travailler en collaboration avec plus d'une quinzaine d'Universités et d'Écoles d'ingénieurs marocaines : Ecole Hassania des Travaux publics, ENIM Rabat, ENSA Agadir, ENSA Marrakech, ENSA Oujda, ENSIAS Rabat, Faculté des sciences d'Oujda, Faculté des sciences de Fès, Faculté des sciences de Rabat, Faculté des sciences de Settat, INSEA Rabat, Technologia Fès, Université Ibn Tofail Kénitra, Université Mohammed V Agdal-Rabat et Vinci Telecom Rabat. À date d'aujourd'hui, une implipcation homogène des différents types de partenaires académiques est assurée, de par la syndication en compétences en recherche logicielle appliquée (chercheurs, thésards et Ingénieurs PFE) à la fois au sein des ENSA, des Écoles d'ingénieurs, que des Universités et Facultés des sciences.

Quelle est la tendance du marché et quelles sont les attentes des entreprises pour lesquelles vous opérez ?

Sur le plan de la monétique, les demandes sont axées sur le développement de nouveaux services à forte valeur ajoutée. Sur le segment du progiciel, les attentes sont focalisées sur la progicialisation des développements spécifiques, sur des opérations de portage technologique d'un environnement vers un autre ainsi que sur le développement d'algorithmes de calcul spécifiques. Sur le plan du multimédia, les projets qui nous sont confiés reposent soit sur l'optimisation des principes directeurs de l'IHM (interface homme-machine), soit sur l'industrialisation des processus de développement en back-office. Enfin, sur le segment du mobile, nous intervenons principalement sur des opérations de portage de service en ligne vers un mode «application mobile» sur les canaux mobiles, ainsi que sur le développement de concepts novateurs sur le plan du marketing mobile. Les demandes relatives à la conception de projets dans le Cloud computing commencent à émerger tout aussi.

Quel est le bilan du positionnement du Soft Centre depuis sa création ?

Bien que la plupart des observateurs soient satisfaits des premiers résultats engendrés, nous estimons que le démarrage opérationnel des activités du Soft Centre a pris du temps de par la difficulté à mobiliser les entreprises IT nationales autour de ce projet novateur. Ce premier niveau de résultat a nécessité un véritable travail de fond et de forme, en termes d'approche du marché, pour drainer le maximum d'entreprises marocaines du secteur des technologies de l'information vers le Soft Centre. Nous expliquons ce retour d'expérience par l'existence de plusieurs facteurs. À la différence des donneurs d'ordres étrangers, qui produisent du progiciel et sont donc à même de pouvoir externaliser une partie de ce dernier dans le cadre de projets R&D, la plupart des entreprises marocaines ne produisent encore que du développement spécifique.

•••/•••

AVIS

Nouveau Siège Social de l'OFPPT

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail a transféré son siège social à :

Intersection de la Route B.O. n° 50 et la Route Nationale 11

Sidi Maârouf - Casablanca

Tél : 05 22 63 44 44 (lignes groupées)



www.ofppt.ma



Partenaire en compétences

(68456/12)





COMPAGNIE GENERALE IMMOBILIERE
CDG DEVELOPPEMENT

MAITRE D'OUVRAGE MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 175/PCR/12
Séance non publique



CONSTRUCTION DU COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL DE L'AGDAL

La société Arribat center, filiale de Foncière Chellah (Groupe CDG) lance la réalisation du projet du complexe multifonctionnel de l'Agdal composé de bureaux, commerces, hypermarché, loisirs, hôtel, centre de conférences et parking.

A cet effet, il sera procédé, en séance non publique, dans les bureaux de la CGI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant la réalisation des travaux suivants :

N° du lot	Lot	Frais de dossier Architecte (DH)	Frais de dossier BET (DH)	Caution provisoire (DH)
Lot n° CC-4	Ascenseurs, Montes charges, Escaliers mécaniques et trottoirs roulants escalateurs	1 000,00	2 000,00	430 000,00
Lot n° B1-B2-8e	Peinture	3 000,00	2 500,00	120 000,00

Le dossier de l'appel d'offres du lot susvisé est à retirer de chez le bureau d'étude NOVEC sis angle Av. Annakhil et Mehdi Ben Barka – Hay Ryad - Rabat, Tél : 05 37 57 62 00 – Fax : 05 37 57 68 00.

Les plans architectes sont à retirer chez M. Basset, chef de file du groupement d'architectes Chapman Taylor – M. Basset et M. Hajhouj, 4, rue Ohoud n°6 – Agdal – Rabat, Tél : 05 37 67 07 10 – Fax : 05 37 67 07 12

Les dossiers des soumissionnaires doivent être conformes aux dispositions décrites dans le dossier d'appel d'offres. Ils doivent parvenir sous pli fermé et cacheté, adressé à :

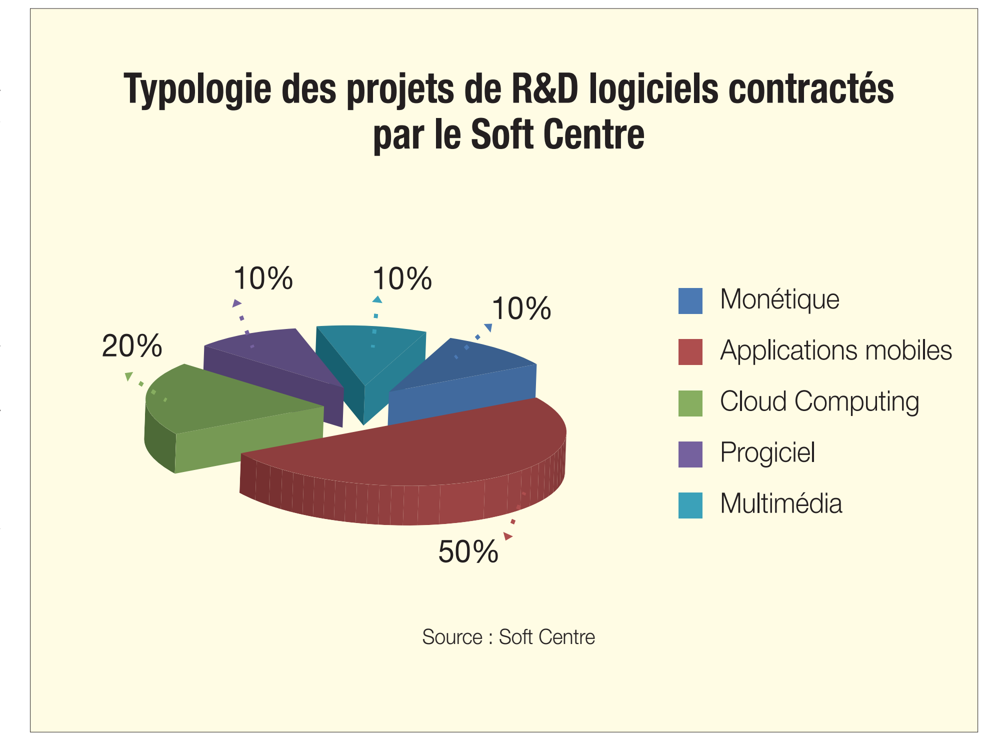
Monsieur le Directeur Général de la Compagnie Générale Immobilière (C.G.I)
Espace Oudaya, Angle Avenue Mehdi Ben Barka et Avenue Annakhil
à Hay Ryad – BP 2177 – à Rabat
Tél : 0537 23 94 38 / Fax : 0537 56 32 55

Par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposé contre récépissé au Bureau d'ordre de la C.G.I., au plus tard le **Mercredi 02 Janvier 2013 à 15H00.**

(68236/12)

•••/•••

Ce dernier point se trouve donc être un facteur contraignant quant à la formalisation et à l'externalisation de projets R&D auprès du Soft Centre. Pour ce qui relève des start-ups, ces dernières ont des propositions de sujets très intéressantes. Mais elles ne disposent pas du budget nécessaire à la réalisation des projets en question par le Soft Centre, quand bien même la valorisation de ces projets reste faible. Et ce, d'autant plus que leurs projets ne sont pas «prévendus» pour en assurer un débouché commercial tangible. C'est pour répondre à cette dernière problématique que nous avons créé et mis en œuvre un Skill Center (centre de services partagés) au sein du Soft Centre. Concept qui a été décliné, en premier lieu, sur le segment des applications mobiles.



Quelle est votre force de proposition pour développer le processus d'innovation logiciel au Maroc ?

En deçà de la réalisation de projets de R&D logiciels pour le compte de tiers, nous avons initié début 2012 le lancement d'un centre de services partagés, au sein du Soft Centre, afin d'assurer une dynamisation beaucoup plus proactive de la R&D logicielle au Maroc. Et ce, principalement pour les domaines relatifs à la mobilité (Applications mobiles) ; ce processus devant permettre d'accompagner l'émergence d'une industrie nationale TIC sur ce domaine. Ce processus collaboratif, syndiquant à la fois la demande utilisatrice, l'offre technologique, ainsi que les compétences universitaires via l'entremise du Soft Centre, permet à nos clients nationaux, que sont les opérateurs IT, d'assurer un débouché commercial aux projets de R&D qu'ils confient, à cet effet, au Soft Centre. C'est en ce sens où pour l'exercice 2012, le Soft Centre a entamé le développement de son centre de services partagés : le Skill Center for Mobile Applications. L'objectif de ce centre de services, communément appelé Skill Center, consiste dans une première étape, à accompagner les donneurs d'ordres utilisateurs des TIC (la demande), sur des sujets d'ordre stratégique, dans le cadre de la formalisation de leurs besoins, via l'établissement de cahiers des charges fonctionnels et techniques, l'expertise étant assurée, sur ce point, par les ressources permanentes du Soft Centre. Dans une seconde étape, il s'agit d'identifier les opérateurs IT marocains (l'offre technologique) susceptibles de pouvoir transformer ces ambitions technologiques en réalités logicielles. Et, de ce fait, assurer une syndication de l'offre nationale, via des opérations de sensibilisation à l'égard de ces derniers, et leur permettre ainsi de préparer leur positionnement sur ces projets. Dans une troisième étape, établir ce point de liaison entre l'offre et la demande, dans une logique de préférence nationale, à l'image d'un Small Business Act, et ce, via l'émission, par les commanditaires, d'appels d'offres sur les sujets en question auprès des opérateurs TIC marocains. Dans une quatrième étape, accompagner, sur le plan des développements technologiques, les prestataires retenus, via l'intégration de ressources universitaires (syndiquées via le Soft Centre), pour assurer la délivrabilité des projets retenus. In fine, cela nous amène, conformément à la mission du Soft Centre, à mobiliser des ressources du monde de l'enseignement (élèves ingénieurs, doctorants, enseignants-chercheurs), via notre entremise, pour travailler sur des sujets identifiés par des entreprises IT (l'offre) souhaitant développer des solutions innovantes pour des besoins ayant des applications pratiques telles qu'exprimées via les appels d'offres émis par les donneurs d'ordres (la demande). Sur le plan opérationnel, ce centre de services permet ainsi de mettre à disposition des ressources mutualisées (infrastructures partagées, données d'intérêt commun, expertise technologique, networking) au profit des opérateurs marocains du secteur des TI, dans le but de favoriser l'essor du tissu des TPE et PME sur le segment des applications mobiles (un des quatre domaines d'activité du Soft Centre). À ce jour, la résultante a été constructive sur de nombreux points. En effet, il y a adhésion de nombreux donneurs d'ordres au sein de cette chaîne de valeur comme le CIH, le RCAR, le ministère de la Modernisation des services publics, l'ANRT, la CNSS, Wafa Assurance, la Bourse de Casablanca, le ministère de l'Équipement et du transport, la Primature et bien d'autres pour ne citer que ceux-là. Il y a aussi implication d'opérateurs TIC marocains opérant dans le segment des applications mobiles, quant à la réalisation de projets d'applications mobiles, via leur candidature aux appels d'offres initiés en ce sens par ces donneurs d'ordres. À citer aussi la participation du Soft Centre à la réalisation de ces projets, via la mise à disposition d'équipes de recherche universitaires intervenant sur les spécificités logicielles innovantes sur chacun de ces projets. Cette approche collaborative tripartite a ainsi permis de transformer des ambitions technologiques en réalités économiques. Le Soft Centre ayant ainsi joué son rôle de coordinateur et de cluster de compétences universitaires sur le plan des services mobiles.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples de projets de R&D logicielles qui ont abouti sur le plan de l'innovation ?

Depuis le démarrage opérationnel de notre centre de recherche, en date du 1er janvier 2011, ce sont à ce jour quatorze projets de R&D, dans le domaine du logiciel, qui ont été initiés, via la contribution d'universités et d'écoles d'ingénieurs marocaines : Ecole Hassania des Travaux publics, ENIM Rabat, ENSA Agadir, ENSA Marrakech, ENSA Oujda, ENSIAS Rabat, Faculté des sciences d'Oujda, Faculté des sciences de Fès, Faculté des sciences de Rabat, Faculté des sciences de Settat, INSEA Rabat, Technologia Fès, Université Ibn Tofail Kénitra, Université Mohammed V Agdal-Rabat et Vinci Telecom Rabat. Ce pont de l'innovation, établi entre le monde de la recherche universitaire et celui de l'entreprise, a vu l'émergence d'un processus de travail collaboratif syndiquant trois chefs de projets R&D, trois ingénieurs étude et développement logiciel, trois chercheurs, trois doctorants/thésards et trente-deux ingénieurs PFE. Et ce, en tandem avec les équipes de recherche du Soft Centre composées de chefs de projets R&D et d'ingénieurs experts logiciels sur les quatre thématiques d'excellence que sont le multimédia, la monétique, le progiciel et les services mobiles. Soit la fédération d'une équipe de recherche de près de 44 collaborateurs.■

Entretien réalisé par Selma Alami Lâaroussi

APPLICATION GRATUITE
APPLICATION MOBILE RMA WATANYA
Toutes les informations pratiques au bout des doigts
RMA WATANYA
Aujourd'hui, RMA WATANYA vous accompagne aussi sur votre smartphone !
Téléchargez la nouvelle application mobile RMA WATANYA et accédez gratuitement à toutes les informations dont vous avez besoin au quotidien : géolocalisation et itinéraires vers nos agences, garages et pharmacies de gardes, simulations de devis d'assurance, numéros d'urgence et guides en cas de sinistre, prix des véhicules neufs et d'autres informations pratiques à découvrir.
Avec l'application mobile RMA WATANYA, vous profitez d'une multitude de services pour avancer en toute confiance.
www.rmawatanya.net
Téléchargeable sur Iphone, Ipad et Android
RMA WATANYA
Vous ne serez jamais seuls
Entreprise régie par la loi n°17-99 portant code des assurances.
MOSAIK

EXPRESS

Pétrole

Le portugais Galp exploitera un gisement au large du Maroc



Le groupe pétrolier portugais Galp Energia a acquis auprès de l'explorateur australien Tangiers 50% du projet d'exploitation du gisement Tarfaya Offshore, au large des côtes marocaines pour un montant de 31,4 millions d'euros, a annoncé lundi dernier le groupe pétrolier basé à Lisbonne. Selon les termes de cet accord, qui comprend huit licences d'exploitation, Galp Energia remplacera Tangiers en tant qu'opérateur dans cette zone qui se situe à des profondeurs inférieures à 200 mètres et couvre une zone de 11 281 km².

Lutte contre la corruption

Le CAJAC dresse son bilan

La publication de l'Indice de perception de corruption (IPC) pour l'année 2012 par Transparency Maroc est l'occasion de revenir sur le bilan des différents centres d'assistance juridique anti-corruption.



2 200 plaintes ont été enregistrées depuis l'ouverture des 3 centres du CAJAC.

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des Nations unies contre la corruption le 9 décembre dernier, Transparency Maroc a publié l'Indice de perception de corruption 2012 (IPC) établi par Transparency International. La célébration de cette journée est également l'occasion de revenir sur le rapport du CAJAC (Centre d'assistance juridique anti-corruption) mis en place par l'ONG dans le cadre de sa lutte contre la corruption.

En effet, Transparency Maroc a ouvert plusieurs centres d'assistance juridique anti-corruption, et ce dans trois villes du Royaume : Rabat, Fès et Nador. Selon le dernier rapport publié récemment, lesdits centres ont enregistré plus de 2 200 plaintes depuis leur ouverture, dont 849 dossiers ouverts. Il ressort donc de ce rapport que le CAJAC de Rabat a reçu, depuis son ouverture le 2 janvier 2009, jusqu'au 31 août 2012, 2 035 plaintes, dont 804 dossiers ouverts. Toutefois, les autres centres de Fès et de Nador n'ont reçu que 123 et 89 plaintes depuis leur ouverture, respectivement, le 15 septembre 2011 et le 1er février 2012.

Par ailleurs, les mêmes centres ont reçu durant la période entre le 1er mai et le 31 août 2012, 297 réclamations, dont 59 dossiers ouverts. Pour rappel, dans son précédant rapport couvrant le début de l'année en cours (entre le 1er janvier jusqu'au 30 avril 2012), le Centre d'assistance juridique anti-corruption avait enregistré 381 dont 69 dossiers ouverts, soit 84 plaintes de plus. Toutefois, les dossiers ouverts concernent les plaintes qui relèvent de la corruption ou de questions connexes comme la concussion, les détournements, le trafic d'influence, le blanchiment d'argent…, pour lesquels le plaignant a fourni des informations ou des documents rendant vraisemblable la corruption. Les autres plaintes sont celles classées pour manque de preuves ou d'informations (69), des plaintes en cours d'examen devant les tribunaux (33), en instance jusqu'à complément d'informations (57) et d'autres non liées à la corruption (79). En tête des plaintes et réclamations enregistrées par les différents centres viennent celles touchant le domaine de la santé, la justice, les communes rurales et les autorités locales, la police et la gendarmerie. Ainsi, la corruption, le manque de transparence, l'abus de pouvoir et le trafic d'influence constituent les plaintes les plus déposées auprès des trois CAJAC.

Dans un autre registre, selon le rapport du Centre d'assistance juridique, plus de 60% des réclamations ont été reçus par communications téléphoniques, soit 186 appels ont été enregistrés. Par contre, 43 plaignants se sont déplacés aux centres, 33 autres ont envoyé leurs réclamations par courrier électronique et 12 seulement, par courrier postal. «Sur les 59 dossiers ouverts, 34 plaignants étaient des victimes de corruption, 21 des donneurs d'alerte et 4 autres se sont présentés comme simples témoins», indique-t-on dans le rapport. Et de préciser : «Les plaignants ayant saisi le CAJAC sont majoritairement des hommes (64%). Les femmes ne représentent que 26% de l'ensemble des plaintes reçues».

Autre point important : le Grand Casablanca, la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër, Chaouia-Ouardhiga et Marrakech-Tensift-Al Haouz représentent le fief des plaintes constituant les dossiers ouverts.

Ce rapport combiné aux autres enquêtes réalisées en vue de tâter le pouls de la société marocaine vis-à-vis de la corruption montre que malgré les efforts fournis pour lutter contre ce fléau, le chemin est encore long avant de pouvoir éradiquer complètement ce problème.

D'ailleurs, Transparency Maroc a dressé, dernièrement, un bilan de la loi 37-10 sur la protection «des victimes, des témoins, des experts et des dénonciateurs de corruption, de détournement, de trafic d'influence et autres», un an après son adoption. À cette occasion, l'ONG avait mis l'accent sur les lacunes de la loi qui n'était pas assez claire et accordait une marge importante d'interprétation au juge.

C'est certainement pour pallier ses déficiences, qu'une loi élargissant les prérogatives de l'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC) en matière de lutte contre la corruption et de consécration de la culture d'intégrité devra voir le jour l'année prochaine, selon les récentes déclarations de Abdesselam Aboudrar, président de l'ICPC. «Toutes les parties prenantes, la société civile, les professionnels, le secteur privé et les représentants des administrations publiques ont participé à l'élaboration de ce texte de loi», a-t-il annoncé. ■

Hafsa Sakhi

DES EXPÉRIENCES POSITIVES

Malgré la persistance de la corruption dans le pays et la difficulté rencontrée pour éradiquer ce phénomène, quelques initiatives restent quand même louables. À titre d'exemple, le CAJAC de Rabat a reçu l'appel d'un plaignant dénonçant un infirmier du service de radiographie de l'hôpital Ibn Rochd de Casablanca qui lui avait demandé 500 DH pour une radiographie pour sa fille. «Le centre lui a suggéré de déposer une plainte contre ce fonctionnaire auprès du procureur du Roi afin qu'il puisse déclencher la procédure du flagrant délit. Le lendemain, le plaignant a contacté le centre pour l'informer qu'il a suivi son conseil, ce qui a permis de piéger le fonctionnaire et l'arrêter en flagrant délit de corruption par des éléments de la police de Casablanca», indique-t-on auprès du CAJAC.

REPÈRES

■ Quelque 36 dossiers ont été ouverts dans le Centre d'assistance juridique anti-corruption de Fès et 9 autres à Nador.

■ Le CAJAC de Rabat a été financé par la délégation de l'Union européenne, les autres centres par l'ambassade des Pays-Bas au Maroc.

EXPRESS

Fait divers

Mort par asphyxie d'un jeune homme à Khénifra

Un jeune homme a trouvé la mort asphyxié, jeudi dernier à Khénifra, par des émissions d'un réchaud à charbon traditionnel, apprend-on auprès des autorités locales.

La victime, âgée d'environ 25 ans, utilisait le charbon comme moyen de chauffage, a-t-on précisé de même source. Le corps de la victime a été placé à la morgue de l'hôpital provincial de la ville, a-t-on ajouté.

Atelier de travail

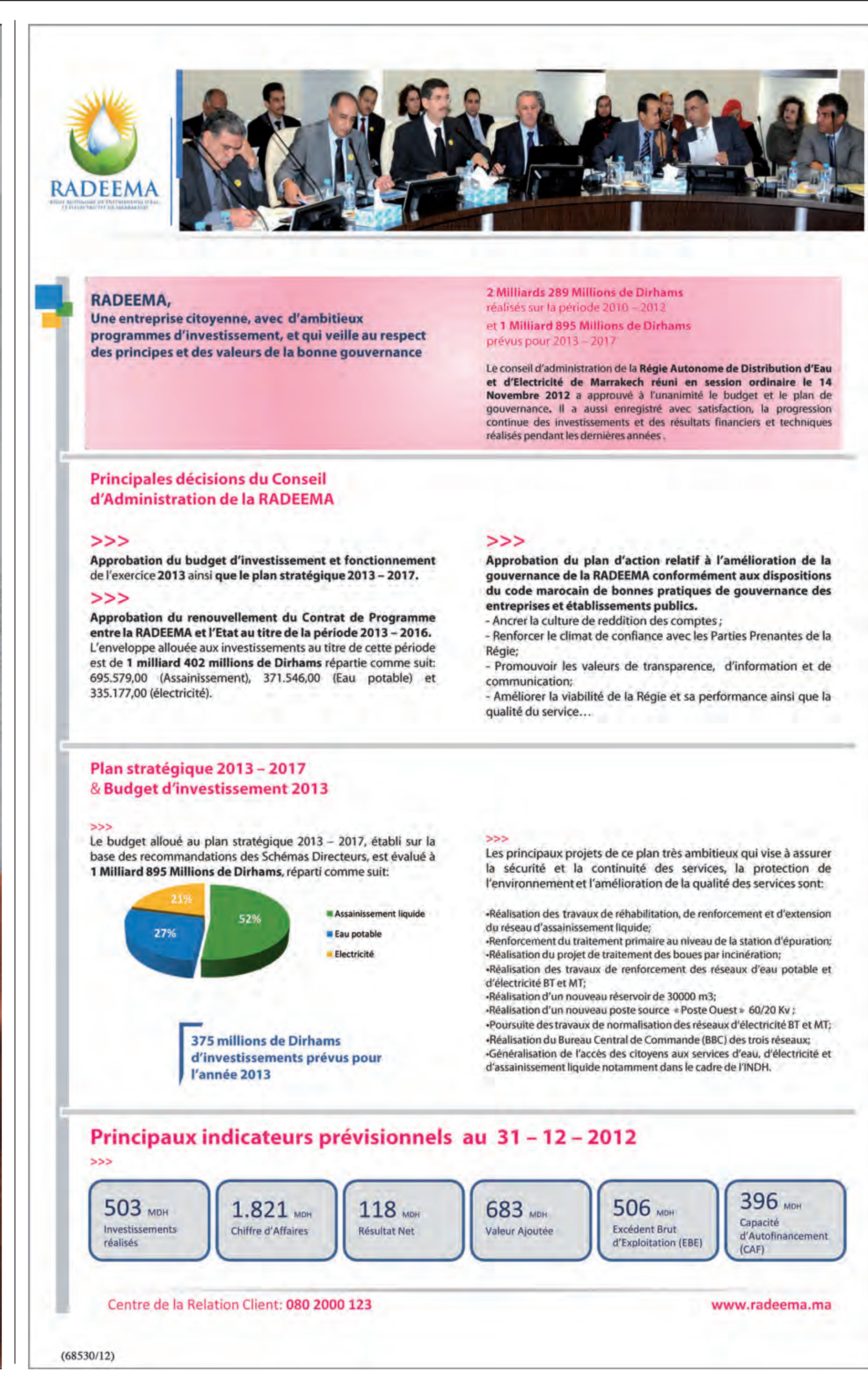
La qualité de l'enseignement dans la région MENA en débat



L'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) organise, les 10 et 11 décembre courant, un atelier régional portant sur la gouvernance des universités et la garantie de la qualité dans les pays de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord).

Initiée en coopération avec la Banque mondiale, le Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée (CMI) et le Centre culturel britannique, cette rencontre verra la participation de responsables gouvernementaux, de représentants d'organisations régionales et internationales, de présidents d'universités des pays de la région MENA et d'experts dans le domaine de l'enseignement supérieur et la gestion au niveau des universités, indique un communiqué de l'ISESCO.

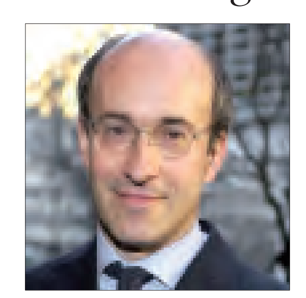




Analyse

Crise d'innovation ou crise financière ?

Kenneth Rogoff



Professeur d'économie et de sciences politiques à l'Université de Harvard. Il a été économiste en chef du FMI.

La période de faible croissance de cette année va sans doute se prolonger en 2013, aussi s'interroge-t-on de plus en plus sur ce que réservent les prochaines décennies. La crise financière mondiale a-t-elle été un simple accroc - certes ravageur, mais momentané dans la croissance des pays avancés - ou bien a-t-elle mis en lumière un problème plus profond ?

Quelques observateurs dont Peter Thiel, l'investisseur dans le secteur des nouvelles technologies, et Garry Kasparov, le militant politique et ancien champion du monde d'échec, ont donné récemment une interprétation très radicale du ralentissement économique. Dans un livre qui va sortir prochainement, ils écrivent que l'effondrement de la croissance dans les pays avancés n'a pas pour seule cause la crise financière, mais qu'elle est avant tout la conséquence d'une longue stagnation en matière de technologie et d'innovation. Ils en concluent que si les pays avancés ne modifient pas profondément leur politique en matière d'innovation, ils ne parviendront pas à une augmentation durable de leur productivité.

L'économiste Robert Gordon pousse cette idée encore plus loin. Selon lui, la phase de progrès technologique rapide qui a suivi la révolution industrielle serait une exception de 250 ans au cours de la longue stagnation qui caractérise l'Histoire humaine. Il laisse entendre que l'innovation technologique actuelle ne représente pas grand chose, comparée à l'introduction de l'électricité, de l'eau courante, du moteur à combustion interne et d'autres innovations qui datent de plus de 100 ans.

J'ai récemment évoqué la thèse de la stagnation technologique avec Thiel et Kasparov à l'Université d'Oxford, ainsi qu'avec Mark Shuttleworth, pionnier du logiciel libre. Kasparov m'a demandé non sans ironie ce qu'un produit comme l'iPhone 5 ajoute à nos capacités et il a souligné que la plus grande partie de la science qui sous-tend l'informatique moderne date des années 1970. Thiel a défendu l'idée que les mesures de relâchement monétaire et de stimulation budgétaire hyperagressive destinées à combattre la récession ne visent pas la bonne maladie et sont de ce fait potentiellement très dangereuses.

Ce sont des idées intéressantes, pourtant il est presque indiscutable que le ralentissement de l'économie mondiale résulte d'une crise financière systémique sévère et non d'une crise de longue durée en matière d'innovation.

Je ne néglige pas ceux qui croient que les sources de la science se tarissent et jugent sans grand intérêt les derniers gadgets et les dernières idées à la mode qui servent de locomotive au commerce mondial. Mais la grande majorité de mes collègues scientifiques des grandes universités s'investissent avec passion dans des projets en matière de nanotechnologie, de neurosciences ou d'énergie, entre autres domaines novateurs. Ils pensent qu'ils changent le monde à un rythme rapide. Franchement, quand je considère la stagnation en tant qu'économiste, je suis préoccupé de constater que les monopoles peuvent étouffer des idées et que la récente prolongation de la validité des brevets exacerbe ce problème.

La récession récente tient avant tout au boom mondial du crédit qui a conduit ensuite à sa restriction drastique - c'est une évidence.

La profonde ressemblance de la période actuelle avec les lendemains des dizaines de grandes crises financières systémiques du passé n'est pas due au hasard et elle n'est pas seulement qualitative. Les marques de la crise sont évidentes, qu'il s'agisse du chômage ou des prix de l'immobilier, en passant par le creusement de la dette.



La croissance continuera à évoluer un point de pourcentage en dessous de la normale, pendant encore une décennie.

Il est tout à fait possible que le boom du crédit lui-même tienne à l'excès d'optimisme qui a entouré le potentiel de croissance lié à la mondialisation et aux nouvelles technologies. Ainsi que Carmen Reinhart et moi-même le soulignons dans notre livre «This Time is Different», ces phases d'optimisme accompagnent souvent les booms du crédit et ce n'est pas la première fois que la mondialisation et l'innovation technologique jouent un rôle central. Attribuer à la crise financière l'interminable une période de ralentissement économique que nous traversons ne signifie pas qu'il n'existe pas d'autres effets à long terme, dont certains s'enracinent dans la crise elle-même. Le resserrement du crédit frappe de plein fouet les start-ups et les petites entreprises.

Beaucoup des meilleures idées et des meilleures innovations venant de ces dernières, plutôt que des grandes entreprises établies de longue date, la contraction prolongée du crédit aura des conséquences sur la croissance à long terme. Parallèlement le savoir-faire inutilisé des chômeurs s'érode.

Il en est de même pour beaucoup de jeunes diplômés qui ont de plus en plus de mal à trouver un emploi qui corresponde à leurs qualifications, ce qui affecte leur productivité ainsi que leurs revenus.

Leur caisse étant quasiment vide, les États remettent à plus tard des projets d'infrastructures pourtant urgents, ce qui va entraver leur croissance à moyen terme. Même en faisant abstraction de l'évolution de la technologie, d'autres tendances à long terme (telles que le vieillissement de la population dans la plupart des pays avancés) affectent les perspectives de croissance. Même s'il n'y avait pas la crise, il faudrait procéder à des réajustements douloureux en matière de retraite et d'assurance-maladie.

Considérés tous ensemble, ces facteurs permettent de penser que la croissance continuera à évoluer un point de pourcentage en dessous de la normale pendant encore une décennie - si ce n'est plus. Si l'hypothèse Kasparov-Thiel-Gordon est exacte, la perspective est encore plus sombre, et la nécessité de réformes encore plus urgente, car la plupart des plans pour sortir de la crise et parvenir à une reprise économique durable reposent sur l'idée que le progrès technologique va susciter une hausse de la productivité.

Il faut donc répondre à une question : la principale cause du récent ralentissement est-elle une crise de l'innovation ou une crise financière ? Peut-être un peu des deux, mais le traumatisme économique des dernières années est avant tout la conséquence de la crise financière, même si pour y remédier il faut s'occuper simultanément des autres obstacles à une croissance durable.■

Copyright : Project Syndicate, 2012.
www.project-syndicate.org



LA RÉFÉRENCE EN DISTRIBUTION
DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Premier groupement de professionnels qualifiés et spécialisés dans la distribution de matériaux de construction, Mawadis est aujourd'hui le choix incontournable de tout professionnel ou particulier avisé. Forte d'un large réseau d'adhérents, Mawadis vous garantit accueil, proximité et professionnalisme ainsi qu'une gamme de produits et une qualité de service adaptés à vos besoins.
Peu importe vos projets et peu importe où vous êtes amenés à les réaliser pensez, Mawadis.

Pour plus d'informations sur Mawadis, rendez-vous sur le site www.mawadis.com


ACCUEIL





Protection des animaux

Pour l'amour des bêtes

Un refuge d'animaux domestiques abandonnés propose des soins gratuits et des adoptions.



Chaque jour, des enfants viennent au refuge pour rendre visite aux chats et chiens abandonnés ou pour les adopter. Ph. R.T

À Tanger, le centre d'accueil des animaux domestiques abandonnés, géré par la Société protectrice des animaux et de la nature (SPANA-Maroc), reçoit ce jour-là des visiteurs pas comme les autres. Ce sont les amis des bêtes, constitués de mères de famille, d'adolescents, etc.

Yasmine, âgée de 13 ans, serre contre elle, une petite chienne «Lilia», qui vit avec elle dans l'appartement. Quant au chien berger, ajoute cette adolescente, il vit dans la villa de son grand-père à l'extérieur de la ville. «Les animaux domestiques, il faut leur apprendre les bonnes habitudes dès le jeune âge. Les sortir le matin et le soir pour faire leurs besoins. Pour ce qui est de l'alimentation, il faut dès le début les habituer soit aux croquettes soit à notre alimentation. Moi je nourris ma chienne "'Lilia"' avec des pâtes», lance avec sourire cette adolescente.

Quant à Ana, une jeune Espagnole, elle a récupéré un petit chat abandonné et aveugle qu'elle a confié à Abdelhouahad Sourri, assistant vétérinaire et responsable du refuge de Spana à Tanger. «Il s'agit d'un éclatement des yeux et nous ne pouvons rien faire pour ce petit chat. Il faut l'euthanasier, c'est douloureux à entendre, mais c'est la réalité», lui a expliqué le vétérinaire. En entendant ces mots, la jeune Espagnole a fondu en larmes. Inconsolable, elle a demandé du savon, lavé ses mains et a disparu d'un seul coup. Quant à la mère de Haytem, dont le fils unique est âgé de 9 ans, elle est venue dans ce centre dans l'espoir de trouver un petit chat avec lequel son fils pourra jouer et rompre sa solitude. Après la mise en place du programme éducatif de la Spana, tel que notamment le traitement des petits animaux (chiens et chats) ou les grands animaux (ânes, chevaux, mulets, etc.), les adoptions ont augmenté avec une vingtaine de chats et une dizaine de chiens par mois. Le refuge de Spana ne sert pas seulement à accueillir des animaux abandonnés, il dispense également des soins gratuitement aux animaux dont les propriétaires ne peuvent leur payer des visites médicales chez les vétérinaires privés. Sur ce registre, ce centre reçoit plus de 400 visiteurs par mois et effectue une quinzaine de traitements par jour. Si parfois, l'amour des bêtes est plus fort chez certains, il faut savoir que l'adoption d'un animal est une responsabilité.

«Quand un chien vit dans un appartement, il faut le sortir matin et soir pour faire ses besoins. Pour les chats, il faut nettoyer la litière quotidiennement et faire le suivi régulier chez un vétérinaire», a souligné Sourri. Au-delà de ces contraintes, «l'adoption d'un animal domestique (chien ou chat) doit respecter quatre conditions : vaccination, anti parasitaire (interne ou externe), castration ou stérilisation et enfin une bonne alimentation. Pour les oiseaux, la vaccination est rare, mais une bonne alimentation est nécessaire avec entretien quotidien de la cage», a ajouté M. Sourri. Par ailleurs, il faut être aussi attentif aux moindres gestes de notre petit animal de compagnie. Lorsqu'un chien commence à faire bouger sa queue, c'est le signe de fierté et de joie. Quant aux chats qui ont l'habitude de jouer ou de scruter les gestes de leur maître, c'est le signe de bonne santé, mais s'ils arrêtent de le faire, c'est un mauvais signe. Par ailleurs, si le chat ou le chien refuse de manger ou de jouer avec sa queue, ce sont des signes aussi d'alerte pour les animaux, il faut contacter un vétérinaire. En outre, la Spana déconseille au public d'abandonner dans la rue un chien ou un chat, il faut les amener aux centres de la Spana qui se trouvent dans plusieurs villes. ■

Rachid Tarik

CHATS INDÉSIRABLES

Le programme éducatif de la Spana propose la protection des animaux de travail et de compagnie, contrôle des effectifs des chiens et chats indésirables avec ramassages, stérilisation ou castration et euthanasie dans les cas extrêmes : accidents, maladies incurables et mauvais état de l'animal. Quant à l'organisation des visites scolaires au refuge de la Spana, pour les écoles privées, ces établissements scolaires se chargent eux-mêmes du transport de leurs élèves tandis que dans les écoles publiques, c'est la Spana qui s'en charge. Chaque visite dure deux heures et demie avec la présence d'un animateur, un vétérinaire privé et le responsable du centre.

Aux côtés des chiens et chats abandonnés, le refuge de la Spana abrite notamment un lapin et un cochon.

REPÈRES

- **La prolifération des animaux errants est un vecteur de transmission de certaines maladies comme la rage.**
- **Pour lutter contre la prolifération des chiens et des chats, la seule solution est la stérilisation et la castration.**
- **Pour les paysans qui possèdent un âne, un cheval, un mulet agité, il peut l'amener à la Spana pour le castrer gratuitement.**

EXPRESS

Mort des abeilles

Les apiculteurs rassurés par le rejet du Cruiser

L'Union nationale de l'apiculture française (Unaf) a salué jeudi la décision du Conseil d'État qui a rejeté le pourvoi de la société Syngenta sur l'interdiction définitive du pesticide Cruiser OSR par le gouvernement.

«Après un premier échec en référé fin juillet au tribunal administratif de Versailles, la société agrochimique a tenté en vain de convaincre le Conseil d'État que la décision ministérielle de retrait serait illégale et préjudiciable à l'agriculture», indique l'Unaf dans un communiqué. Le Conseil d'État a refusé le pourvoi le 21 novembre, précise l'Unaf pour qui le «retrait du Cruiser OSR sur le colza (...) est une mesure de sauvegarde courageuse et indispensable mais non encore suffisante».

Kenya

Une réserve va s'équiper de drones contre le braconnage



Une des réserves privées les plus connues du Kenya a annoncé vendredi qu'elle allait s'équiper de drones de surveillance pour lutter contre le braconnage croissant des rhinocéros, qui prend des proportions alarmantes. La réserve de Ol Pejeta a lancé un appel public à souscription pour s'équiper d'un premier drone, équipé d'une caméra et de capteurs permettant de suivre et d'identifier les rhinocéros qui seront porteurs chacun d'une puce électronique.

France

Développement durable : moins de campagnes d'entreprise

Les entreprises françaises lancent moins de campagnes de communication sur le développement durable, une tendance positive, car elle montre que les groupes ont intégré ces notions en interne, a estimé vendredi à l'AFP une responsable de l'Union des annonceurs (UDA). À l'occasion du cinquième anniversaire de la Charte d'engagements des annonceurs pour une communication responsable de l'UDA, cette dernière a rendu public un sondage Harris Interactive.

Australie

Les plus vieux et plus grands arbres de la planète se meurent

Des scientifiques ont mis en garde, vendredi, contre la mortalité alarmante des arbres géants et très anciens, plus grands organismes vivants de la planète, qui abritent quantité d'oiseaux et une riche biodiversité. Ces travaux, menés par des universitaires australiens et américains, ont été publiés dans la revue Science. Ils concluent que partout les vieux grands arbres sont menacés de disparition si aucune politique de préservation n'est mise en œuvre. «C'est un problème mondial qui concerne presque tous les types de forêts», a indiqué David Lindenmayer de l'Université nationale d'Australie, chef du programme. «À l'image des grands animaux comme les éléphants, les tigres ou les cétacés dont la population est en fort déclin, un faisceau d'indices nous montre que ces arbres courent le même risque».





ROYAUME DU MAROC
L'AGENCE DE LOGEMENTS ET D'EQUIPEMENTS MILITAIRES
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 94/2012 (SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé jeudi 3 janvier 2013 à 11 heures au siège de l'Agence de Logements et d'Equipements Militaires à l'ouverture des plis sur offres de prix relatives aux travaux du projet de construction de :

- Programme de construction de 95 logements, 14 commerces et 2 conciergeries Ilot 5« INBIAT » à Fès.
- Programme de construction de 90 logements, 14 commerces et 2 conciergeries Ilot 9 « INBIAT » à Fès.

• LOT : MENUISERIE BOIS - ALUMINIUM ET METALLIQUE

Les offres pour chaque lot devront être mises dans une grande enveloppe cachetée comprenant :

1ère enveloppe.

A/ Dossier administratif :

- La déclaration sur l'honneur signée et timbrée suivant modèle joint au C.P.S.
- Les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de l'entreprise.
- L'attestation fiscale datée de moins d'un an et délivrée par le percepteur certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière.
- L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S. certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Une attestation d'inscription au registre du commerce.
- Une attestation d'assurance.
- Une copie légalisée des statuts de la société.
- La fiche de renseignements concernant les litiges antérieurs ou en cours.
- Le quitus d'achat du dossier d'appel d'offres délivré par l'ALEM.
- Le règlement de la consultation et les cahiers des prescriptions spéciales et techniques, paraphés et signés.
- L'attestation de visite des lieux.
- Les cautions provisoires sont fixées à :

Ilot 5	Ilot 9
12.000,00 DHS	12.000,00 DHS

B/ Dossier technique :

- L'état détaillé des moyens humains, matériels et techniques du concurrent
- Les Attestations datées de moins de cinq (5) ans, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les prestations ont été exécutées ou par les Ministères, Etablissements Publics ou communes qui en ont bénéficié. Chaque attestation doit préciser la nature des prestations, le montant en toutes lettres et en chiffres, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire. Ces références doivent se reporter à des réalisations d'ouvrages similaires à ceux objet du présent appel d'offres.(les copies de ces références non certifiées conformes aux originaux ne seront pas prises en considération).
- L'attestation de qualification et classification des entreprises délivrée par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la politique de la ville ou par le Ministère de l'Equipement et du Transport.

LOT	Ministère de Habitat, de l'Urbanisme et de la politique de la ville	Ministère de l'Equipement et du Transport
• MENUISERIE	Secteur 10 Qualification 10.1 Classe 3	Secteur 7 Qualification 7.1 Classe 3

- Mémoire technique précisant l'organisation et la méthodologie d'exécution des travaux.
- Moyens humains et matériels affectés aux travaux objet du présent appel d'offres.
- Planning détaillé d'exécution des travaux.

2ème enveloppe

Dossier financier :

- Acte d'engagement.
- Le bordereau des prix- détail estimatif complété en chiffres et en lettres, paraphé et signé.

Le cahier des charges auquel sera joint le règlement de la consultation est à retirer du service des achats de l'A.L.E.M contre paiement (espèces ou chèque certifié) d'un montant de :

Ilot 5	Ilot 9
150,00 DHS	150,00 DHS

Les soumissions devront parvenir sous plis cachetés ou remises en mains propres au président de la commission d'ouverture des plis à la date et l'heure fixées ci-dessus à l'adresse suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE LOGEMENTS ET D'EQUIPEMENTS MILITAIRES
439 BIS, AVENUE HASSAN II – RABAT.
Tél : 05 37 69 11 61 / Fax : 05 37 69 57 66

(C-67094/12)

www.lematin.ma sur notre site vous trouverez
d'autres informations et toutes nos rubriques pratiques : TV, jeux, météo…

Dégradation du couvert forestier

Trop nombreux, le sanglier objet de 800 battues

La campagne des battues de cet animal sauvage, lancée samedi 8 décembre, visera quelque 300 «points noirs».



En 2012, il a été procédé à l'abattage de 8 800 sangliers contre 5 100, en 2 011.

Après avoir été considéré dans plusieurs pays comme une espèce noble, le sanglier a réussi ces dernières années à faire l'unanimité contre lui. Les effectifs du sanglier ont connu une augmentation importante causant ainsi des dégâts significatifs aux récoltes, aux plantations agricoles et aux peuplements forestiers. Face à ce danger, il est devenu urgent de réagir. «Dans notre stratégie de régulation des densités de sanglier, nous avons identifié plus de 300 zones comme points noirs, dont la régulation nécessitera l'organisation de plus de 800 battues pour un budget de près de 4 090 000 DH. Il faut signaler qu'en 2012, il a été procédé à l'abattage de 8 800 sangliers comparativement à 2 011 où 5 100 sangliers ont été abattus, soit une augmentation de 71%», a souligné Mohamed Saïdi, chef du service de la chasse au Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification (HCEFLCD), lors du coup d'envoi officiel des battues de sangliers, lancées samedi 8 décembre. Pour préparer cette campagne, un travail en amont a été effectué par le HCEFLCD, notamment en ce qui concerne l'identification des zones de concentration appelées aussi zone à risque ou «points noirs», et qui correspondent à une zone géographique sur laquelle sont constatés des dégâts agricoles importants ou des dégradations dans les habitations. La campagne de battues du sanglier devra durer toute l'année sur l'ensemble du territoire et sans limitations de quota dans les «points noirs». Elle concernera le Sud-Ouest, le nord de l'Oriental, le Haut et le Moyen-Atlas où ont été identifiés 62% des «points noirs». La prolifération du sanglier est un phénomène qui concerne tous les pays du pourtour méditerranéen, aux conditions écologiques et climatiques similaires à celles du Maroc. Cet accroissement est le résultat d'un déséquilibre écologique dû à la nature prolifique de cette espèce qui peut donner naissance à quatre jusqu'à dix marcassins en une portée avec possibilité de deux portées par an, mais aussi à sa capacité d'adaptation aux différents milieux. La prolifération de cet animal est due également à la disparition des prédateurs naturels notamment de la panthère. Lors du débat, il a été question de sauvegarder le chacal, qui est aussi un grand prédateur du sanglier. Mais ce prédateur se trouve actuellement menacé par la horde de chiens errants et sauvages qui vivent dans la forêt.

Pour sa part, Jilali Chafik, président délégué de la Fédération royale marocaine de chasse (FRMC), a rappelé les mesures d'accompagnement à entreprendre pour la réussite de ces battues en pensant à l'enterrement des sangliers abattus. «Sans cela, les chasseurs seront réticents à toute éventuelle battue», a ajouté M. Chafik. Ce dernier a aussi interpellé les responsables de la chasse sur les autorisations administratives pour lancer des battues de sangliers. «Ces autorisations ne sont plus nécessaires dans les "points noirs". Il faut seulement éviter d'avoir dans ces zones des problèmes entre chasseurs et agriculteurs», lui ont répondu des responsables de cette campagne.

Surtout ne pas oublier de penser à la sécurité du trafic routier. «Il faut mettre une signalisation de limitation de vitesse pour alerter les automobilistes sur les zones où se déroulent ces battues de sangliers», ont indiqué des gendarmes présents à cette rencontre. «Nous allons penser à la mise en place des panneaux de signalisation pour éviter des accidents. En France, par exemple, le sanglier a été à l'origine de plus de 20 000 accidents en 2009», a souligné Abdeladim El-Hafi, Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification (HCEFLCD). Pour informer les conducteurs sur les zones où se dérouleront ces battues de sangliers, l'agenda de ces opérations sera mis ultérieurement sur le site du HCEFLCD, nous a indiqué un responsable proche de ce dossier. ■

R.T.

STRUCTURE MATRIARCALE

Le sanglier est un animal nocturne et crépusculaire qui dort dans des bauges (nids creusés à même le sol) durant les journées.

La structure sociale est matriarcale. Ce sont les femelles qui dirigent les groupes constitués de bêtes rousses et de marcassins. Parfois, plusieurs laies adultes font partie de la compagnie, mais la plus âgée dirige le groupe. Avec le temps (au bout de quatre ans), les bêtes rousses prennent leur indépendance et deviennent solitaires.

La période du rut (de l'accouplement) se déroule entre septembre et mars. Les femelles mettent bas entre février et juin après une gestation de 110 jours.

REPÈRES

■ Cette année, les battues de sangliers se font en coordination avec le ministère de l'Agriculture via les Chambres agricoles.

■ Plus de 20 000 collisions en 2009 contre près de 17 000 en 2008 : les accidents d'automobilistes percutés par des sangliers ne cessent d'augmenter en France.

■ Face à l'augmentation des accidents, le ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo, avait décidé, en 2010 pour la première fois, la mise en place d'un plan national de maîtrise du sanglier.

EXPRESS

Énergies renouvelables

Adaptation de l'éolien au réseau électrique



Venteea, un projet qui vise à étudier l'adaptation des réseaux électriques à la production d'énergie éolienne, a été lancé officiellement dans l'Aube (est de la France), a annoncé vendredi son chef de file, le gestionnaire de réseau ERDF. «Ce projet de recherche sur les réseaux électriques intelligents ou "smart grids" a pour objectif d'intégrer efficacement l'énergie éolienne dans les réseaux électriques», a souligné dans un communiqué ERDF, filiale d'EDF qui gère le réseau de distribution d'électricité sur la quasi-totalité du territoire.

Émissions de gaz carbonique

Les grandes entreprises françaises s'engagent de plus en plus

Les grandes entreprises françaises prennent des engagements de plus en plus élevés en matière de réduction des émissions de CO_2, mais elles tardent à s'adapter aux nouveaux marchés liés au développement durable, montre une étude publiée vendredi. D'après cette étude réalisée par l'organisation Carbone Disclosure Project (CDP) et le cabinet Accenture auprès des 250 plus grandes entreprises françaises par la valeur boursière, 72% des répondants se sont fixé des objectifs de réduction des émissions de CO_2, contre 66% en 2010 et 69% en 2011.

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change
www.bmci.ma
Au resto, je prends le menu tout compris. Et avec ma banque, je peux faire pareil ?
SOLUTIONS JEUNES ACTIFS
Votre Pack Jeunes Actifs tout compris, à partir de 20 dh ttc/mois.
Quand on entre dans la vie active, on doit gérer un budget serré, surtout les fins de mois. Alors inutile de l'alourdir encore avec des frais bancaires cachés ou injustifiés !...
Avec les Solutions Jeunes Actifs, la BMCI vous propose à partir de 20 dh ttc/mois, un pack bancaire tout compris : votre carte de retrait et de paiement utilisable aussi sur Internet, des services de banque à distance pour gérer votre compte sans vous déplacer et même une facilité de caisse(1) dont vous pouvez bénéficier dès l'ouverture de votre compte. La cerise sur le gâteau ? Pour toute ouverture de compte avant le 31 Mars 2013, votre Pack Jeunes Actifs est gratuit pendant 3 mois renouvelables(2). Sympa le menu BMCI !...
Jouez* sur www.bmci.ma et tentez de gagner de nombreux lots
05 29 044 044
VOUS MÉRITEZ UNE NOUVELLE RELATION AVEC VOTRE BANQUE

www.lematin.ma sur notre site vous trouverez
d'autres informations et toutes nos rubriques pratiques : TV, jeux, météo…



Rencontres internationales de la Photo de Fès

Fès sous les objectifs des artistes du monde

Jusqu'au 31 décembre à l'Institut français du Maroc, des photographes tous azimuts, donneront à voir leurs œuvres en proposant chacun sa vision de la capitale spirituelle. Fès, l'enchanteresse, la discrète, la mystérieuse, n'en finit pas d'inspirer les artistes du monde entier.





Sous les objectifs de photographes de différentes parties du monde, la capitale spirituelle révèle ses secrets et dévoile ses trésors.

Des paysages variés, des regards différents et des approches artistiques et esthétiques diverses, voilà ce que propose l'Institut français du Maroc jusqu'au 31 décembre, à travers la 6e édition des Rencontres internationales de la Photo de Fès. Un événement qui opère un gros plan sur l'art photographique avec des artistes internationaux qui nous livrent leurs visions du monde. Nous prouvons ainsi composer des photos. C'est tout un art. N'est pas forcément artiste qui appuie sur le déclencheur pour produire des clichés. Avoir l'œil pour capturer l'image là où il faut quand il le faut en respectant un certain nombre de règles techniques, fait que ces personnes réussissent des photos au point de donner envie aux autres de les contempler et de s'y attarder. Ces virtuoses de la photo mettent justement le doigt sur ce quelque chose qui hisse leurs images au rang d'œuvres d'art. Et ce sont ceux-là même qui donnent rendez-vous au public de la ville de Fès.

«Dans un monde où il est très rare de découvrir encore des endroits secrets ou cachés, la photographie peut jouer un rôle de révélateur. Cette année, Les Rencontres internationales de la photo de Fès témoignent de ce besoin du photographe de pousser des portes, d'aller plus loin afin de découvrir la face cachée des choses ou des êtres», souligne Simon Edwards, commissaire des Rencontres.

Ainsi, le temps d'un événement, la ville de Fès se fait muse et inspiratrice. Sous les objectifs de photographes de différentes parties du monde, la cité révèle ses secrets et dévoile ses trésors. Scarlett Coten nous livre sa vision de femme européenne sur le monde des hommes. Jean-Christophe Ballot, après avoir bourlingué dans les métropoles les plus peuplées du monde pose son regard sur Fès pour en capturer des clichés plus intimistes et un tantinet poétique. Une intimité également photographiée par Omar Chennafi qui se livre à un voyeurisme artistique qui lui fait découvrir les intérieurs des maisons fassies. Ce qui est caché d'habitude est, par lui, dévoilé et révélé au grand jour.

Prolongement logique et légitime de la photographie, l'art vidéo est également représenté dans cette manifestation par des vidéastes qui donneront à voir et à méditer leurs projets esthétiques à travers des œuvres qui mettent à contribution plusieurs genres artistiques. La Maison européenne de la photographie propose aux spectateurs une collection d'une soixantaine de vidéos courtes, réalisées par des artistes internationaux où les auteurs explorent des thématiques aussi humaines qu'universelles.

À l'issue de cet événement, les amoureux de la Fès (re) découvriront leur ville sous de nouveaux prismes ; ceux de l'art et de la créativité. ■

Kenza Alaoui

UN ÉVÉNEMENT, PLUSIEURS ACTIVITÉS

En plus des expositions programmées dans le cadre des Rencontres internationales de la photo de Fès, des activités, axées autour de la photographie, seront organisées tout au long de cette manifestation. Le 8 décembre, une table ronde a lancé les Rencontres internationales de la photo de Fès, donnant lieu à une parole prise à plusieurs voix, Jean-Luc Monterosso, Simon Edwards, Scarlett Coten, Jean-Christophe Ballot, Megumi Matsubara et Omar Chennafi. Au menu également, une rencontre autour du portrait qui se veut un moment d'échanges autour de la pratique du portrait au Maghreb ces dernières années. Jeanne Mercier présentera différents travaux photographiques de plusieurs photographes puis échangera avec la photographe Scarlett Coten sur sa série Mectoub exposée à la galerie de l'Institut français de Fès. Autre projet programmé, celui intitulé «La médina de Fès sous le regard de ses enfants». Il a pour but d'aider la prochaine génération à découvrir cet art de photographie afin qu'elle puisse refléter via ce médium le lieu où elle vit. Et en parallèle de ces Rencontres internationales de la photo de Fès, des ateliers d'initiations à la photographie, sont organisés au profit des élèves des cours de langues de l'Institut français de Fès. Ils sont animés par les deux jeunes photographes, Omar Chennafi et Anas Med El Issmaeli.

REPÈRES

Au programme

■ Expositions

- «Inside-out-project» : Jeunes talents Fès. Place Batha, du 8 au 31 décembre.

- « MectouB »: Scarlett Coten. Galerie de l'Institut français de Fès, du 8 au 31 décembre.

- «Esquisses orientales» : Jean-Christophe Ballot. Galerie Kacimi, du 8 au 31 décembre.

■ Vidéos

- «Maison européenne de la photographie» : Installation. Complexe Culturel Sidi Mohammed Ben Youssef, Galerie du Jardin des Biehn, Musée Batha et Galerie Kacimi, du 8 au 31 décembre.

- «Une chambre rouge» : Megumi Mat Subara. Musée Batha, du 8 au 31 décembre.

Exposition

- «Fès l'invisible» : Omar Chennafi. Médina de Fès, du 8 au 31 décembre.

- «Photos stream» : Projections photo. Bab Boujloud, 16 décembre.18h. Place Batha, 23 décembre, 18 h.

■ Rencontres

- Rencontre autour du portrait : Scarlett Coten et Jeanne Mercier. Médiathèque de l'Institut français, 11 décembre, 17 h 30.

- «Rallye photo» : la médina de Fès «sous le regard de ses enfants». Dar Batha

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Cession de biens immobiliers
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 71/12

Le Crédit Agricole du Maroc lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour la cession de plusieurs lots de biens immobiliers présentés comme suit :

N° de lot	VILLE	DESIGNATION	SUPERFICIE	TITRE FONCIER	ADRESSE
1	MOHAMMEDIA	TERRAIN NU-ZONE VILLA	392 m²	11.032 / 26	LOTISSEMENT ESSALAM HAY CHAWTA II
2	MOHAMMEDIA	TERRAIN NU-ZONE VILLA	369 m²	11.033 / 26	LOTISSEMENT ESSALAM HAY CHAWTA II
3	MOHAMMEDIA	TERRAIN NU-ZONE VILLA	392 m²	11.034 / 26	LOTISSEMENT ESSALAM HAY CHAWTA II
4	MOHAMMEDIA	TERRAIN NU-ZONE VILLA	419 m²	11.040 / 26	LOTISSEMENT ESSALAM HAY CHAWTA II
5	MOHAMMEDIA	TERRAIN NU-ZONE VILLA	368 m²	11.045 / 26	LOTISSEMENT ESSALAM HAY CHAWTA II
6	MOHAMMEDIA	TERRAIN NU-ZONE VILLA	420 m²	11.050 /26	LOTISSEMENT ESSALAM HAY CHAWTA II
7	MOHAMMEDIA	TERRAIN NU-ZONE VILLA	403 m²	11.056 / 26	LOTISSEMENT ESSALAM HAY CHAWTA II
8	MOHAMMEDIA	TERRAIN NU-ZONE VILLA	376 m²	11.062 /26	LOTISSEMENT ESSALAM HAY CHAWTA II
9	MOHAMMEDIA	TERRAIN NU-ZONE VILLA	379 m²	11.068 /26	LOTISSEMENT ESSALAM HAY CHAWTA II
10	MOHAMMEDIA	TERRAIN NU-ZONE IMMEUBLE	3246 m²	11.069 /26	LOTISSEMENT ESSALAM HAY CHAWTA II
11	CASABLANCA	APPARTEMENT	462 m²	36475/1	14, RUE IBNOU KHATIMA QUARTIER DES HOPITAUX
12	CASABLANCA	APPARTEMENT	82 m²	10/47	RUE 18, N° 202 HAY OUSRA AIN CHOCK
13	SALE	APPARTEMENT	72 m²	9292/20	AVENUE BEN HASSAN EL OUAZZANI, HAY SALAM
14	SALE	APPARTEMENT	75 m²	9293/20	AVENUE BEN HASSAN EL OUAZZANI, HAY SALAM
15	BERRECHID	TERRAIN NU	102200 m2	18913/15	OULED HRIZ – DOUAR HOUACHMA

• Le dossier de soumission portant la mention « **CONFIDENTIEL** », le **numéro du lot** et du **titre foncier**, peut être soit, déposé sous pli fermé scellé à la Direction des Achats contre décharge, soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi, au plus tard le :

Vendredi 21 Décembre 2012 à 16h, à l'adresse suivante :
CREDIT AGRICOLE DU MAROC
Monsieur le Directeur des Achats
Angle rue d'Alger et rue Moascar, Hassan, Rabat.

Le dossier de soumission présenté par lot séparé, doit obligatoirement comprendre :
- L'acte d'engagement (à demander) dûment renseigné, signé et légalisé
- L'identité du soumissionnaire :
  • Une copie de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques ;
  • Une copie des statuts ou des pouvoirs de signature pour les soumissionnaires agissant pour le compte de personnes morales.
- Une caution bancaire de 3% du montant de l'offre au profit du Crédit Agricole du Maroc (cette caution sera restituée pour toute offre non retenue).

Les offres portant sur plusieurs titres fonciers doivent être présentées dans des dossiers séparés par lot.

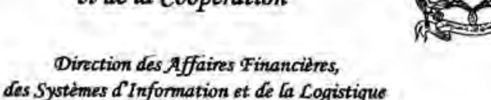
Pour tout renseignement, demande de l'acte d'engagement et visite, contactez :
M. Lahoussine AZERROUAL – Direction de la Gestion du Patrimoine Immobilier au
Tél. : 05 37 26 72 02 ou au 05 37 26 92 92
E-mail : azeroual@creditagricole.ma

(C-68315/12)

Royaume du Maroc
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération



المملكة المغربية
وزارة الشؤون الخارجية والتعاون



Direction des Affaires Financières, des Systèmes d'Information et de la Logistique

مديرية الشؤون المالية ونظم المعلومات واللوجستيك

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/2012/MAEC (Séance publique)

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des concurrents que l**e vendredi 21 décembre 2012 à 10H00** au lieu du **Mardi 11 décembre 2012 à 10H00**, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction des Affaires Financières, des Systèmes d'Information et de la Logistique au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (Salle 3) à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'achat et l'installation des équipements de climatisation des bâtiments siège du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (nouveau et ancien) à Rabat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Division de la logistique du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique **www.marchespublics.gov.ma** et à partir de l'adresse électronique suivante : **www.diplomatie.ma**

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.06.388 du 16 moharrem 1428 (5 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Le dossier d'appel d'offres comprend : **Quatre Vingt Trois (83) feuilles**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent Quatre Vingt Mille dirhams (180.000,00 DHS)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du décret n° 2.06.388 précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis dans le bureau des marchés à la Division de la logistique du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux sera organisée le lundi 17 décembre 2012 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont, outre le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé, celles prévues par l'article 23 du décret n° 2-06.388 précité, à savoir :

1. Dossier administratif comprenant:
a- Une déclaration sur l'honneur comprenant les indications et les engagements précisés à l'article 23 du décret n° 2-06.388 du 05 février 2007, relatif aux marchés de l'Etat;
b- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent conformément à l'alinéa 2 du paragraphe A de l'article 23 du décret n° 2-06.388 précité;
c- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé;
d- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
e- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.
f - Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

N.B: Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des attestations visées aux paragraphes c, d et f ci-dessus délivrées par les administrations ou les organismes compétentes de leurs pays d'origine ou de provenance, et à défaut, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine ou de provenance.

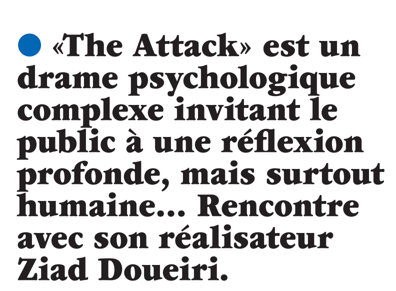
2- Dossier technique comprenant:
a) une note indiquant les moyens humains et techniques de l'entreprise ainsi que les références principales du concurrent en projets similaires,
b) les attestations délivrées par les maîtres d'ouvrages qui ont bénéficié de ces prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire (ces documents doivent être certifiés conformes).

(C-68508/12)

Interview de Ziad Doueiri, réalisateur d'origine libanaise

«Ma démarche était d'aller au-delà des évidences concernant le conflit israélo-palestinien»

● Adaptation du roman l' «Attentat» de l'écrivaine Yasmina Khadra, le film «The Attack» de Ziad Doueiri était en compétition officielle dans la catégorie long métrage. Il a été projeté pour la première fois dans un pays arabe, au Maroc, à l'occasion de la 12e édition du Festival international film de Marrakech.



● «The Attack» est un drame psychologique complexe invitant le public à une réflexion profonde, mais surtout humaine… Rencontre avec son réalisateur Ziad Doueiri.



Ziad Doueiri.

***Le Matin :** «The Attack» était en compétition officielle à la 12e édition du FIFM, dans la catégorie long métrage. Que pouvez-vous nous dire sur ce film dont vous êtes le réalisateur ?*

Ziad Doueiri : J'ai co-écrit ce film avec mon épouse Joelle Touma en m'inspirant du roman de l'auteure Yasmina Khadra que j'ai beaucoup aimé. Un travail acharné entre écriture et financement pour mener à bout ce projet, cela m'a pris énormément de temps. Ma démarche était d'aller au-delà des évidences que tout le monde connait concernant le conflit israélo-palestinien et les prises de positions des différents partis en cause, mon but étant de montrer une autre vision, une autre manière de penser ce conflit qui dure depuis des années. À travers mon personnage principal qui est Amin Jaâfari et dès la première séquence du film, on voit un drame avant tout humain qui prend forme, cet époux aimant dont la vie paisible à Tel-Aviv bascule lorsqu'il découvre que sa femme est impliquée dans un attentat à la bombe. C'est le point de départ d'une série d'interrogations menant dans les dédales de l'inconscient collectif, les prises de position hâtives… toutes ces certitudes qu'on peut avoir et qui du jour au lendemain peuvent s'avérer caduques. J'ai donc choisi de traiter un sujet délicat sans aucun parti pris, l'objectif étant avant tout de revenir sur une problématique réelle à travers une fiction, une histoire d'amour. Je n'ai donc aucun parti pris dans le sens où il ne s'agit aucunement de défendre un parti au détriment d'un autre…

Quel message voulez-vous transmettre à travers ce film ?

Je ne sais pas si j'ai un message en particulier. Quand je me suis assis pour écrire ce film, je n'avais pas un message, je voulais tout simplement montrer comment on peut être marié à une femme pendant 15 ans, qu'on a beaucoup aimée et à laquelle on a tout donné… pour se rendre compte subitement qu'on est dépassé par les évènements. La vie de mon personnage principal qui est Amin Jaâfari va basculer.

Il s'agit bien là d'une fiction ?

C'est l'histoire d'un docteur qui est censé sauver des vies et qui découvre que sa femme est à l'origine d'un attentat à la bombe, c'est-à-dire qu'elle a tué des personnes, volé leur vie, tout le contraire de ce qu'il fait, sa vocation de médecin en prêtant le sermon d'Hypocrate. D'ailleurs à la fin du film, il finit par pardonner à sa femme en pleurant. C'est donc avant tout une histoire d'amour, de contradictions, de sentiments forts qui se heurtent à des réalités plus fortes et extrêmement douloureuses…

Votre film est une adaptation de l'ouvrage de Yasmina Khadra, jusqu'à quel point avez-vous été fidèle à l'œuvre et comment Amine Jaâfari est-il inspiré d'un personnage réel ?

Yasmina Khadra est un auteur doué qui vous fait entrer avec brio dans son univers et ses écrits sont férocement critiqués dans le monde arabe. À la lecture de son livre, j'ai été littéralement happé par son style unique de raconter, de vous faire vivre dans la peau de ses personnages. J'ai donc essayé le plus possible d'être fidèle à l'œuvre de l'auteure. Ceci dit, à la fin de son histoire le personnage principal sera tué, ce qui ne sera pas le cas dans le film puisqu'en tant que réalisateur j'ai dû personnaliser l'histoire en mettant la lumière sur le personnage d'Amin Jaâfari que j'ai mis en avant, je me suis donc approprié la fin de l'histoire, j'en ai fait une histoire personnelle, plus humaine….

Pourquoi avez-vous quitté les États-Unis après les évènements du 11 septembre 2001 ? Est-ce là un rejet de l'Occident ?

Je vous assure que non. Pour moi Ziad Doueiri. L'Occident ne m'a fait que du bien, car j'ai appris beaucoup de chose en tant que réalisateur. J'ai appris à partir du b.a.-ba, j'ai commencé en tant qu'électricien, machiniste, chauffeur au laboratoire, peintre, assistant-monteur de caméra, cadreur… j'ai fait beaucoup de métiers… ce qui m'amène à dire que l'Amérique n'a jamais été un problème politique pour moi bien que je sache parfaitement que leur politique est controversée, aveugle et pro-sioniste, mais bien sûr c'est une expérience, la mienne qui reste strictement personnelle. En 2001, j'ai senti qu'il était temps que je change de cap pour faire quelque chose d'autre, ne serait-ce qu'un petit moment. Je me suis donc installé au Liban jusqu'en 2004 où je suis parti en France y résider pour quelque temps et je suis revenu par la suite au Liban. Je ne peux pas appartenir à une culture à 100%, c'est ma nature depuis que j'étais tout-petit…

Une partie du film a été filmée à Tel-Aviv, en Israël. Comment s'est passé le tournage ?

Paradoxalement et malgré les a priori, je n'ai pas eu de problèmes avec les personnes qui ont travaillé avec moi lors du tournage ouvert et tolérant. Il faut dire qu'ils étaient tous de gauche, car les gens qui travaillent dans les arts sont en général tous libéraux, une élite de gauche. Des juifs d'Irak et du Maroc qui parlent parfaitement arabe comme vous et moi. Il faut savoir qu'Israël est un pays dont la population est divisée, il y a des gens de droite, d'extrême droite, des sionistes, et aussi des gens de gauche très ouverts, mais qui constituent malheureusement une petite minorité.

Qu'en est-il du budget de ce film ?

C'est le plus petit budget que j'ai fait de ma vie et il est de 1,5 million de dollars. «West Beirut» que j'ai réalisé des années auparavant en 1998 a nécessité 1 million de dollars, en 2012 je fais un film à 1,5 million, c'est terrible ! D'ailleurs, j'ai beaucoup galéré pour trouver des financements, le Qatar, entre autres, a accepté de me donner un coup de main en finançant une partie du film bien que ce dernier n'ait pas été projeté au Festival du Qatar, les organisateurs m'ont expliqué que le film était «risqué» vu le contexte actuel, et ce, bien qu'ils l'aient aimé lorsqu'ils l'ont vu.

Pourquoi avez-vous choisi de traiter un sujet aussi délicat ?

Je vais vous dire une chose, en tant que cinéaste n'est-il pas, quelque part, notre rôle de nous remettre en question ? Si on ne le fait, qui le fera alors ? Qui est supposé retourner la pierre, remuer le système… Les politiciens sont malheureusement dans bien des cas aux abonnés absents. Donc, il faut que quelqu'un le fasse, le faut d'aller à contre-courant, oser montrer ce qui peut déranger.

Un dernier mot ?

Je suis très content que mon film soit projeté au Festival du film de Marrakech. Le Maroc est un pays ouvert et le fait de prendre le risque de montrer un film qui traite une question aussi fragile et délicate que celle du conflit israélo-palestinien est une excellente initiative, une preuve de plus que le cinéma n'a pas de frontières…■

Marrakech - Propos recueillis par Afaf Sakhi

SYNOPSIS DU FILM

Le film raconte l'histoire d'un chirurgien israélo-palestinien, Amin Jaâfari, un arabe israélien complètement intégré dans la société de Tel-Aviv marié à une Palestinienne qui, appelé sur le théâtre d'un attentat-suicide à Tel-Aviv, découvre que non seulement son épouse est l'une des victimes de l'attaque, mais aussi la kamikaze. À partir de là commence l'aventure du chirurgien dans les Territoires palestiniens à la recherche de la vérité…

تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI



Assises Export

المنتدى المغربي للتجارة الدولية والمناظرة الوطنية الثالثة للتصدير

Forum Marocain du Commerce International & 3èmes Assises Nationales de l'Exportation

11 Décembre 2012, Skhirat

Centre International de Conférences MOHAMMED VI

Commerce extérieur compétitif







Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies

Département du Commerce Extérieur



Association Marocaine des Exportateurs

Partenaire Presse : L'ECONOMISTE

mission conseil

Garde de bébés

Les crèches de la métropole : quel mode d'emploi ?

- **Un bébé est décédé dans une crèche du quartier Hay Hassani.**
- **Plusieurs établissements exercent en toute illégalité.**

Un bébé de quatre mois est décédé récemment dans une crèche au niveau de Hay Hassani. Les causes du décès ne sont pas connues. La maman a déposé son bébé à la crèche à 8 h et à 11 h, elle a reçu un appel lui annonçant le décès du petit», affirme une amie de la famille. Des sources bien informées soulignent que la nurse a vu un changement anormal sur le visage du petit garçon avant qu'il ne rende l'âme. À la crèche, on a annoncé à la maman qu'il s'était étouffé, mais une enquête judiciaire est ouverte afin de déterminer les vraies causes de cette mort subite. D'autres personnes proches du dossier affirment également que la crèche en question exerce en noir. Malheureusement, les mamans qui n'ont pas d'autres solutions pour garder leurs enfants se voient obligées de les confier à des crèches parfois inexpérimentées dans ce domaine. «Pour confier son bébé à des personnes professionnelles, il faut payer des tarifs exorbitants et encore le service laisse parfois à désirer», nous confie une mère casablancaise, qui a vécu l'année dernière une mauvaise expérience avec une crèche située au quartier


La garderie doit prendre en considération les besoins de chaque enfant.

Palmiers : «Ma fille est rentrée un jour traumatisée de la crèche. Elle faisait des crises de pleurs dès qu'on la mettait sur la table à manger. Cet incident est survenu après qu'on ait fait des remarques à son éducatrice qui la laissait tout l'après-midi dans sa couche alors qu'on a opté pour cette crèche parce qu'elle avait une bonne réputation, même si l'on a payé les droits d'inscription fixés à 4 500 DH, en plus de 1 400 DH par mois pour quelques heures supplémentaires de garde. À noter que l'établissement n'a accepté ma fille qu'après l'intervention d'une personne qui connaissait la directrice». Après cet incident, la famille de la petite traumatisée a pensé à l'abus sexuel, mais en l'absence de soutien et d'expertise médicale, mais aussi faute de moyens financiers et de patience, elle n'a pas entamé de poursuite judiciaire. Les parents se sont contentés de retirer leur fille de l'école : «Cette expérience nous a écœurés et encore plus le comportement de la directrice qui a refusé catégoriquement d'imaginer tout scénario de punition ou de maltraitance dans son établissement. Pis, elle n'a jamais demandé des nouvelles de l'enfant». La maltraitance des tout-petits en crèche est souvent un sujet tabou pour diverses raisons. L'une d'elles est la crainte de représailles des éducateurs et éducatrices. «Non seulement on ne doit pas manifester notre mécontentement, mais on se trouve obligé d'offrir des cadeaux aux éducateurs pour éviter le pire», nous confie la maman de deux petits garçons âgés de 3 et 5 ans. Que ce soit dans les garderies de quartiers populaires ou à tarif cher, les cadeaux pour les éducatrices sont souvent monnaie courante. Pourtant, dans les quartiers huppés, les frais mensuels varient en moyenne entre 1 300 et 3 000 dirhams, en plus des frais de cantine, de garde au cours de la pause-déjeuner, les mercredis après-midi et pendant les vacances. Ce prix diffère aussi selon le système de l'école : français, américain ou canadien.

Dans les quartiers populaires, les mensualités sont de 100 à 200 DH. Mais, les crèches sont loin de répondre à tous les besoins pédagogiques des enfants. Ce sont en majorité des appartements ou des garages improvisés en classes ou en «espace de jeux» pour accueillir les petits de moins de 5 ans. «Les garderies dites populaires assurent la garde des enfants de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Certaines d'entre elles élargissent leurs services de 6 h 30 à 19 h 30 pour les mamans qui travaillent loin», souligne une professionnelle du secteur. Dans ces établissements, le personnel ne suit pas forcément des formations diplômantes comme dans les garderies «huppées». «Ce sont en général des jeunes filles du quartier qui surveillent les bébés. Pour les enfants en âge d'apprentissage, on les confie à des licenciées qui les aident à mémoriser le Coran, les chiffres et lettres, les préparant ainsi à la rentrée au CP», nous explique le directeur d'une crèche à Aïn Chock.

La vigilance recommandée

Selon une responsable en petite enfance, les parents doivent être vigilants quant au choix des personnes qui se chargent de garder de leurs enfants. En outre, la garderie doit prendre en considération les besoins de chaque enfant. De fait, les parents devraient opter pour un espace près de la maison pour éviter les détours. Il faut aussi se renseigner sur la réputation du lieu de garde. En cherchant la bonne crèche, les parents peuvent établir un tableau comparatif des établissements qui les intéressent. Ils y incluront la qualité de l'école, l'expérience du cadre pédagogique, le fonctionnement du lieu de garde (horaires d'ouverture et de fermeture, nombre d'assistantes maternelles, nombre de chambres), l'existence ou non d'une aire de jeu à l'extérieur, les activités proposées le matin et l'après-midi, le mode de paiement et les tarifs… L'établissement choisi devrait aussi proposer des heures d'adaptation allant d'une demi-heure à trois heures étalées sur la semaine afin d'éviter un placement «brusque» de l'enfant. «Malgré ma vigilance, j'ai découvert par coïncidence que mon fils de 18 mois passait ses journées à regarder la télé à la crèche, nous confie une jeune maman. En racontant cette mauvaise expérience à d'autres mamans, j'ai entendu des histoires encore plus graves telles que les punitions corporelles et autres modes de répression».

Mise à niveau obligatoire

Selon Mouna Ghazlaoui, responsable des crèches et des affaires féminines à la délégation du ministère de la Jeunesse et des sports au niveau du Grand Casablanca, «La loi n° 40-04 portant statut des crèches privées a imposé de nouvelles normes sur les crèches. Ces établissements privés sont désormais soumis à un contrôle pédagogique, administratif et sanitaire exercé par le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse». Le contrôle pédagogique a pour objet de veiller à l'application des programmes d'éducation et à la vérification de la bonne utilisation et de la bonne gestion des équipements éducatifs et du matériel pédagogique. «Avant de délivrer l'autorisation d'exploitation, on passe au crible les dossiers des fondateurs et du personnel des crèches. Ces derniers doivent avoir un parcours professionnel et personnel appropriés», explique-t-elle.

Par ailleurs, les membres de la commission de contrôle vérifient l'application des normes d'hygiène et de sécurité. Mouna Ghazlaoui assure que depuis huit ans, une nouvelle génération de crèches exemplaires estimées à plusieurs millions de dirhams s'installe à Casablanca.

Leurs fondateurs apportent leurs programmes et matériels de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique. De même, le personnel bénéficie, en permanence, de formation continue à l'étranger. Le ministère de la Jeunesse a également lancé une opération de mise à niveau en faveur des anciennes crèches depuis la mise en vigueur de la loi n° 40-04. Ainsi, il exige en plus du système éducatif approprié, une salle de repos, un espace de jeux, un cabinet d'infirmerie, une salle de psychomotricité et surtout des mesures de sécurité et des sorties de secours.

En cas de maltraitance, Mouna Ghazouli souligne qu'il faut alerter le ministère de la Jeunesse ou l'une de ses délégations. Suite à la réclamation des parents, une commission se déplace à la crèche en question et mène son enquête. Néanmoins, ces nouvelles mesures ne sont pas encore généralisées et les garderies qui exercent en toute illégalité pullulent toujours dans les ruelles de la métropole. ■

Nadia Ouiddar

REPÈRES

Contrôle modernisé

- **Certaines crèches installent des caméras de surveillance dans les salles de change.**
- **Ce concept rassure les parents.**
- **Il peut permettre aux parents de surveiller leurs enfants en direct à partir d'ordinateur ou smart phone.**

TÉMOIGNAGE

«Les parents peuvent se positionner en tant qu'acteurs dans la vie sociale de l'enfant»

«En se constituant en association, les parents se positionnent en tant qu'acteurs dans la vie sociale de l'enfant qui est exclusivement scolaire dans un premier temps. Cela facilite les échanges avec les établissements qui ont un interlocuteur représentant tous les parents. C'est un gain en temps, en énergie et en influence. D'un autre côté c'est rassurant pour les parents qui ont conscience que l'établissement est un partenaire, qu'ils ont de l'influence et qu'ils participent au confort de tous les enfants. Si chacun met au service de l'association, de l'école et des enfants, son savoir-faire, c'est-à-dire si le nutritionniste vérifie le menu de la cantine, le paysagiste offre des plantes, l'informaticien construit le site de l'association, la maman au foyer organise des après-midis du mercredi en contes et lecture, le journaliste organise des rencontres avec des personnalités… bref, si l'on est unis, on peut être efficace et influent.»

Imane Hadouche, coach certifiée

AVIS DU SPÉCIALISTE

Bouchaïb Karroumi, pédopsychiatre



Le bébé et les parents doivent être préparés à la première séparation

Il est important de bien préparer l'enfant, quel que soit son âge, à cette première séparation avec ses parents, surtout sa maman, car il risque d'être bouleversé par cette étape. On doit aussi expliquer à l'enfant qu'il rencontrera d'autres personnes et jouera avec d'autres enfants à la crèche. En outre, il vaut mieux lui faire visiter l'établissement scolaire avant la rentrée effective. Cette démarche le rassure. Le bon déroulement de la première étape de scolarisation est bénéfique pour le développement psychologique de l'enfant. Même si on laisse le bébé avec une tierce personne à la maison on doit le préparer parce qu'il risque de réagir à une séparation précoce en perdant l'appétit ou en pleurant. Par ailleurs, plusieurs critères déterminent le choix de la bonne crèche. Le plus important est de s'assurer que la formation et la formation continue des encadrants ont une place primordiale dans l'établissement choisi. En outre, les châtiments corporels ne doivent pas y être tolérés.

Société Centrale de Réassurance
Groupe CDG

Avis d'appel d'offres ouvert N° 09/2012

La Société Centrale de Réassurance lance un avis d'appel d'offres ouvert pour la maintenance des installations de climatisation, VMC et circuit RIA de la Tour Atlas.

Le cahier des charges est à retirer auprès du service courrier de la SCR à l'adresse ci-dessous à partir du **10/12/2012.**

Les offres doivent parvenir sous plis fermés et cachetés à :

**Monsieur le Directeur Général délégué
Société Centrale de Réassurance
2ème étage, Tour Atlas Place Zellaqa
Casablanca**

Par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposé contre décharge au service courrier de la SCR, à l'adresse précitée, au plus tard le **31/12/2012** avant **11h00**, **délai de rigueur.**

Les plis reçus postérieurement à la date et à l'heure ci-dessus ne seront pas admis.

*** Une visite des lieux s'impose**

(C-68441/12)



**«Le Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE)
lance un appel d'offres relatif à :**

La prestation de Nettoyage des sites suivants :
Siège social, Station Expérimentale Route d'EL Jadida, Station Tit Mellil, CTR MARRAKECH, LR AL HOCEIMA, CTR AGADIR, CTR KENITRA, LR LAAYOUNE, LR EL JADIDA.

La prestation de Surveillance des sites suivants :
CTR MARRAKECH, LR TETOUAN, LR LARACHE, CTR AGADIR.

La prestation de la gestion des courses du LPEE
La gestion des courses internes et externes du LPEE

Les cahiers des charges sont à retirer du siège social du LPEE sis 25, Rue d'AZILAL Casablanca en se présentant muni d'un cachet au bureau d'ordre.

Les offres doivent être déposées au siège du LPEE contre accusé de réception au plus tard le 19/12/2012 à 16 H. »

(C-68330/12)



Il sera procédé, en séance publique, dans les bureaux de la CGI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant la réalisation des travaux suivants:

N° du lot	Lot	Qualification requise	Caution provisoire (DH)	Frais de dossiers (DH)	Date d'ouverture des plis
Lot 17.b	Téléphonie TDM/IP élément actif interphonie appel infirmière	Secteur 11 – Classe 1 – Qualification 11.1, 11.5 & 11.6	200 000.00 Dh	250.00	Mercredi 02 Janvier 2013 à 09h00

Les dossiers de consultation sont à retirer auprès du Bureau d'Etudes :
- **OMNIUM TECHNOLOGIQUE** : 5, Av ADDOLB, Secteur 14 Hay Ryad, Rabat Tél : 0537 57 28 28 Fax : 0537 57 10 77

Les dossiers des soumissionnaires doivent être conformes aux dispositions décrites dans le dossier d'appel d'offres. Ils doivent parvenir sous pli fermé et cacheté, adressés à :

**Monsieur le Directeur Général
de la Compagnie Générale Immobilière (C.G.I)
Espace Oudaya, Angle Avenue Mehdi Ben Barka et Avenue Annakhil
à Hay Ryad – BP 2177 – à Rabat**

par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la C.G.I., ou remis en mains propres au Président de la commission d'ouverture des plis, au début de la séance et avant l'ouverture des plis, à la date et à l'heure fixées ci-dessus.

(68302/12)

Entretien avec Abdelkader Habchi, chef du service d'action éducative de base au ministère de la Jeunesse et des sports

«Des établissements scolaires réputés sont en situation illégale»

Le passage par la crèche est devenu presque obligatoire pour les petits casablancais. Néanmoins, ces établissements ne sont pas toujours conformes à la loi et mettent la vie des enfants en péril. Abdelkader Habchi nous dévoile les rouages de ce secteur et les grands changements qui l'ont marqué.

Le Matin : Qui réglemente le secteur des crèches au Maroc ?

Abdelkader Habchi : Le secteur des crèches est réglementé par le décret de loi 1941. Depuis 1991, le ministère de la Jeunesse et des sports est responsable de l'éducation des enfants âgés de moins de 4 ans, selon le décret 15/89. L'analyse de ce secteur a permis de constater que plusieurs établissements ne respectent pas le cahier des charges.

Face à cette situation, un comité du ministère de tutelle a préparé un nouveau projet de loi. En 2008, le décret 1/08/77 qui gère la loi 04/40 des crèches a précisé la définition des ces établissements en tant qu'espaces qui répondent aux besoins des petits selon des conditions d'encadrement et de santé bien déterminées. Le décret d'application mis en vigueur en 2009 sous forme d'un cahier des charges insiste sur les espaces nécessaires pour lé développement équilibré de l'enfant.



Abdelkader Habchi.

La loi 04/40 a ainsi donné un délai de 4 ans aux crèches autorisées par l'ancienne loi pour se mettre à niveau. Dans ce cadre, nous avons lancé des ateliers de sensibilisation en collaboration avec les différentes délégations et les autorités locales qui veillent au respect dudit cahier des charges.

Quelle est la situation à Casablanca ?

La région du Grand Casablanca compte plus de 57 crèches autorisées alors que 36 autres avaient déposé les demandes d'autorisation avant la rentrée 2012/2013. Les préfectures de Casa-Anfa et Sidi Bernoussi comptent 23 établissements. À Hay Hassani et Hay Moulay R'chid, on trouve 4 crèches alors que dans les zones de Ben M'Sick, Aïn Sebaâ et Mohammedia, on en dénombre un seul espace. Avant la dernière rentrée scolaire, 5 dossiers de crèches étaient en cours d'étude à Casa-Anfa et Sidi Bernoussi, 15 autres à Aïn Sebaâ, 6 à Aïn Chock, 2 à Al Fida et 3 dans la zone de Moulay R'chid. On peut trouver des établissements scolaires réputés en situation illégale, car ils n'ont que l'autorisation d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de lycée. La garde des enfants âgés de moins de 4 ans nécessite une autre autorisation. Ces établissements scolaires risquent des sanctions administratives et financières à même de se voir retirer l'autorisation d'exercer. Même si certains d'entre eux ont décidé de réglementer leur situation, une grande partie hésite encore à le faire. En cas d'incident, les enfants ne sont pas couverts par la loi.

> *La loi 04/40 a donné un délai de 4 ans aux crèches autorisées par l'ancienne loi pour se mettre à niveau.*

Est-ce que le ministre de la Jeunesse propose d'autres alternatives aux parents ?

Le ministère de la Jeunesse et des sports dispose de plusieurs centres partout au Royaume avec des espaces de crèches. Pour un tarif variant entre 50 et 150 DH, ces crèches publiques accueillent les enfants âgés de 3 mois à 4 ans ou de 18 mois à 6 ans selon la formation des encadrants. Les espaces réservés aux enfants âgés de 18 mois et plus assurent les services de garderie et aussi de l'enseignement préscolaire. Le Grand Casablanca compte 20 crèches publiques : 3 à Mohammedia et Casa-Anfa, 5 à Ben M'sick-Sidi Othmane, 2 à Al Fida-Mers Sultan et Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi. Les préfectures de Sidi Bernoussi et Aïn Chock Hay Hassani comportent chacune une seule crèche du ministère de la Jeunesse. ■

Entretien réalisé par Ndia Ouiddar

LES CRÈCHES D'ENTREPRISE : UN NOUVEAU CONCEPT

L'article 162 du Code du travail marocain stipule qu'une chambre spéciale d'allaitement doit être aménagée dans toute entreprise ou à proximité immédiate lorsque cette entreprise occupe au moins cinquante salariées âgées de plus de seize ans. Les chambres d'allaitement peuvent servir de garderies pour les enfants des salariées travaillant dans l'entreprise.

Les conditions d'admission des enfants, celles requises dans les chambres d'allaitement ainsi que les conditions de surveillance et d'installations d'hygiène de ces chambres sont fixées par l'autorité gouvernementale chargée du travail. Selon l'article 163 du même code, plusieurs entreprises voisines dans une zone déterminée peuvent contribuer à la création d'une garderie aménagée suivant les conditions appropriées.



Le non-respect des dispositions de l'article 162 est puni d'une amende de 2 000 à 5 000 dirhams. Certaines sociétés privées ont adhéré au concept de crèche d'entreprise, mais cette pratique est encore nouvelle au Maroc malgré ses avantages qui séduisent les salariés.

REPÈRES

Cahier des charges

- **N'importe quelle personne physique ou morale peut ouvrir une crèche à condition de respecter les réglementations.**
- **Une crèche doit être installée au rez-de-chaussée.**
- **La superficie pédagogique pour chaque enfant de moins de 18 mois est de 4 m².**
- **Pour les petits âgés entre 18 mois et 4 ans, il faut 4,75 m² par enfant.**
- **Chaque crèche devrait être conventionnée avec un médecin en plus du contrôle du bureau de santé et la protection civile.**
- **Le dossier technique doit comporter une attestation des services de santé, un plan incluant tous les espaces requis, dont la salle de repos, salle de psychomotricité…**
- **Le directeur de la crèche devrait avoir au moins le DEUG en plus d'une expérience d'un an dans le domaine de la petite enfance.**
- **L'éducateur devrait avoir un niveau minimum de baccalauréat en plus d'une expérience de plus de deux ans dans ce domaine.**
- **L'établissement doit avoir une approche pédagogique validée par la commission de contrôle.**



Vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain de 1 000 m² et plus, d'une façade de 30m minimum, situé en milieu urbain ou rural sur un axe principal ou secondaire,

la SAMIR vous offre l'opportunité de créer un projet rentable de station-service.



Devenir partenaire de SAMIR dans la distribution, c'est bénéficier de l'assistance et l'accompagnement du leader national du secteur des carburants et combustibles.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Tél. : 06 14 64 50 21 / 06 14 64 51 00 • E-Mail : info-sdcc@samir.ma



L'énergie en toute confiance

SDCC
Société de Distribution de Carburants et Combustibles

www.samir.ma

Tanger

La promotion de la PME comme levier de développement régional

La Chambre espagnole de commerce et d'industrie de Tanger a organisé un séminaire pour sensibiliser à la promotion de la PME. L'expérience ibérique a été citée comme exemple concluant.

Dans le cadre des actions de soutien destinées à promouvoir le Pacte national pour l'émergence industrielle, la Chambre espagnole de commerce et d'industrie de Tanger a organisé récemment un séminaire pour présenter les programmes de financement et d'appui aux petites et moyennes entreprises locales. Cette manifestation a été organisée en étroite collaboration avec l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (ANPME) et le Centre de développement technique et industriel.

L'objectif central de ce séminaire consistait à promouvoir les programmes d'appui aux trente responsables d'entreprises présents à cet événement en leur présentant en détail les mesures de financement mis en place au profit des PME : les programmes «Imtiaz» et «Moussanada».

À cet effet, Mounir Zraidi, responsable de la distribution des programmes d'appui aux PME, a présenté en détail les deux programmes. Effectivement, «Imtiaz» vise à accompagner les entreprises sélectionnées sur la base d'un contrat de croissance, à travers l'octroi d'une prime à l'investissement, pour le matériel et l'immatériel, correspondant à 20% de l'investissement total, et plafonnée à 5 millions de DH. «Moussanada», pour sa part, a pour objet d'accompagner les entreprises dans leur démarche de modernisation et d'amélioration de leur productivité.

Les programmes «Imtiaz» et «Moussanada»

L'intervenant a saisi l'occasion pour présenter les initiatives et mesures mises en œuvre par l'ANPME pour permettre aux entreprises de gagner des points en termes de productivité et de compétitivité et de consolider ainsi leurs marchés. Mounir Zraidi a ainsi rappelé que le programme «Imtiaz» vise à permettre chaque année à une cinquantaine de PME à fort potentiel, tous secteurs confondus, de concrétiser leurs projets de développement et de leur faciliter l'accès au crédit bancaire. Le responsable a également présenté les résultats des éditions 2010 et 2011 d'«Imtiaz».

> *Le CDTI espagnol a réalisé plusieurs projets en partenariat avec l'ANPME et la CGEM.*

Ainsi, a-t-il expliqué, quelque 33 projets avaient été retenus en 2010, moyennant un investissement global de 666 millions de MH et une prime dite «Imtiaz» d'un montant de 112 millions de DH, le tout moyennant 2 045 emplois à créer. Durant l'année 2011, on a constaté une nette progression du nombre de projets retenus, qui sont passés à dossiers 47 soutenus pour un investissement global de 1 milliard de DH et 174 millions de DH en primes «Imtiaz», le tout moyennant 4 709 emplois à créer.

Le programme «Moussanada», rappelons-le, vise plusieurs objectifs essentiels, notamment accompagner 500 PME chaque année pour renforcer leurs facteurs de compétitivité, en termes de coûts, de délais et de qualité. Il vise également à accélérer l'usage des technologies de l'information au sein des PME. Le responsable de la distribution des programmes d'appui aux PME a terminé son exposé en dressant le bilan des actions retenues dans différents secteurs de l'économie, dans le cadre de l'action de son département, en concluant son intervention sur les critères d'éligibilité des PME aux deux programmes mis en place par les pouvoirs publics.

L'expérience espagnole en exemple

À son tour, Marc Marchador a présenté le CDTI, l'organisme étatique espagnol qu'il représente et qui opère dans la promotion de l'innovation et du développement technologique des entreprises ibériques. Dans son exposé, Marc Marchador a expliqué que le CDTI est une entité publique dédiée à l'entrepreneuriat, fondée en 1977 et fonctionnant sous la tutelle du ministère espagnol de l'Économie et de la compétitivité. Sa mission principale consiste en l'évaluation technique et économique ainsi que dans le financement des projets menés par les entreprises espagnoles en matière de recherche et de développement. Parmi les autres tâches que s'assigne le CDTI, a expliqué Marc Marchador, qui intervenait pour témoigner de l'expérience espagnole en la matière, il faut citer aussi l'appui à la participation des entreprises ibériques aux programmes de coopération technologique internationale ainsi qu'au transfert de technologie et à la création d'entreprises orientées Technologie. Il faut souligner que le CDTI collabore avec l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise depuis 1998. Plusieurs projets ont été réalisés entre cet organisme espagnol et des organisations marocaines, outre l'ANPME, comme la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et au niveau du gouvernement, le ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies.

L'intervenant a conclu son exposé en rappelant l'importance de la fonction du réseau extérieur. «Notre fonction consiste à conseiller et à appuyer les entreprises dans leurs projets de collaboration technologique, de recherche de partenaires, d'information sur le marché et le financement local. Nous avons ouvert neuf bureaux dans différents pays, en l'occurrence les États-Unis, le Mexique, le Brésil, le Chili, le Maroc, l'Inde, la Chine, la Corée du Sud et le Japon», a précisé Marc Marchador.

La directrice de la Chambre espagnole de commerce et d'industrie de Tanger, Amal Boussouf, a pour sa part ouvert le débat qui a été très riche en termes d'interventions. Les orateurs ont, en majorité, soulevé des questions intéressantes, liées à la démarche de présentation du dossier, aux critères de choix, au processus de financement, etc. ■

Abdelmajid Ben Said



Amal Boussouf, directrice de la Chambre espagnole de commerce et d'industrie de Tanger, animant les débats.

REPÈRES

■ Répartition géographique des projets soutenus par «Imtiaz» et «Moussanada» : Casablanca (55 projets), Rabat (6), Fès (5), Marrakech (4), El-Jadida (2), Kénitra (2), Meknès (2), Mohammedia (2) et Agadir (1).

■ En 2011, 47 projets ont été soutenus par «Imtiaz» pour un investissement global de 1 milliard de DH et 174 millions de DH en primes «Imtiaz», le tout moyennant 4 709 emplois à créer.



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

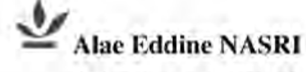
DIRECTION DES ACHATS
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé, en séance publique, dans les bureaux de la Direction des Achats, sis **angle Avenue d'Alger et Rue Moascar à Rabat**, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants :

N° d'Appel d'offres	Date/Heure	Montant de la caution	N° du Lot	Agences
N°75-12	27-12-2012 à 10H	15 000,00	Lot 1	Agence Kénitra Al Maghrib Al Arabi
		15 000,00	Lot 2	Agadir Khmiss Ait Amira
		15 000,00	Lot 3	Ben Guérir Rte El Kelaa
		15 000,00	Lot 4	Fnideq
		15 000,00	Lot 5	Casa Manjra
N°76-12	27-12-2012 à 11H	30 000,00	Lot Unique	Travaux d'aménagement du nouveau centre d'estivage Place Gauguin à AGADIR

Les concurrents désirant soumissionner au présent appel d'offres sont priés de se présenter à la Direction des Achats à l'adresse sus indiquée, en vue de récupérer le cahier des charges.
Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Contacts :



Alae Eddine NASRI
Département Achats Immobiliers
Direction des Achats
E-mail: nasri@creditagricole.ma
Tél. : +212 537 26 92 59
Fax : +212 537 70 32 47



Rim Kabbaj
Département Achats Immobiliers
Direction des Achats
E-mail: rkabbaj@creditagricole.ma
Tél. : +212 537 26 72 47
Fax : +212 537 70 32 47

(68313/12)

ANNONCE

La FIDUCIAIRE LA REFERENCE
dont le siège social est : 379, Opération Al Moustakbal GH 43 N°16 Sidi Maârouf Casablanca.

Avise ses aimables clients que la seule représentante de ladite société est Madame **DOUIRI SAFAE** ;
Et aucune autre personne n'a le droit de la représenter.

(C-67714/12)

ROYAUME DU MAROC
AL MANAR DEVELOPMENT COMPANY
Filiale de la C.G.I

AVIS DE REPORT
ILOTS A2/A4

LA DATE DE REMISE DES OFFRES DU LOT DESIGNE CI-DESSOUS :

Lot	Désignation	Ilot
3c	Revêtement intérieurs en parquet et revêtement des terrasses	A2/A4

EST REPORTEE AU 17 DECEMBRE 2012 AVANT 17H00.

(C-68491/12)



Votre soirée du Lundi 10 décembre 2012

Voir notre sélection détaillée dans notre supplément Le Matin Weekend



Éco éco — 22.15

6.50 Lecture du Coran+ Hymne national+ Douâa
7.00 Bulletin météo
7.10 Assdika'e Achala + Samson et Neon
8.00 Hada houa Inssan
8.45 Aâlam wa technologia Al Hadita
9.30 Assaraq
9.45 Dounoue Attaj
10.40 Hanan Show -R-
11.00 Radio Wak Wak - R-
11.30 Ouidou Sabahi
12.15 Al Jabal
13.00 Journal télévisé en arabe+ météo
13.15 Chajarat zawiya
13.55 Stahlak bla matahlak - R-
14.00 Journal télévisé en dialectes + Journal télévisé en espagnol
14.30 Parlement en Direct
18.00 Sanabil
18.15 Gags
18.30 Journal télévisé en français
18.45 Likhbar Firassak
19.00 Majala Takafia
19.15 Radio Wak Wak
19.40 Imraâ fi warta
20.25 Stahlak bla matahlak
20.30 Journal télévisé en arabe + météo
21.15 Men Dar Dar
23.10 Dernier bulletin d'information
23.25 Aâlam Arryadi
0.10 Oussar wa holoul –R-
1.05 Journal télévisé en arabe + météo
1.50 Dounia Barbari
2.45 Aji Tchouf -R-
3.15 Aâlam Barakine
4.10 Majala Al Bahr -R-
4.40 Fi Bali Oughnia -R-
5.15 Chajarat zawiya -R-
5.55 Amouddou -R-

FILM

Résumé : Le téléspectateur a rendez-vous avec Écho Éco, un magazine socio-économique. Des reportages couvrent une grande partie des secteurs économiques et de la consommation qui intéressent de très près le citoyen.

TF1 — 19.50 A votre service de François Guerin, avec Hippolyte Girardot, Sébastien Knafo…

SÉRIE

Résumé : Deux copains quadragénaires ont créé ensemble une société organisatrice d'événements. Un jeune couple leur demande de gérer son mariage, prévu dans une semaine.

04.25 Reportages - Magazine
04.50 Zoé Kezako - Dessin animé
05.05 Zoé Kezako - Dessin animé
05.15 Eliot Kid - Série
05.25 Eliot Kid - Série
05.40 Ouf le prof - Série
05.45 Tfou - Magazine
07.25 Météo
07.30 Téléshopping - Magazine
08.20 Quatre mariages pour une lune de miel
09.15 Météo
09.20 Mon histoire vraie - Série
09.30 Mon histoire vraie - Série
09.50 Au nom de la vérité - Série
10.20 Au nom de la vérité - Série
11.00 Les douze coups de midi - Jeu
11.50 Petits plats en équilibre - Magazine
12.00 Journal
12.40 Petits plats en équilibre - Magazine
12.50 Météo
12.55 Les feux de l'amour - Feuilleton
13.55 Une nounou pour noël - Téléfilm
15.35 American Wives - Série
16.25 Quatre mariages pour une lune de miel
17.20 Une famille en or - Jeu
18.05 Le juste prix - Jeu
18.45 Nos chers voisins - Série
18.55 Météo
19.00 Journal
19.30 Voile
19.35 Météo
19.40 Après le 20h, c'est Canteloup
21.35 New York unité spéciale - Série
22.25 New York unité spéciale - Série
23.15 New York unité spéciale - Série
00.10 Au Field de la nuit - Magazine
01.20 Sept à huit - Magazine
03.00 Reportages - Magazine
03.35 Musique Clips

2M — Eclairages — 22.55



5.55 Coran avec mawahib tajwid
6.00 Documentaire - Indama takallama al alamou al arabiya
6.30 Magazine - Flamme de femme . Naima rahmani belkhayat
6.55 Magazine - Anwal noun . Poulet farci / tarte aux pommes
7.10 Magazine - Sabahiyat 2M
8.15 Magazine - Dhak.net
8.25 Magazine - Top tarab
8.50 Magazine - Dar wa décor
9.20 Magazine - Anwal noun . Poulet farci / tarte aux pommes
9.30 Feuilleton - Ayna abi - amarte asi
10.10 Magazine - Ch'hiwate maa choumicha
10.25 Magazine - Aich nhar tasmaa khbar. La bataille d'Anoual
10.35 Magazine - Caravane de casting sanaat bladi. Taroudant
10.40 Magazine - Sabahiyat 2M
11.35 Magazine - Caravane de casting sanaat bladi. Ouarzazate
11.45 Feuilleton - Smahane
12.30 Magazine - Agenda
12.45 Al akhbar
13.15 Feuilleton - Aedouktoura farkan
14.05 Magazine - Caravane de casting sanaat bladi. Ouarzazate
14.10 Journal amazigh
14.20 Feuilleton - Tarikt al battach -
15.05 Feuilleton - Al waad
16.50 Série - Mbarek ou massoud
17.10 Série - Just kidding
17.40 Magazine - Machahir
17.45 Dessin animé - Tom et jerry kids
18.05 Magazine - Aich nhar tasmaa khbar. La bataille d'Anoual
18.10 Magazine - Caravane de casting sanaat bladi. Dakhla
18.20 Magazine - Ch'hiwate maa choumicha

MAGAZINE

Résumé :Thématique . Le transport urbain de voyageurs sujet 1. tramway attention, le tramway arrive ! Qui ignore encore que le 12/12/2012 restera, dans l'histoire de Casablanca, la date à marquer d'une pierre blanche ?

M6 — 19.50 Le meilleur pâtissier présenté par Faustine Bollaert



JEU

Résumé : Cette semaine, les six pâtissiers amateurs encore en lice doivent réaliser des gâteaux de famille. Lignac et Mercotte leur demandent de confectionner leurs pâtisseries dominicales préférées....

05.00 M6 Music Clips
06.10 Météo
06.15 La maison de Mickey - Dessin animé
06.45 Jake et les pirates du pays imaginaire - Série
07.15 Les blagues de toto - Dessin animé
07.25 Le Petit Nicolas - Dessin animé
07.40 Martine - Série d'animation - Une princesse de rêve
07.50 Météo
07.55 M6 Boutique - Magazine
09.00 Météo
09.05 Glee - Série musicale
09.50 Glee - Série musicale
10.40 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale
11.40 Météo
11.45 Le 12.45
12.00 Scènes de ménages - Série
12.40 Météo
12.45 Noël sans cadeaux - Téléfilm
14.30 Le bonnet de laine - Téléfilm
16.35 Un dîner presque parfait - Jeu
17.45 100 % Mag- Magazine
18.40 Météo
18.45 Le 18.45
19.05 Scènes de ménages - Série
22.15 Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux ! - Magazine
23.10 Le chef en corse - Gastronomie
00.40 Jericho - Série
01.25 Météo
01.30 M6 Music / Les nuits de M6 Clips et rediffusions de magazines

Al Aoula — Bidoun Haraj — 21.30

07.00 JT matinal - informations en français et en arabe suivi du JT éco
09.00 Capsule 'Maghrib Al Adwaq'
09.05 Documentaire 'Horizons'
10.00 Documentaire 'Dans tes yeux'
10.50 Documentaire 'Découvrir le monde'
11.40 Capsule 'Maghrib Al Adwaq'
11.45 Série 'Maa Sabk Al Israr' (rediffusion)
12.30 JT en arabe suivi de la météo
13.05 Série 'Haroem Sultan' saison 2 (rediffusion)
13.45 Soirée spéciale sur le handicap (rediffusion)
15.45 Emission 'Grand Format'
16.40 Emission 'Pop Corn TV'
16.55 'Gees'
17.00 Dessin animé 'Dora l'exploratrice'
17.20 Dessin animé 'Diego'
17.40 Dessin animé 'Ben 10'
18.05 'Gees'
18.10 Série 'Smallville'
18.50 Série 'The Chicago Code' (rediffusion)
20.05 Capsule 'Maghrib Al Adwaq'
20.10 JT Sport
20.20 JT en arabe suivi de la météo
20.50 Emission 'Hyathoum' – Hopital des enfants
L'émission Hyathoum se consacre à l'hôpital des enfants de Souissi.
21.45 Emission 'Al Mouhakkikoune' (rediffusion)
22.55 'Flashforward' 2 épisodes (rediffusion)
00.15 Grand Format (rediffusion)
01.10 Flash Info Soir

EMISSION-DÉBAT

Résumé : La santé de la reproduction au Maroc. Comment peut-on considérer ces phénomènes de mises au monde dans les rues et devant les centres de santé publique au Maroc? Dans quelles conditions les marocaines accouchent-elles ?

France 2 — 19.45 Castle de Bryan Spicer, avec Nathan Fillion, Stana Katic…



SÉRIE

Résumé : Castle et Beckett traquent un assassin qui a réussi à s'enfuir du commissariat après avoir effacé toutes les preuves figurant dans son dossier.

07.10 Télématin (Suite) - Magazine
08.05 Dans quelle éta gère
08.10 Des jours et des vies - Feuilleton
08.35 Amour, gloire et beauté
08.55 C'est au programme
09.50 Météo Outremer
09.55 Motus - Jeu
10.25 Les Z'amours - Jeu
11.00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
11.55 Météo 2
12.00 Journal
12.50 Météo 2
12.52 Consomag - Magazine
13.00 Toute une histoire - Magazine
14.10 Comment ça va bien !
15.10 Le jour ou tout a basculé
15.40 Le jour ou tout a basculé
16.09 Côté match
16.10 Seriez vous un bon expert ?
16.50 Cd'aujourd'hui
16.55 On n'demande qu'a en rire
17.55 N'oubliez pas les paroles - Jeu
18.46 Le geste parfait - Magazine
18.50 Vestiaires - Série humoristique
18.52 Météo 2
19.00 Journal
19.40 Tirage du loto
19.44 Météo 2
20.25 D'art d'art - Magazine
20.30 Castle - Série
21.10 Castle - Série
21.50 Les outre mer en mouvement
21.55 Mots croisés
23.15 Dans quelle éta gère - Magazine
23.20 Journal de la nuit
23.30 Météo outremer
23.32 Cd'aujourd'hui
23.35 Philippe Jaroussky, portrait à haute voix - Musique classique
00.30 Philippe Jaroussky And Friends
02.05 Toute une histoire - Magazine
03.05 24 heures d'info
03.15 Météo 2
03.20 Amazonie Française

Arte — L'impossible Monsieur Bébé de Howard Hawks, avec Cary Grant, Katharine — 19.50





04.00 L'empreinte de Tito
05.00 Christmas in Vienna 2007
05.45 Karambolage - Magazine
06.00 360° Géo
07.00 Prochain arrêt , Pékin - Découvertes
07.25 X:enius - Magazine
07.55 L'Amérique Latine des parcs naturels - Découvertes
08.40 360° Géo
09.30 Silex And The City - Série
09.35 Krishna's Dancer - Court métrage
09.50 Tous pour l'art ! Culture
10.35 Tous pour l'art ! - Culture
11.20 Les aventures culinaires de Sarah Wiener - Découvertes
11.50 Arte journal
12.00 X:enius - Magazine
12.25 Bhoutan, le royaume du bonheur - Découvertes
13.20 Toutes les télés du monde – Culture
13.45 Parfum de femme
15.35 X:enius - Magazine
16.00 Les colliers de la baltique
16.45 Contes des mers - Découvertes
17.30 Prochain arrêt . Los Angeles - Découvertes
18.00 Bell'Italia - Voyage
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes - Magazine
19.45 Silex and the city - Série
21.30 La première folie des Monty Python - Une série de sketches
22.55 Mekong hôtel - Film documentaire
23.50 Métropolis - Magazine
00.45 Archipels nitrate - Culture
01.55 Le destin d'une élite - Société
03.25 Amadeo Modigliani - Culture
03.50 Fin des programmes.

FILM

Résumé : Un paléontologue est sur le point de se fiancer avec son assistante quand il rencontre une jeune héritière extravagante et son gentil Léopard.

TV5 Monde — 21:00 Vu sur terre de Laurent Calore

DOCUMENTAIRE

Résumé : Archipel des Açores. Ce n'est plus vraiment l'Europe, mais pas encore l'Amérique. L'archipel portugais des Açores est constitué de 9 îles, perdues au milieu de l'Atlantique, dont l'histoire géologique est complexe. Rencontre avec Mauro, capitaine du « Santa Rita », avec Alvaro, passionné de parapente.

8.05 Journal (TV5monde)
8.30 Couleurs Outremers
9.00 Jardins de Floride
9.30 Epicerie fine
10.00 Journal (TV5monde)
10.15 Plus belle la vie
10.40 Foudre
11.05 Des chiffres & des lettres
11.40 Tout le monde veut prendre sa place
12.30 Journal (RTBF)
13.00 Jeunesse
14.00 Irrécupérables ?
15.00 Journal (TV5monde)
15.30 Questions pour un champion
16.05 Mise au point
17.00 Journal (TV5monde)
17.20 L'invité
17.35 Kennedy et moi – Film de Sam Karmann
Jusqu'à ce jour, Simon Polaris, romancier reconnu, marié, deux enfants, semblait réunir tous les éléments du bonheur.
Mais s'il cache un revolver dans un tiroir, brûle sa chaise de travail, rend visite à l'amant de sa femme et braque son psychanalyste, c'est que notre homme va mal. Très mal…
19.30 Journal (France 2)
20.05 Foot !
22.00 Journal (TV5monde)
22.15 Journal Afrique
22.30 Journal (RTS)
23.05 Envoyé spécial, la suite
0.05 Une trop bruyante adolescence
1.00 Journal (TV5monde)
1.30 L'invité
1.40 Arte reportage

PROGRAMME CINÉMA



CASABLANCA

ABC 05 22 27 52 07
- **Skyfall** de Sam Mendes, avec Daniel Craig, Judi Dench, Javier Bardem.

LUTETIA 05 22 27 70 26
- **Recherche bad boys désespérément** de Julie Anne Robinson, avec Katherine Heigl, Jason O'Mara...

LYNX 05 22 22 02 29
- **Al Maslaha** de Sandra Nachaat, avec Ahmed Essaka, Ahmed Ezz, Hanane Turk.

EDEN CLUB 05 22 29 44 93
- **Karz** de Satish Kaushik, avec Urmila Matondkar, Gulshan Grover, Himesh Reshammiya.
- **Banat Al Aam** de Ahmed Samir Faraj, avec Ahmed Fahmi, Hicham Majid, Chikou...
- **Amours voilées** de Aziz Salmy, avec Younès Migri, Hayat Behaluh, Saadiya Laalib.

MEGARAMA 05 22 27 88 88
Tous les jours (14.15, 17.00, 19.45, 22.30). Le week-end (11.00)
- **Cogan : killing them softly** de Andrew Dominik, avec Brad Pitt, Scoot McNairy, James Gandolfini.
- **Mémoire d'argile** de Abdelmajid Rechiche , avec Souad Hamidou , Ismail Aboulkanater ,Mohammed Bastaoui
- **Silent Hill 3D** de Michael J. Bassett, avec Sean Bean, Carrie-Anne Moss, Kit Harington.
- **Les cinq légendes 3D** de Peter Ramsey, avec Alec Baldwin, Hugh Jackman, Jude Law
- **Une nouvelle chance** de Robert Lorenz, avec Clint Eastwood, Amy Adams, Justin Timberlake.
- **The impossible** de Juan Antonio Bayona, avec Naomi Watts, Ewan McGregor, Tom Holland (II)
- **Femme écrite** de Zinoun, avec Fatine El Ayachi, Ismail Abou Alknatir.
- **Twilight chapitre 5 : Révélation 2e partie** de Bill Condon, avec Kristen Stewart, Robert Pattinson, Taylor Lautner.
- **Le capital** de Costa-Gavras, avec Gad Elmaleh, Gabriel Byrne, Natacha Régnier
- **End of watch** de David Ayer, avec Jake Gyllenhaal, Michael Peña, America Ferrera.
- **Skyfall** de Sam Mendes, avec Daniel Craig, Judi Dench, Javier Bardem.
- **Argo** de Ben Affleck, avec Ben Affleck, Bryan Cranston, John Goodman.
- **Paranormal Activity 4** de Henry Joost, Ariel Schulman, avec Katie Featherston, Kathryn Newton, Matt Shively.
- **Road to Kabul** de Brahim Chkiri ; Avec Said Bey, Boubkeir Rafiq, Amine Naji.

RIALTO 05 22 26 26 32
Tous les jours (14.15, 17.00, 20.00)
- **El Maslaha** de Sandra Nash'at, avec Ahmed El Sakka, Ahmad Ezz, Hanan Turk, Kinda Alouch, Zeina, Salah Abdallah et Ahmad Al Saadani.

RITZ 05 22 29 48 10
- **Sans issue** de de Mabrouk El Mechri, avec Henry Cavill, Bruce Willis, Will Shaw..

RIF 05 22 29 58 13
- **Femme écrite** de Zinoun, avec Fatine El Ayachi, Ismail Abou Alknatir.

Imax Morocco Mall
05 22 36 91 95
Tous les jours (15.00, 17.30, 20.00, 22.30)
- **Skyfall** de Sam Mendes, avec Daniel Craig, Judi Dench, Javier Bardem.

(12.00)
- **Astérix & Obélix au service de sa majesté**

RABAT

7e ART 05 37 73 38 87
- **Mémoire d'argile** de Majid R'Chiche.
- **30 secondes** de Ghalia Quissi.

Royal 05 37 72 41 18
- **L'amante du Rif** de Narjiss Nejjar, avec Nadia Kounda, Ouidad Elma,Omar Lotfi, Nadia, Fehd Benchemsi, Siham Assif.

MARRAKECH

MEGARAMA 08 90 10 20 20
Tous les jours (14.15, 17.00, 19.45, 22.30). Le week-end (11.00)
- **Cogan : killing them softly** de Andrew Dominik, avec Brad Pitt, Scoot McNairy, James Gandolfini/
- **Mémoire d'argile** de Abdelmajid Rechiche , avec Souad Hamidou , Ismail Aboulkanater ,Mohammed Bastaoui.
- **Silent Hill 3D** de Michael J. Bassett, avec Sean Bean, Carrie-Anne Moss, Kit Harington.
- **Les cinq légendes 3D** de Peter Ramsey, avec Alec Baldwin, Hugh Jackman, Jude Law
- **The impossible** de Juan Antonio Bayona, avec Naomi Watts, Ewan McGregor, Tom Holland (II).
- **Femme écrite** de Zinoun, avec Fatine El Ayachi, Ismail Abou Alknatir.
- **Twilight chapitre 5 : révélation 2e partie** de Bill Condon, avec Kristen Stewart, Robert Pattinson, Taylor Lautner.
- **Le capital** de Costa-Gavras, avec Gad Elmaleh, Gabriel Byrne, Natacha Régnier
- **Skyfall** de Sam Mendes, avec Daniel Craig, Judi Dench, Javier Bardem.
- **Argo** de Ben Affleck, avec Ben Affleck, Bryan Cranston, John Goodman.

COLISÉE

- **Al Maslaha** de Sandra Nachaat, avec Ahmed Essaka, Ahmed Ezz, Hanane Turk.

FÈS

Empire 05 35 62 66 07
Tous les jours (17.00, 19.45)
- **Twilight chapitre 5 : Révélation 2e partie** de Bill Condon, avec Kristen Stewart, Robert Pattinson, Taylor Lautner.
- **Cogan : killing them softly** de Andrew Dominik, avec Brad Pitt, Scoot McNairy, James Gandolfini.
- **Argo** de Ben Affleck, avec Ben Affleck, Bryan Cranston, John Goodman.

Rex 05 35 62 24 96
- **Road to Kabul** deBrahim Chkiri ; Avec Said Bey, Boubkeir Rafiq, Amine Naji.

TANGER

Roxy 05 39 95 96 50
Tous les jours 14.15, 17.00, 19.45, 22.30, le week-end 11.00
- **Al Maslaha** de Sandra Nachaat, avec Ahmed El Sakka, Ahmed Ezz, Hanane Turk...

TÉTOUAN

Avenida 05 39 96 56 11
Tous les jours 15.30, 17.30, 19.30, 21.30
- **Skyfall** de Sam Mendes, avec Daniel Craig, Judi Dench, Javier Bardem.

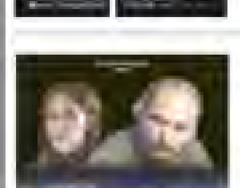


2 NOUVEAUTÉS — Semaine du 5 au 11 décembre



Cogan : killing them softly*

Film américain, réalisé par Andrew Dominik
Avec Brad Pitt, Scoot McNairy, James Gandolfini
Genre Thriller , Policier
Durée : 1 h 37 min
Histoire : Lorsqu'une partie de poker illégale est braquée, c'est tout le monde des bas-fonds de la pègre qui est menacé. Les caïds de la Mafia font appel à Jackie Cogan pour trouver les coupables. Mais entre des commanditaires indécis, des escrocs à la petite semaine, des assassins fatigués et ceux qui ont fomenté le coup, Cogan va avoir du mal à garder le contrôle d'une situation qui dégénère…



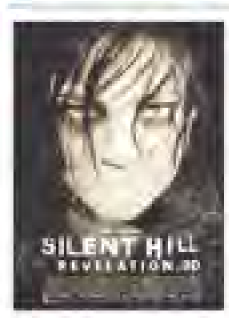
Mémoire d'argile*

Film marocain, réalisé par Abdelmajid Rechiche
Avec Souad Hamidou , Ismail Aboulkanater ,Mohammed Bastaoui
Genre Marocain
Durée : 1 h 40 min
Histoire : A sa sortie de prison, Ahmed essaie de refaire surface tant bien que mal. Il retrouve Lhoussine, son compagnon de cellule, avec qui, il va exploiter une modeste pépinière à la sortie de la ville, mais son but reste de retrouver Atika, sa femme disparue. Il se lie d'amitié avec Halima qui vit seule, cloîtrée, depuis la mort accidentelle de son mari.



Argo

Film américain réalisé par Ben Affleck
Avec Ben Affleck, Bryan Cranston, John Goodman
Genre Thriller, Drame
Durée : 1 h 59 min
Histoire : Le 4 novembre 1979, au summum de la révolution iranienne, des militants envahissent l'ambassade américaine de Téhéran, et prennent 52 américains en otage. Mais au milieu du chaos, six Américains réussissent à s'échapper et à se réfugier au domicile de l'ambassadeur canadien. Sachant qu'ils seront inévitablement découverts et probablement tués, un spécialiste de "l'exfiltration" de la CIA du nom de Tony Mendez monte un plan risqué…



Silent Hill 3D

Film français, canadien, réalisé par Michael J. Bassett
Avec Sean Bean, Carrie-Anne Moss, Kit Harington
Genre Epouvante-horreur
Durée : 1 h 34 min
Histoire : Depuis des années, Heather Mason et son père n'ont jamais cessé de fuir, échappant à chaque fois de justesse aux mystérieuses forces qui les pourchassent. Arrivée à la veille de ses 18 ans, en proie à de terrifiants cauchemars, Heather doit faire face à la disparition soudaine de son père. Elle va découvrir qu'elle n'est pas celle qu'elle croyait être.



Les cinq légendes 3D

Film américain, réalisé par Peter Ramsey
Avec Alec Baldwin, Hugh Jackman, Jude Law
Genre Animation
Histoire : Les Cinq légendes raconte l'aventure fantastique d'un groupe de héros, tous doués de pouvoirs extraordinaires.
Lorsque Pitch, un esprit maléfique, décide de régner sur le monde, ces 5 légendes vont devoir, pour la première fois, unir leurs forces pour protéger les espoirs, les rêves et l'imagination de tous les enfants.



Femme écrite

Film marocain, réalisé par Zinoun
Avec Fatine El Ayachi, Ismail Abou Alknatir
Genre : Drame marocain
Durée : 1 h 30 min
Histoire : Naïm K., anthropologue est de retour d'un voyage. Il se voit réaliser la vie d'une femme qu'il admire « Mririda ». Durant ce long trajet ses idées élaborent un imaginaire délirant de grandeur et de mysticisme à la fois. Naïm à la recherche des traces de cette femme poétesse, dans son délire nous fait visiter une demeure que fréquentait Mririda ou se pratiquait le plus vieux métier du monde.




Du DTS bac+2, Licence bac+3 au Master bac+5
Marketing, Commerce International, Logistique, Management, Finance, Technologies de l'information, E-Communication : Community Manager 2.0



su do ku

● FACILE

8	2			1	6	4	5	9
3	4					6		1
			7	9	4		2	3
9			5	4				
			1		8			
				6	7			2
4	3		8	7	9			
2		8					4	5
7	1	6	4	5			9	8

●● MOYEN

2		9	7			8	5	
	7	5						6
			4		3		2	
	2		5		8	6	9	
		8				2		
	5	6	1		9		8	
	6		9		1			
8						1	6	
	1	4			7	5		2

●●● DIFFICILE

	4			8	1			3
						1	5	
	8		3		9			
		2		1	7		3	
	7		4		6		2	
	9		2	3		7		
			7		8		4	
	2	4						
3			9	6			8	

●●●● EXPERT

		1	4	3	2			
	6	5		7				
3		7	6					
		3		2				7
			8		7			
6				4		9		
					6	4		2
				5		3	8	
			2	1	4	7		

Rappel des règles
La grille se compose de 81 cases réparties en 9 carrés de 3 cases sur 3. Ces carrés sont appelés "région". La grille doit être complétée avec tous les chiffres de 1 à 9, chacun devant être utilisé une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque région.

MOTS FLÉCHÉS

Tordus / Tracasser – Tirais / Contingent – Épouse de Jupiter / Imposture – Examine / Assiette de l'ONU – Savoir faire / Étourdi – Indifférente – Habituées / Encouragée
Thymus / Centre de formation
Maintien / Chemineau – Localités
Marottes / Oisiveté
Prélève / Vaciller – Révolution / Rompue – Propage / Club Mellah
Cauchemar / Fausse d'avoir – Pour abréger / Impartiales
Salle de Pyramide / Dormeur – Saison / Inculpé – Agent de liaison / Dollar US
Entraînée / Unité
Affection ORL / Vieille Cité – Décharges / Forme de Société – Massive
Flot / Synopsis – Gros Palmipède / Tanière
Intente / Détesta – Antécédent / Ingurgite – Post-Scriptum / Beaux mois
Amorça / Fixées – Possessif
Canal Français – Note / Organisation – Mouvement d'air / Négation – Contrat de Location / Perroquet
Empaillé / Plaise italienne
Nommé / Jeu de hasard – Époque – Apports
L'Orient – Fleur Étoile

Par El Hachmy Abdou

HOROSCOPE

BÉLIER *(21 mars-19 avril)*
Profession : ça ne va pas rigoler dans votre entourage professionnel : car vous avez décidé de mettre les points sur les «i»... **Sentiments :** votre partenaire est patient... car on ne peut pas dire que vous soyez très empressé à lui montrer votre amour !
Forme : une petite douleur au ventre qui pourrait venir... du dos !

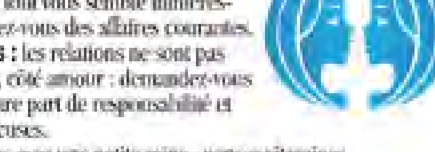


TAUREAU *(20 avril-20 mai)*
Profession : inconditionnel des réunions, vous conviez vos collègues à une discussion : mais ont-ils quelque chose à vous dire ?
Sentiments : n'oubliez pas vos amis : ils sont là dans les coups durs, sachez les rencontrer dans les bons moments !
Forme : pensez à boire pour faciliter le travail de vos reins.

GÉMEAUX *(21 mai-20 juin)*
Profession : vous manquez de punch et d'énergie, et tout vous semble inintéressant : occupez-vous des affaires courantes.
Sentiments : les relations ne sont pas au beau fixe, côté amour : demandez-vous quelle est votre part de responsabilité et faites des excuses.
Forme : vous avez une petite mine : pensez vitamines.



CANCER *(21 juin-22 juillet)*
Profession : pas moyen de vous faire admettre vos torts ! Et pourtant... l'erreur permet d'avancer quand on sait la reconnaître.
Sentiments : mettez donc votre orgueil dans votre poche ! Car votre partenaire a plein de choses utiles à vous dire..., même si elles ne sont pas agréables à entendre.
Forme : excellente.



LION *(23 juillet-22 août)*
Profession : vous avez la tête ailleurs, et les erreurs d'étourderie s'accumulent. Heureusement que vos collègues sont indulgents...
Sentiments : vous n'avez qu'une envie : vivre d'amour et d'eau fraîche ! Soit, mais le soir exclusivement !
Forme : quel est donc votre secret pour être si bien dans votre peau ?!





VIERGE *(23 août-22 septembre)*
Profession : le temps n'est plus à la réflexion ! Il est temps de passer à l'action : agissez sans vous défaire de votre capacité à réfléchir.
Sentiments : vous avez du mal à savoir ce que votre cœur ressent : éloignez-vous quelque temps. **Forme :** si vous avez mal à la tête, pensez à faire examiner vos yeux.

BALANCE *(23 septembre-22 octobre)*
Profession : vous commencez la semaine en grommelant : faites des efforts pour mettre l'accent sur le positif. Ne laissez pas traîner un dossier important. Trouvez au plus vite la solution.
Sentiments : consolez-vous des petits tracas de la vie en passant une soirée tendre avec l'être aimé. **Forme :** le sport vous permettrait d'être plus léger... dans votre tête !

SCORPION *(23 octobre-21 novembre)*
Profession : les dossiers s'empilent sur votre bureau sans que vous sembliez avoir l'intention de les ouvrir : à quoi rêvez-vous donc ?
Sentiments : l'amour encore et toujours l'amour ! Vous débordez de l'envie d'être aux côtés de celui ou celle que vous aimez ! Attention à ne pas étouffer l'autre !
Forme : éblouissante.

SAGITTAIRE *(22 novembre-21 décembre)*
Profession : difficile de vous mettre en échec : vous semblez avoir la réponse à tout !... Et la solution idéale aux difficultés rencontrées. **Sentiments :** si votre histoire d'amour semble partir à vau-l'eau, n'hésitez plus à discuter franchement avec votre partenaire : c'est le seul moyen de résoudre les choses. **Forme :** une petite migraine pourrait vous saisir en fin de journée.



CAPRICORNE *(22 décembre-19 janvier)*
Profession : gare aux dates ! Si vous ne consultez pas votre agenda, vous risquez d'oublier des rendez-vous importants. **Sentiments :** vos amis vous sollicitent pour des activités ou des sorties : répondez-leur positivement de temps en temps.
Forme : vous avez mal au dos : détendez-vous le soir, et faites des étirements le matin.

VERSEAU *(20 janvier-18 février)*
Profession : les compliments pleuvent de toutes parts aux vues des résultats de vos entreprises : chapeau ! Il est vrai aussi que vous êtes bien secondé.
Sentiments : serez-vous intimidé par une nouvelle arrivée ?! Faites le premier pas pour mieux connaître cette personne qui pourrait changer votre vie. **Forme :** belle énergie.

POISSONS *(19 février-20 mars)*
Profession : n'hésitez plus à proposer vos idées mûrement réfléchies : elles pourraient tirer une épine du pied à votre équipe de travail. **Sentiments :** votre cœur bat fort et vite : savourez les moments passés aux côtés de votre amour...
Forme : vos cheveux ont besoin de retrouver leur vigueur : pensez aux méthodes de grand-mère.

SOLUTION DES JEUX D'HIER

su do ko 1

●

1	3	9	8	5	2	6	7	4
8	5	7	9	6	4	2	3	1
4	6	2	1	3	7	5	8	9
5	4	8	7	2	1	3	9	6
2	9	1	3	8	6	7	4	5
3	7	6	5	4	9	8	1	2
6	8	3	4	1	5	9	2	7
9	1	5	2	7	8	4	6	3
7	2	4	6	9	3	1	5	8

●●

6	9	7	4	3	5	1	2	8
8	4	2	9	1	7	3	5	6
5	1	3	2	6	8	9	7	4
4	6	8	1	5	9	2	3	7
3	7	5	8	4	2	6	9	1
9	2	1	6	7	3	4	8	5
1	8	9	7	2	4	5	6	3
2	5	6	3	8	1	7	4	9
7	3	4	5	9	6	8	1	2

●●●

4	6	7	8	9	5	2	3	1
5	1	8	2	6	3	9	4	7
2	9	3	1	7	4	6	8	5
3	8	6	7	1	2	4	5	9
9	7	4	5	3	8	1	6	2
1	5	2	6	4	9	3	7	8
7	3	5	9	2	6	8	1	4
8	4	9	3	5	1	7	2	6
6	2	1	4	8	7	5	9	3

●●●●

8	4	9	2	5	6	7	3	1
1	7	5	4	3	9	6	8	2
6	3	2	7	1	8	5	4	9
9	6	8	1	4	2	3	5	7
3	5	4	9	8	7	2	1	6
7	2	1	5	6	3	4	9	8
4	9	7	8	2	5	1	6	3
2	1	6	3	9	4	8	7	5
5	8	3	6	7	1	9	2	4

su do ko 2

●

9	4	1	7	3	8	2	5	6
2	3	6	5	4	1	8	7	9
7	8	5	6	2	9	3	1	4
1	7	2	4	5	3	9	6	8
4	9	8	1	6	7	5	2	3
6	5	3	8	9	2	7	4	1
5	1	7	3	8	6	4	9	2
3	2	4	9	1	5	6	8	7
8	6	9	2	7	4	1	3	5

●●

1	5	8	6	4	2	3	7	9
6	4	7	1	9	3	8	5	2
9	3	2	7	8	5	6	4	1
7	6	5	3	1	4	2	9	8
8	1	4	5	2	9	7	3	6
3	2	9	8	6	7	4	1	5
5	9	6	4	7	8	1	2	3
4	8	3	2	5	1	9	6	7
2	7	1	9	3	6	5	8	4

●●●

3	2	8	4	1	6	9	7	5
9	1	6	5	7	8	2	3	4
4	7	5	3	2	9	6	8	1
7	5	4	6	9	2	8	1	3
1	8	2	7	4	3	5	6	9
6	3	9	1	8	5	4	2	7
8	6	1	9	3	4	7	5	2
5	9	3	2	6	7	1	4	8
2	4	7	8	5	1	3	9	6

●●●●

5	1	2	8	9	6	3	7	4
3	4	9	7	1	5	6	8	2
8	6	7	3	4	2	9	5	1
4	2	3	6	8	7	1	9	5
9	5	1	2	3	4	7	8	6
7	8	6	1	5	9	4	2	3
6	9	5	4	7	3	2	1	8
1	7	4	5	2	8	6	3	9
2	3	8	9	6	1	5	4	7

Mots fléchés 1

	C		A		T		S		O		D		L
C	O	N	S	E	N	T	A	N	T		O	R	E
	N	A	T	U	R	E	L		A	R	O	U	S
U	S	U	R	E		N	U	A	G	E	U	S	E
	E	S	E		E	T	E	T	E	E		S	
O	C	E		T	I	A	R	E		L	A	I	D
	R	A	C	O	N	T	A	R	S		L	E	U
B	A	B	E	L		I	S	M	A	I	L		R
	T	O	R	E	R	O		O		G	O	B	E
V	I	N	T		A	N	C	I	E	N	N	E	
	O	D	E	U	R		R	E	D	I	G	E	R
O	N		S	C	E	N	E		I	F	E		O
		O			M	O	U		T	U		O	B
C	A	P	I	T	E	U	S	E		G	I	T	E
	R	E	C	E	N	S	E		P	E	S	E	R
D	E	S	E	R	T		R	E	S	S	O	R	T

Mots fléchés 2

	T		H			B	R		E		F		U
T	A	L	E	N	T	U	E	U	X		I	O	S
	M	O	U	E	T	T	E		A	M	E	R	E
E	P	U	R	E		E	L	I	M	I	N	E	R
	O	S	E		S	E		T	I	N	T	E	
I	N	T	U	M	E	S	C	E	N	C	E		B
	N	I	X	O	N		U	R	E	E		C	O
S	E	C		E	T	I	R	A	S		B	R	U
	M		G	U	I	D	A	T		O	R	E	S
D	E	C	E	R	N	E		I	N	V	I	T	E
	N	U	R	S	E		E	F	E	N	D	I	
A	T	R	E		L	A	C		S	I	E	N	S
		C	E	L	L	U	L	E	S		E	S	T
E	M	U		A	E	R	A	S		U	S		Y
	I	M	A	D		A	I	S	E	S		I	L
C	L	A	U	S	E		R	E	T	A	R	D	E

IMMOBILIER

A VENDRE MAGASINS BIEN SITUES

- QUARTIER DES HOPITAUX : 150M² + 71M² SP
- BELVEDERE : 327M² + 230M² SP 235M² + 143M² SP
- BOURGOGNE : 242 M²
- MAARIF : 82M² ET 112M²
- BENJDIA : 134M² + 60M² SP 195M² + 60M² SP

APPRT A VENDRE

- BELVÉDÈRE : 97M² + 24M² 99M² + 40M²
- ZIRAOUI : 50M² + 32M²
- BOURGOGNE : 99M² ET 90M² + 43M²

Contact : 0669.15.44.44
T : 0522.540.235
(C-65412/12)

LOCATION à Rabat

1-Immeuble neuf de plateau bureau de 300 à 2500m²
2- Villa neuve de 2000m2 pour usage bureau ou habitation
3- Dépôt de 6000m²

VENTE à Rabat

1- Villa de 1800m² à SOUISSI
2- Terrain zone villa de 2000m²
3- Magasin de 450m² à Agdal
4- Terrain de 5ha zone Villa

Cabinet Immobilier JAHIZCOM
T : 0610 80 80 80
(C-68261/12)

PLATEAU DE BUREAU A LOUER

- BLD MOULAY YOUSSEF FACE CONSULAT D'AMERIQUE PLATEAU DE BUREAU 2ÈME ETAGE SUP 400m² LUXUEUSEMENT AMENAGE
- PLATEAU DE BUREAU 1ER ETAGE SUP 237m²


CONTACTER
SMT HUET ET OGIER
05 22 22 20 18 / 05 22 22 25 06
(C-66329/12)

CENTRE VILLE FACE PLACE WILAYA

BAIL D'UN LOCAL TOUS COMMERCES A CEDER SUP 40m² AVEC SOUPENTE


CONTACTER
SMT HUET ET OGIER
05 22 22 20 18 / 05 22 22 25 06
(C-66351/12)

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET CONSEILS

ACHAT-VENTES-LOCATIONS
GERANCE D'IMMEUBLES-ESTIMATIONS


CONTACTER
SMT HUET ET OGIER
05 22 22 20 18 / 05 22 22 25 06
(C-66359/12)

A VENDRE
Terrains titrés pour villas isolées
R + 1 Vue sur Mer
A partir de 600 m²
DAR BOUAZZA
En face de Marina Blanca
Tél : 0661 99 22 37
0661 79 57 98
0618 49 99 77
Intermédiaire s'abstenir
(C-63494/12)

TERRAINS À VENDRE
* 5 Ha Route Médiouna Bd Mohammed VI
* 17 Ha Zone Economique R+3 Settat
Tél : 06 62 02 02 02
06 61 13 89 81
(C-66404/12)

MAGASINS ET PLATEAUX BUREAUX À LOUER
d'une sup de 60m2 à 148m2 à rue d'Ifni – La Gironde-Casa
Tél : 05 22 54 32 25
(C-67544/12)

A VENDRE (AGADIR)
TERRAIN 15.000 m2
Convenable pour Résidence Touristique Proche de la Plage Très Bien Situé
GSM: 06 61 23 48 84
(C-67468/12)

CAUSE DÉPART
Vends Villa à Bouskoura
Sup 492 m² avec piscine
Tél : 06 61 15 82 82
(C-68142/12)

Maârif
A Vendre Appt 138m²
à Résidence AL MAWLID en face LES PERLES DE CASABLANCA
Bien Situé, Ensoleillé
Tél : 06.61.49.15.48
(C-67902/12)

TERRAIN A VENDRE
3 300 m²
Zone Villa BOUSKOURA
Tél :
06 62 02 02 02
06 61 13 89 81
(C-66068/12)

A VENDRE (KENITRA)
Concession Auto Showroom + Garage Equipé 300m2
Très bien situé
Possibilité d'acquisition des Murs
Prix intéressant
GSM: 0679 05 05 05
(C-67470/12)

BENSLIMANE
Roches de Benslimane
Terrain Zone Villa 220/360 m2,
3200 dh/m2
GSM: 0661 44 62 62
Tél : 05 22 20 11 71
(C-67261/12)

LOCAL INDUSTRIEL À LOUER
au RDC de 1350m2 environ, à la Z.I de Hay My Rachid-Casablanca
Tél: 0522 54 32 25
(C-67545/12)

APPARTEMENTS A LOUER

Meublé Centre Ville Driss Lahrizi HS T: 0644919509 (0067099)

Loue Appt Maârif Rés Beida 5Pces 120m2 Tél:0610346401 (0067319)

Appt à louer 2Ch Cui SDB Tél:05.22.27.23.87 (0067981)

Appt a Louer HS Quartier Racine T: 06.61.13.63.98 (0068176)

Appt Studio Meublée a Louer Maarif T:0661186750 (0068437)

APPARTEMENTS A CEDER

Petite Ferme à Louer A Skhirat 2HA 06 62 24 83 50 (0068256)

APPARTEMENTS A VENDRE

Prestigia Bouskoura 164m2 dt 29m2 Terrasse RD Jardin Privatif Imm Isolé Laurier SI 3P 1re Tranche T 0661590256 (0060950)

Q.Hopitaux Apts Neufs T.H ST Marbre Belle Menuiserie Alum Inox Cheminées Sup100m2-106m2 -108m2-150m2 T0645212968 (0065423)

Apts Neufs de 40 à 90m2 dans Résid Fermée à Sidi Maarouf avec Ascs Jardins Parkings T:0661.146.103 /0661.156.553 (0066704)

Vente Apt S:114m2. 2Bis Rue Abou Abdellah Nafii Mâarif 1er Etage N°1 Casa Tél:0522.87.52.15 (0067286)

A Vendre Appartement à Bourgogne Sup 97m2 T:0661158282 (0068146)

BUREAUX A CEDER

Cède Bur.1/3è Et 110 R,Allal B.Abdellah 70m2 T0668975331 (0065754)

BUREAUX A LOUER

Espace Bureau 20m2-40m2 à louer 357 Bd Med V Casa T:0661.144.666 (0066957)

DEPOTS A LOUER

400/420/240/140M2 H 7M.ZI Lissasfa 0661172912/ 0672571242 (0063574)

FONDS DE COMMERCE

Café Restaurant T.Bien Situé C.Ville Casa T0661189133 (0061821)

A Vendre Hamam 390m2 Hommes et Femme salé Tél:0618655598 (0068212)

Gd Bar Resto Face Mer Azemmour T:0655559055 (0065908)

Vends E/se Electricité 40ans Exp Propriétaire Siège Centre Casa Tb References Carnet de CDE Satisfaisant Bonne Perspectives Davenir T 0664174181 (0068379)

Location Hammam Tél:0673665352 (0068472)

LOCAUX A CEDER

Cède Café 200m2 Beni Mellal Oulad Hamdan T:0668975331 (0065761)

LOCAUX A LOUER

Loue Local 120m2 Maarif Px 12000 DH T: 0655559055 (0065910)

Société met en location batiment sis ZI Sapino Nouaceur Surface Construite 2000m2 Contact 0667165332 (0067300)

LOCAUX A VENDRE

Quartier Hopitaux Local Comercial Neuf 169m2 T0645212968 (0065424)

- Sté loue ou vend un local de 1920 m2 situé au Bd Med Zafzaf IMM SAMIP Route de Tit Mellil AHL LOGHLAM CASA GSM 06 61 16 91 69 (0067833)

Local à vendre ou à louer de 540 m2 situé au 49 Rue Jean Jaurès CASA GSM 06 61 16 91 69 (0067834)

Ste Vend 2 Plateaux à Usage Bureau 112m2 et 84 m2 à Ain Sebaa HADIKA T 0665280096 (0068332)

MAGASINS A VENDRE

Vd ou A Louer Magasin Commercial 100m2 Angle Rte Principale N°1 Ain Sebaa Emplacement Strategique Tél : 06 64 47 17 83 (0066030)

Magasin Neuf 190m2 Bien Placé à Gauthier T:0661.146.103 (0066706)

V Magasin 83m2 avec soupente Quartier Palmier 0661414202 (0067538)

Av Mag Romandie II Fond et Mur Sup 24m2 +20m2 Spente Prix 800.000dh Tél:0661330448 (0068241)

Vend Mag:33m2+Spte Intér. ACIMA Inara 2Mars T0661496786 (0067663)

Vd 2 magasins angle Bd Oujda Rue Soisson casa 0668460743 (0067960)

A Vendre Magasin à TABRIQUET Salé 50m2 Titré T0618655598 (0068216)

A Vendre 2Magasins 25m2 et 70m2 BETTANA Salé T0618655598 (0068221)

STUDIOS A VENDRE

A Vendre Studio 33m2 Centre Ville T:0644660533 (0068460)

TERRAINS A VENDRE

Vend Terrain Superf:4281m2 Polo T:0667121343/0666349421 (0064684)

A Vendre 2Lots : 688m2 avec Plan- 812m2 sans Plan. Z.Ind -Arrabii Berrechid Tél:0661142173 /0522240578 /80 /82 (0065354)

Lots villas 1000m2 prox.Golf-DARBOUAZZA - LAZRAK IMMO 0661921224-0522879495 (0066400)

Lot de Terrain titré à Déroua 196m2 avec avant projet pour 6 Appartements Tél: 0662.02.02.02/0661.13.89.81 (0066406)

Tnine Chtouka à 50km Casa 1ha Titré Px 130u T0661446262 (0067264)

400m2 R+9 Bd Zerktouni 15m Façade T:0660159494 (0067501)

Vente Terrain 2570m2 Zone Immeuble Jnane Californie Casa T:0661054650 (0067930)

Terrain à vendre 34.000m2 Déroua Zone Economique Tél: 06.62.02.02.02/06.61.13.89.81 (0067906)

Vd Terrain 407m2 angle R+5 à Nassim Tél : 0614119819 (0068081)

A Vendre Terrain Titré 1300m2 Vue sur mer à Skhirat Tél: 0618655598 (0068234)

A Vdr Terrain 1640m2 Zone Imm R+2 Salé Ayayda 0618655598 (0068248)

Vend Excellent Terrain R+5 414M2 3 Façades A Sidi Moumen T: 0661864885 (0068322)

P Vend T 2a3Ha en PU Centre Ain Taoujtate T0661227761 (0068410)

Terrain 250m2 R+5 Centre Ville B.Emplacement T0661186750 (0068439)

USINES A VENDRE

1200m2; 7,5m R+5 I2 Chefchaouni A.Sebaa T:0660159494 (0067498)

VILLAS A LOUER

Oasis Loue Villa 4P 1S SàM 2SDB Cuis Ch.B Gg T0668975331 (0065758)

VILLAS A VENDRE

Vente Villa Mers Sultan 610m2 T:0661265248/0663558737 (0067321)

800m 5Ch Ain Diab Littoral Pisc C.Central Tél:0660159494 (0067502)

Villa avec piscine dar Bouazza T:0699948832 (0067691)

Vd Villa Anfa (KHATTABI) 622m2 3Niv T 0661337062 (0068127)

ANNONCES CLASSEES

MATERIELS D'OCCASION

A VENDRE

1) GRUE GMR
Potain 326D Fl 30m
Potain 331B Fl 35m
Potain 334A Fl 35m
Liebherr 45K Fl 37m
Potain 366A Fl 45m
Potain 386A Fl 50m

2) GRUE A TOUR
H30 23C
H20 14C
Cage de télescopage
Translation sur rails

Tél : 06 61 41 70 90
(C-67549/12)

SOCIÉTÉ VEND SON STOCK DE MATÉRIELS

Désignation	Marque	Type	Série	Année
COMPACTEUR 2 BILLES 14T	CAT	CB544	8FM00161	1998
PELLE SUR PNEUS	MECALAC	14MXT	30455	1988
CHARIT ÉLEVATEUR 2.5T	FENWIK	DJ30	84167367	1984
FINISSEUR	VOGELE SUPER	1800	6661242	1999
MINI FINISSEUR	BETELLI	BB821C	121020340	2002
CONCASSEUR COMPLET	NEYERTEC	800/600	83001	1994
RÉPANDEUSE SANS PORTEUR	RINCHEVAL		VF---120	1983
RÉPANDEUSE	RENAULT	BAOSN14400	VF6--12120	1990
CITERNE AVEC RECHAUF	ACMAR	5171C592	109-83	1992
MALAXEUR AVEC MOTEUR 6M3	STETTER	AM7SH	73720447	1991
MALAXEUR SEMI 2 ESSIEUX 10M3	GUGAN	ORIGINAL	2791056	1991
S/R PORTE ENGIN 2 ESSI	NICOLAS	STE25B	589	1970
S/R PORTE ENGIN 2 ESSI	CASTERA	RSTP25B	521	1981
S/R PORTE ENGIN 2 ESSI	CASTERA	SR25E2	229	1993

Veuillez contacter
M. ELKHATTABI Noureddine
Tél : 0661 42 73 63
Fax : 0537 74 55 67
Matériels visibles à Bouznika
(C-67873/12)

SOCIETE MET EN VENTE

1. LOT DE MATERIEL METALLIQUE
2. LOT DE PIECES DE RECHANGE

Les visites auront lieu du Lundi au Mercredi à notre site de SOMACA sis à : KM 12 Autoroute de Rabat. B.P 2628 Casablanca 20300 AIN SEBAA (Contacter le Bureau d'Ordre)

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés « A L'ATTENTION DE LA DIRECTION GENERALE » Avec la mention A NE PAS OUVRIR au plus tard le 27/12/2012 à 16h.

Référence de L'APPEL D'OFFRES :
- MM12/2012 pour le LOT DE MATERIEL METALLIQUE
- PR12/2012 pour les pièces de rechange

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :
- Les frais de soumission de 500 DHS, sous forme de chèque barré et libellé au profit de SOMACA (cette somme est non remboursable)
- Le N° de référence de l'offre
- Le prix proposé
- Les coordonnées du soumissionnaire (nom/prénom, tél.)
- Modalités de paiement : chèque certifié au profit de SOMACA.

(C-68017/12)

OCCASIONS

STÉS VENDENT

Mobilier, matériel de bureau et informatique utilisés et réformés

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter aux N° : 06 61 90 53 35 ou 06 61 90 53 36
(C-68408/12)

Salon Cuir noir+table importé Italie7000 Dhs 0661138122 (0068453)

OFFRES & DEMANDES DIVERSES

APPEL OFFRE VENTE AUX ENCHERES POUR LE SAMEDI 22 DECEMBRE 2012 A 11H00

Domaine Jakma
Km 10, Route El Gara - Berrechid
Téléphone GSM : 0661 81 30 98 / 0661 46 25 52

- 10 Vaches (Holstein)
- 02 Génisses (Holstein)
- 15 Veaux (Holstein)
- 04 Veaux (Charolais)
- 03 Géniteurs Ovins (Sardi)
- 50 Qx de blé dur
- 60 Qx de blé tendre

(C-67341/12)

Senior Ex Cadre Compt Cher Trvx Cpt à Domicil Discrétion Assurée Trv soignés Contact 0522500338 à partir de 9H00. (0067717)

Ch Camion Grue avec Nasselle Tél:0675437416 -0664136339 (0067441)

PERDUS & TROUVES

DECLARATION DE PERTE

Mr. Khalid KABBAGE Nationalité Marocaine demeurant au N° 325, Imm. KABBAGE Av. Hassan II AGADIR, déclare sur l'honneur avoir perdu dans des circonstances indéterminées le duplicata du Titre Foncier N° 1819/S Concernant villa TARIK
(C-68258/12)

COURS & LEÇONS

Prf Don Crs à Dom Math/Phys College/Lycée T: 0664391530 (0068314)

AUTOMOBILE

Une Société sise à Casablanca met en vente :

- 1 Renault Mégane Classique
- 1 BMW X3
- 1 Hyundai Accent
- 1 Logan DACIA
- 3 Peugeot Partner

(Offre de Prix sous Enveloppe Fermée)

Nous contacter sur le : 0645 09 97 27
(C-66776/12)

VEHICULES D'OCCASION

CESSION DE VEHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES LEGERS

N°	Marque	Année	Immatriculation	Kilométrage	carburant
1	VELSATIS	Oct.-05	10674-A-13	Hors service	Essence
2	KANGOO	Déc.-09	18210-A- 13	84.120	Diesel
3	LOGAN	Déc.-09	18209-A- 13	Hors service	Diesel
4	LOGAN	Déc.-09	20454-A- 13	54.098	Diesel

Les véhicules sont vendus en l'état au plus offrant: tous les frais (vignettes, taxes, ..) sont à la charge de l'acheteur.

Visites des véhicules :
Les visites auront lieu du lundi au Mercredi à notre site de SOMACA sis à : KM 12 Autoroute de Rabat. TEL 05.20.48.20.00

Soumission:
L'offre devra nous parvenir au plus tard le 27/12/2012 sous pli fermé et cacheté et portant la mention « A L'ATTENTION DE LA DIRECTION GENERALE – A NE PAS OUVRIR, APPEL D'OFFRES CESSION DE VEHICULES»

La soumission devra comporter :
·Les frais de soumission de 500 DHS, sous forme de chèque barré et libellé au profit de SOMACA (cette somme est non remboursable)
·Le N° de référence du véhicule
·Le prix proposé
·Les coordonnées du soumissionnaire (nom/prénom, tél.)
·Modalités de paiement : chèque certifié au profit de SOMACA.

(C-68072/12)

La Société CEMA-BOIS DE L'ATLAS

recevra, jusqu'au lundi 24 décembre 2012, l'offre relative à la mise en vente du Véhicule suivant :

BMW X5 3,0D - Station wagon, Diesel - P.F. 12 CV, date d'acquisition Année 2007 - Kilométrage 224.888

Ce véhicule est visible à l'adresse suivante :
Société CEMA-BOIS DE L'ATLAS
Route de Bouskoura - Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 05 22 95 98 00
Personne à contacter
Mr Samir ABDELKHALEQ
au 06 61 91 20 07
(C-68323/12)

STE DE TRAVAUX PUBLICS ET D'INDUSTRIE

MET EN VENTE MATERIEL EN ETAT D'OCCASION :

- Camions
- Voitures utilitaires
- Matériel chantier

Pour toute autre information contacter :
Tél : 0523 30 57 51
Fax : 0523 30 58 61
(C-67135/12)

SOCIÉTÉ MET EN VENTE DEUX VÉHICULES

- 1 Peugeot 407 Essence Modèle 22/03/06
- 1 Peugeot 407 Essence Modèle 16/02/07

Contacter Sce Achats
Tél : 05 23 40 59 41
Km 2,5 Rte de Marrakech Settat
Offres à faire parvenir sous pli fermé
(C-68443/12)

STÉ VEND :
- Atos 2005 Essence 6 ch
- Accent Diesel 2008 6 ch
- Kangoo Commercial 2007
- Pickup Diesel 2003

Tél : 06 79 82 77 52
05 22 21 21 63
(C-66768/12)

AUDI A5 coupé 3,2
QUATTRO ESSENCE, AUDI MAROC,
Août 2009, 92 000 KM
Gris quartz
1ère main, finition prestige, S-LINE,
Excellent Etat,
Toutes options : boite automatique, palettes au volant, siège sport électrique,…
Prix : 355 000 Dirhams
GSM : 06 61 26 41 74
(C-68452/12)

Ford Explorer 4X4 Ess 2000 Air Bag S Cuir 6 Cylindres Vitesse Auto T:06.62.02.02.02 (0066070)

Vd Nissan Micra 2007 Diesel Très Bon Etat 60000Km 0649693664 DE 13 à 16h & Après 20h (0067306)

Vend 4x4 Captiva 8CV Dies. 11/2009 B.Etat Tél:0661210732 (0067348)

A Vendre Sirion Daihatsu Ess 2008 6Cv 110 000Km 52000 Dhs 0661182149 (0067655)

Vd Camionette Kia Année 2000 T:0661234961 (0068101)

A Vendre Toyota Yaris Ess 2008 6ch 110 000Km 70 000Dh T 0660033404 (0067662)

A Vendre Toyota Auris Ess 2008 8Cv 110000 Km 85000Dh Tél : 06 61 76 13 84 (0067664)

Mercedes Nouv class c 2008 Dies Tbe 62Mkm T:0661419940 (0067797)

Vd Hyundai Accent Année 2010 T:0661234961 (0068100)

BMW 335i An 2008 T.O Cabriolet 68000Km 1er Main Prix 340.000 dh Tél:0661330448 (0068238)

ANNONCES LEGALES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04 décembre 2012, il a été établi les Statuts d'une société à responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont Suivantes:
-DENOMINATION: H.N multiservice Sarl AU
-RC: 34545 MEKNES
-CAPITAL SOCIAL: 10.000,00 DHS
-SIEGE SOCIAL: 22 DIOUR EL BALADIA BMO MEKNES
-OBJET SOCIAL: JARDINAGE-INSTALLATION MATERIEL D'IRRIGATION PEPINIER
-DUREE: 99 ANS A COMPTER DE SA CONSTITUTION
-GERANCE: MR DBARI NOUREDDINE
Le dépôt légal a été effectué au Centre Régional d'investissement de MEKNES:
Le 07 novembre 2012
(0067996)

CABINET MALAK GEST
MONSIEUR AISSOUNI MUSTAPHA
TEL: 0524.44.95.84
ANNONCE: SOCIETE OROSCOPE SARL AU
STATUTS LE 30 SEPTEMBRE 2012
La Société est Une Société A Responsabilité Limitée d'Associée Unique
-La Société A pour Objet, Au Maroc Et A L'étranger: L'Importation et La Distribution Des Cyclomoteurs, Scooters, Motos, Quads, Buggy, Side By Side à Moteurs Thermique ou Electrique sur Le Royaume Du Maroc Et L'Importation Et la Distribution Des Pièces Détachées de toutes sortes
-La Dénomination de la Société est: SOCIETE OROSCOPE, Société A Responsabilité Limitée A Associé Unique
- La Durée de la Société est fixée à (99) Années
-Le Siège de la Société est fixé à:QUARTIER SOCOMA A N° 01 MARRAKECH
-Le Capital social est fixé à 100 000 Dhs divisé en 1 000 et Attribuées A Monsieur ROKNEDDINE MY JAAFAR
- Monsieur ROKNEDDINE MY JAAFAR Gérant et Associé unique
DEPOT légal N° 58162 Tribunal de Commerce de Marrakech le 15/10/2012
(0067652)

CABINET MALAK GEST
MONSIEUR AISSOUNI MUSTAPHA
TEL 0524 449584
SOCIETE BRODWAY INVEST SARL AU
LES STATUTS ETABLIS LE 10 OCTOBRE 2012
La société est une Société à Responsabilité limitée à associé unique
La Société à pour objet, au Maroc et à l'étranger: Acquisition et revente des terrains Et La promotion immobilière
La dénomination de la Société est: BRODWAY INVEST SARL AU
1- La durée de la Société est fixée à 99 années.
Le Siège de la Société est fixée à: APPARTEMENT N° 1 ETAGE N° 1 IMMEUBLE N° 21 AVENUE ABDELKRIM EL KHATTABI RESIDENCE DAR SAADA MARRAKECH
Capital social: le capital social est fixé à 100 000 dirhams, divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1 000 et attribuées en totalité à Monsieur BADRANE MOHAMED AMINE
Monsieur BADRANE MOHAMED AMINE gérant et associé unique
DEPOT LEGAL N° 58 617 Tribunal de Commerce de Marrakech LE 02/11/2012
(0067696)

CABINET MALAK GEST
MONSIEUR AISSOUNI MUSTAPHA
TEL 05224 44 95 84
ANNONCE
SOCIETE FARAH CARS SARL AU
Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 14/11/2012
L'associé unique décide d'accepter la démission de l'ancien gérant unique, Monsieur RABIB MOULOUD, et la nomination de Mademoiselle RABIB MERYEM, comme étant nouveau gérante unique de la dite société
DEPOT LEGAL N° 58682 TRIBUNAL DE COMMERCE DE Marrakech LE 23/11/2012
La direction
(0067740)

Cabinet comptable «ps con sarl»
Tél: 0662253501
CONSTITUTION
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 28/11/2012 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination: BS INFORMATIQUE (BSINFO) SARL
Objet: - marchand ou loueur de matériel
Siège social: N°84 complexe commercial centre tnine loudaya.
La cogérance: Bounab khalid et Abdelkerim soutou
Capital Social: il est fixé à 10.000,00 dhs divisé en 100 parts de 100 dhs chacune répartis comme suit:
-Bounab Khalid apporte la somme de 5.000,00 DHS
-Abdelkerim apporte la somme de 5.000,00 DHS
Dépôt Légal: le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal DE COMMERCE A Marrakech LE 03/12/12 sous le numéro 5270 est inscrit au registre analytique sous le Numéro 54447.
(0067982)

STE INSTITUT DE COACHING CONSEIL ET FORMATION, SARL AU
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date 22/10/2012, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:

-Dénomination: INSTITUT DE COACHING, CONSEIL ET FORMATION
-Siège social: Rue Ibn Sina, Rés. Nora, N°207, Guéliz- Marrakech.
-Objet Social: La société a pour objet:
•Conseil Management de la qualité, accompagnement de la certification ISO 9001, ISO 14001, ISO TS 16949, ISO 22000, ISO
17025, HACCP, IFS, BRC, PGQ et Global Gap.
•Audit, formation inter et intra entreprise.
•Amélioration et optimisation de la production.
•Assistance à la mise en place des logiciels et solution technologiques de gestion de production.
•Réalisation des diagnostics stratégiques.
•Elaboration des plans de formation.
•Conseil et gestion en management et en ressources humaines.
•Coaching des équipes, coaching individuel
•Formation en coaching
-Capital social: 90.000,00dhs. Divisé en Neuf cents parts sociales de 100 dhs, souscrits en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique Mr. Rida Noufel.
-Durée: 99 ans
-Gérance: la société est gérée par Mr. Rida Noufel pour une durée indéterminée.
- RC n° 54275 au tribunal de commerce de Marrakech
(0067989)

«ANALYSE DEVELOPPEMENT MINER» SARL
I- Suite au P.V de A G E tenue en date du 01/11/2012 les associés de la société décident ce qui suit:
La signature est devenue obligatoirement conjointe de deux cogérants: (Mr. EL MUSTAPHA MOUCHARIK, titulaire de la C.I.N. n° BJ 185173 et Mr. FREDERIC ORILLAC, titulaire de la carte de séjour N° BE 53336Q) ou (Mr. EL MUSTAPHA MOUCHARIK, titulaire de la C.I.N. n° BJ 185173 et Mr. NASSERDINE HASSAN, titulaire de la C.I.N. n° PA 5161) ou (Mr. FREDERIC ORILLAC, titulaire de la carte de séjour N° BE 53336Q et Mr. NASSERDINE HASSAN, titulaire de la C.I.N. n° PA 5161) quelque soit le montant d'achat ou de vente.
II– Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech en date du 05.12.2012. sous le numéro 58876
Pour extrait et mention
(0067990)

Etude de Maître Yasmina BOUAZZAOUI
NOTAIRE A MARRAKECH
245, Avenue Mohamed V, 3ème étage, appartement 307, Guéliz
Tél.: 05.24.43.81.81 – Fax: 05.24.44.79.80
E-mail: bouazzaouiyasmina@yahoo.fr
CONSTITUTION
SOCIETE «RIAD CHOCOLAT» S.A.R.L.
CAPITAL: DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00 DH)
SIÈGE SOCIAL: Marrakech, Boussekri, Derb Bouchoua, n°4
I- Aux termes d'un acte dressé par Me Yasmina BOUAZZAOUI, Notaire à Marrakech, en date du 15/11/2012, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: «RIAD CHOCOLAT» S.A.R.L.
CAPITAL: Dix Mille Dirhams (10.000,00 DH)
SIEGE SOCIAL: Marrakech, Boussekri, Derb Bouchoua, n°4
DUREE: 99 ans à compter du jour de l'immatriculation de la société au RC.
OBJET SOMMAIRE: La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger:
•La création, l'acquisition, la gestion et l'exploitation de toute maison d'hôtes, de groupes, filiales et franchises de tels établissements, offrant outre l'hébergement en chambre la prestation de divers services de consommation sur place tels que restauration, café, débit de boissons diverses et alcoolisées;
•L'achat, la vente, l'importation et l'exportation, la commercialisation, la distribution, et la diffusion de mobilier, d'objets divers de décoration, bijoux et de tous produits assimilés ou en dérivant;
ASSOCIES – APPORTS et PARTS ATTRIBUEES:
Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00 DH).
Il est divisé en CENT (100.00) parts sociales d'une valeur nominale de CENT DIRHAMS (100,00 DH) chacune, intégralement libérées, numérotées de 1 à 1.00, et réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs, savoir:
Madame Dominique Francine Amélie GRUMEAU
CINQUANTE PARTS SOCIALES 50 parts sociales
Monsieur Eric Florent Pierre TANGHE
CINQUANTE PARTS SOCIALES 50 parts sociales
SOIT AU TOTAL 100 parts sociales
GERANCE: Madame Dominique Francine Amélie GRUMEAU ET Monsieur Eric Florent Pierre TANGHE sont nommés co-gérants pour une durée illimitée.
II- L'immatriculation de ladite société a été effectuée au tribunal du commerce de Marrakech en date du 30 novembre 2012-, sous le numéro 54441.
Pour extrait et mention
Me Yasmina BOUAZZAOUI
(0067993)

LE PREMEIR CONSEIL
TEL: 0524 34 80 39
Dissolution anticipée d'une société
Au terme d'un acte SSP en date du 13/11/2012, l'assemblée générale extra ordinaire de la société TRACOSMA SARL; dont le siège social sis à:DOUAR LAHNA N°243 RDC COMMUNE TASLTANT MARRAKECH a décidé ce qui suit:
-Dissolution anticipée de la société TRACOSMA SARL.
-Nomination de Mr. EL GADIRI JALIL en qualité de liquidateur
-Fixe le siège social de la société comme siège de liquidation DOUAR LAHNA N°243 RDC COMMUNE TASLTANT MARRAKECH.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffier de tribunal de commerce de Marrakech sous le N° 58879 en date du 05/12/2012.
(0068034)

Selon A.S.S.P à CASABLANCA en date du 28/09/12, il a été créé une SARL:
Dénomination: BIVENCO
Siège social: 3ème étage, 299, LOT LINA, ZI SIDI MAAROUF, Casablanca
Objet: La société a pour objet:

La distribution en demi gros et en détail des produits de restauration
La vente de tous matériel ou machine à café ou encore pièces de rechange.
L'importation et l'exportation.
Toutes les activités qui forment l'objet social pourront être développées par la société;
Généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières et financières se rattachent directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Capital: Le Capital social est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100,00 DIRHAMS chacune, attribuées à savoir: SALAS AHMED 250 parts et SALAS MOHAMED 750 parts.
Gérance: La société sera gérée par SALAS MOHAMED.
Durée: 99 ans
Le dépôt légal est effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 05/12/12 sous le n° 512486.
(0068300)

ANNONCES LEGALES

LA SOCIETE «BELUXURIA» S.A.R.L. A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00 DHS)
LE SIEGE SOCIAL SERA PROVISOIREMENT DOMICILIE CHEZ: «MCG» MARRAKECH, BD ALLAL EL FASSI, IMM 12, APPT 05, LOT SINE
CONSTITUTION DE SOCIETE
Ient

Aux termes d'un acte notarié en date du 08 novembre 2012, y enregistré à Marrakech le 14/11/2012 sous les mentions suivantes: RE 31791/2012, OR 31357/2012 QUIT 023118/12, VOL: E17B/47872 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION SOCIALE: «BELUXURIA» SARL AU.

La société a pour objet au Maroc au à l'étranger:

Evénementiel;

Création, achat et vente de spectacles; Création, production et réalisation de spectacles multimédias (son, image, laser...), Communication, Réalisations de spectacles sons et lumières, Animation artistique et touristique, Prospection des marchés touristiques au Maroc et à l'étranger, Etude, promotion et réalisation de circuits touristiques, Etudes et conseils scénographiques dans les domaines du théâtre, cinéma, TV, Vidéo, photos, ingénierie du spectacle;

Organisation, logistique et gestion de meeting, congrès, séminaires, colloques, conférences, symposiums, et expositions. Organisation, production de films promotionnels, publicitaires et de films institutionnels, Conception et gestion de défilés de mode;

Organisation artistique et logistique complète de spectacles, séminaires, congrès et ingénierie du spectacle au sens de l'étude, la réalisation de la scénographie de la scène et de ses annexes adossé au conseil, à la rédaction des cahiers des charges, des appels d'offres, de la gestion des chantiers, de la réception des travaux, de la formation des personnels techniques et administratifs;

Importation et exportation, achat et vente de touts matériels, équipements, articles de décoration, accessoires et machines destinés à l'activité d'animation artistique et touristique et à la production et réalisation de spectacles multimédia; Import et export de matériels de spectacles et de matériels médicaux, accessoires de mode, de la maison vestimentaire, tissus d'ameublement et sanitaires;

Production multimédia, Photographie, reportage photographique, développement, tirage, cartes postales, posters, reproduction, diapositives, Reportage vidéo, reportage cinématographique, production de spectacles, Organisation de spectacles, Organisation d'exposition photographique et cinématographique, Gestion de salles d'exposition et de spectacles, de galeries d'art, de salles cinéma, de cinéma plein air, édition et impression artistique et touristique, Achat, vente et location d'articles et matériels et équipements multimédias (matériel sons et lumières, appareils, vidéo, sonorisation, interphonie, projecteurs, films..), prise de photos, développement, tirage, édition artistique et touristique, Exploitation de fonds photographiques, Repérage de sites cinématographiques;

Conception, création, production, promotion et missions de conseil liées à la communication multimédia, conception, réalisation et vente de sites Internet, négoce et distribution de matériels informatiques hardware et software;

L'étude, la promotion et la réalisation de toutes opérations de transport touristique en général et notamment l'organisation de tournées, circuits et croisières touristiques ainsi que des voyages d'affaires pour toutes destinations;

Toutes opérations de représentation et de promotion relatives au transport touristique, L'exploitation de tous hôtels, motels ou complexes touristiques, La prospection des marchés touristiques au Maroc et à l'étranger, Tout service de promotion et de commercialisation télématique, L'acquisition, la location, l'exploitation et l'affrètement de tout matériel de bivouac;

Le transport national et international, le transit déménagement, la manutention, le magasinage, le warrantage et la consignation de toutes marchandises, terrestre, maritime ou aérienne;

L'assistance dans les gares routières et ferroviaires ainsi que les ports et aéroports des voyageurs dans les hôtels, motels ou camping;

L'organisation, la promotion et la vente de séjours individuels ou collectifs à la demande ou sur catalogue, ainsi que l'hébergement de groupes;

L'acquisition, la construction, la rénovation, la transaction, la vente, la gestion de terrains et d'immeubles, ainsi que toute opération immobilière pour réaliser l'objet social;

L'acquisition, la location, l'exploitation et l'affrètement de tout matériel du tourisme aventure: vélo tout terrain, motocross, rallye, trekking, rafting et toute autre forme du tourisme aventure;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, à toutes opérations commerciales ou industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet social, et ce, par tout moyen notamment par voie de création de sociétés nouvelles marocaines ou étrangères, d'apport, de souscription, achat de titre ou droits sociaux, fusions, alliances ou sociétés en participation ou autrement;

Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières, industrielles, commerciales ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

SIEGE SOCIAL: Le siège social sera provisoirement domicilié chez: «MCG» Marrakech, Bd Allal El Fassi, Imm 12, Appt 05, Lot Sine.

DUREE: 99 années à compter de son immatriculation au Registre de commerce.

CAPITAL: Le capital social est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000,00 DHS), divisé en Cent (100) parts sociales de 100 dirhams chacune entièrement souscrites et libérées, attribuées en totalité à l'associé unique.

LA GERANCE: Monsieur Fabrice Claude Stéphane ORLANDO, demeurant à Marrakech, 21, Rue de Malaga, Quartier Andalouss, est nommé en qualité de gérant unique de la société pour une durée illimitée.

ANNEE SOCIALE: L'année sociale commence le premier Janvier et finit le trente et un Décembre de chaque année.

IIent

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 28 novembre 2012
-Numéro de dépôt légal: 58762
-Numéro du registre du commerce: 54385

POUR EXTRAIT ET MENTION
ETUDE ME REDA BOULMANE
NOTAIRE A MARRAKECH
(0068055)

SOCIETE D2SI S.A.R.L
Au Capital de 200.000,00 dhs
Siège Social: N°3 Rue Suippes Etg 2 Casablanca
MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du P.V. de A.G.E. du 12/11/2012, les associés de la société D2SI SARL au capital de 200.000,00 DHS dont le siège social est à Casablanca, 3 Rue Suippes ETG.2, se sont réunis au siège social et ont décidé ce qui suit:

Modification de l'objet social comme suit:

1.Génie informatique, Mise en place et développement de systèmes information

2.Ingénierie, Formation et Consulting

3.Vente, Installation de logiciels et de Matériels

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04/12/2012 sous N° 512393.

Pour extrait et mention
(0068203)

ISOCOR/ SARL AU

Suivant acte SSP du 11/10/2012, il a été institué une SARL présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: ISOCOR/SARL
Forme: SARL/AU
Capital: 10.000,00 dh
Siège: Foughal, commune moulay Bouazza Khenifra
Associés: MR STAIFA SALAH
Gérance: MR STAIFA SALAH, CIN: V 38008
Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au TPI de Khenifra RC n°: 1627.
(0067642)

BEKKARI NEGOCE/ SARL AU

Suivant acte SSP du 16/10/2012, il a été institué une SARL présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: BEKKARI NEGOCE/ SARL
Forme: SARL/AU
Capital: 10.000,00 dh
Siège: Boutique n° 11 rue du Hammam; Oued Zem.
Associés: MR BEKKARI MATI
Gérance: MR BEKKARI MATI, CIN: QA 11935
Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au TPI d'Oued Zem RC n°: 549.
(0067644)

"DESIGNER BARCELONA CASABLANCA", S.A.R.L
Constitution d'une Société à Responsabilité Limitée

I Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/11/2012 fait à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée, des statuts desquels il a été extrait ce qui suit :

1) FORME DE LA SOCIETE: «Société à Responsabilité Limitée»
2) DÉNOMINATION SOCIALE: «DESIGNER BARCELONA CASABLANCA»
3) SIÈGE SOCIAL: 11 Rue El Wahda, Résidence Imam Ali, Appt n°2, Casablanca.
4) OBJET SOMMAIRE: Prestation de service de décoration, de design, d'études et d'assistance technique dans le domaine de la construction.
5) CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 DH, divisé en 100 parts de Cent dirhams 100 DH chacune souscrites en totalité et intégralement libérées par les associés.
6) DUREE: 99 années à partir de la date d'immatriculation au registre du commerce.
7) ASSOCIES:
– Mme Alba SOLIGUER FERNANDEZ, de nationalité Espagnole, née le 08-06-1977, titulaire du Passeport N° AAE914577 demeurant à Pompeu Fabra, 16 17244 Cassà de la Selva Girona, Espagne.
– Mr Cesar LATRILLA RODERO, de nationalité Espagnole, né le 08-08-1967, titulaire du Passeport N° AAB637403 demeurant à Pompeu Fabra, 16 17244 Cassà de la Selva Girona, Espagne.
8) GÉRANCE: La société est gérée pour une durée illimitée par:
- Mme Alba SOLIGUER FERNANDEZ
9) ANNEE SOCIALE: Du 1er janvier au 31 Décembre 2012.
10) BENEFICES: La distribution des bénéfices se fait par décision des associés après déduction des pertes antérieures et prélèvement de la réserve légale de 5% du bénéfice net.

II– Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 06 Décembre 2012 sous le numéro 512627 et inscrite au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 271171.

Pour extrait et mention «LA GERANCE»
(0068243)

AVIS DE CONSTITUTTON

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 28/11/2012, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: ESPACE FTOUAKA SARL
Objet social: TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION & MD DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
Siège social: Marrakech, MASSIRA III A N°40
Capital social: le capital social est fixé à la somme de Cent Mille Dirhams (100.000,00 Dhs).
Gérance: M.TICHIRRA LHBIB, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 06/12/2012 sous le numéro 58904
(0068141)

MR NOUR ALU SARL

Aux termes d'un acte S.S.P., en date à Casa du 05/12/2012, il a été établi les statuts d'une SARL
Dénomination: MR NOUR ALU
Objet: ALUMINIUM TRAVAUX DIVERS
Siège social: 12 RUE SABRI BOUJEMAA ETG 1 APPT N° 6 CASA
Capital: 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DH chacune
Durée sociale: 99 années.
Année sociale: commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre.
Gérance: La société est gérée par Mr. YASSINE BRAIK
Dépôt légal a été effectué au CRI de CASA
(0068251)

S.M.S NET SARL

Aux termes d'un acte S.S.P., en date à Berrechid du 27/11/2012, il a été établi les statuts d'une SARL
Dénomination: S.M.S NET
Objet: TRAVAUX D'INTERIM & NETTOYAGE
Siège social: APPT 1 RES AMIN 31 RUE 1 KALIFORNIA BERRECHID
Capital:100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune
Durée sociale: 99 années.
Année sociale: commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre.
Gérance: La société est gérée par Mme ZOUHAIR HANANE.
Dépôt légal a été effectué au 1ère instance de Berrechid 04/12/2012 sous N° 17759 et immatriculée au RC sous N°6925
(0068254)

Constitution

Suite à un acte sous seing privé en date du 14/12/2011 il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes:
1)Dénomination: YOUR BEST CAR
2)Forme: SARL
3)Capital social: 500.000,00 Dhs
4)Siège social: 13 rue d'Anvers, Casablanca
5)Objet: Location de voitures sans chauffeurs
6)Parts sociales: - Bader Atellah: 3000 parts cent dirhams chacune
- Fayçal Atellah:2000 parts cent dirhams chacune
7)La gérance: Le gérant est Mr Bader Atellah pour une durée indéterminée
Le dépôt légal a été fait au tribunal de commerce de Casablanca en date du 18/10/2012 sous le N°00509564
(0068259)

Transfert du siège social

Aux termes d'un acte sous seing privé daté le 26/11/2012, à Casablanca, l'associé unique de la société ADEQUAT SERVICE SECURITE SARL a décidé:
1-Changement Dénomination: La Société prend la dénomination de ADEQUAT SURVEILLANCE
2- Changement de l'objet social: La Société a pour objet tant au Maroc qu'en tous autres pays:
- Gardiennage et Surveillance
-Gardiennage événementiel
Le dépôt légal a été effectué au centre régional de Casablanca Immatriculé au R.C sous le N° 512632
(0068276)

STE FIDUFAR (S.A.R.L)
AU CAPITAL DE 100.000,00 Dhs
Siège Social: 45 Rue Al Habacha, Bd Mustapha El Maâni 3° Etage, Appt 5 Casablanca
Tél: (022) 44 19 19/20 20

Aux termes du procès-verbal, l'Assemblée Générale extraordinaire du 11/05/2012, les associés de la société «MONDIAL MOTORS»-S.A.R.L- au capital de 10.000.000.00 Dhs, dont le siège social 419, Route El Jadida Quartier Oasis Casablanca ont décidé:
- Après avoir passé en revue toutes les questions relatives à l'activité de la société, et dans de but de permettre la réalisation et le développement nouveaux des activités de la société, l'assemblée générale décide la radiation de la succursale de la société «MONDIAL MOTORS» sise à Tanger, Bloc A1 de l'immeuble sis Tanger Baie de Tanger
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 21/11/2012 sous le N° 00511418
(0068294)

«GO-NBAT» S.A.R.L. Associé unique
Constitution

1) Aux termes d'un acte sous seing privé à Casablanca en date du 15/11/2012, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU, dont les caractéristiques essentielles sont:
Dénomination: GO-NBAT SARL AU
Siège social: 187 Bd Aba Chouaib Doukkali Hay El Farah Casablanca.
Objet: la société a pour objet:
-tous travaux d'étanchéité, cuvelage, travaux de résines.
-Tous travaux spéciaux
-L'entreprise de travaux de construction, travaux tous corps d'état, électricité, plomberie peinture
Capital social: 100.000,00 dh (cent mille dirhams), divisé en 1000 parts sociales (mille parts) de 100.00 dh (cent dirhams) chacune, entièrement libéré comme suit:
MR ABARROUILLE NAJEB: 1000 parts
Gérance: la société est gérée par MR ABARROUILLE NAJEB.
Exercice social: du 1er janvier au trente et un décembre de chaque année
Le dépôt légal a été effectué au centre régional d'investissement de Casablanca sous le numéro de registre de commerce 270891 à Casablanca.
(0068365)

L.B PIECES RECYCLEES
Société à Responsabilité Limitée
100 000,00 Dirhams
24, Avenue Allal Ben Abdellah
Hay Ennahda, Témara
MODIFICATIONS STATUTAIRES

En date du 16/10/2012, M. LORENZO Jacques, Serge, Marcel, Mme CHOUTEAU Nathalie Martine, Jocelyne, M.LORENZO Antony, ont cédé 500 parts leur appartenant dans la société, à M.BELGHITI LAACHACH Abdelmalek

En date du 14/11/2012 la collectivité des associés approuve les cessions de parts

Comme conséquence de ci-dessus la collectivité des associés modifie les articles 6 et 7 des statuts

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Rabat le 04/12/2012 sous le numéro 73930.
(0067907)

GROUPE L.C.RECYCLAGE & ENVIRONNEMENT
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 100 000,00 Dirhams
24 Avenue Allal Ben Abdellah
Hay Ennahda, Témara
DISSOLUTION ANTICIPEE & VOLONTAIRE

En date du 16/10/2012, la collectivité des associés décide la dissolution anticipée et volontaire de la société à compter de ce jour, du fait de la non réalisation de l'objet social. A la suite de cette résolution la collectivité des associés nomme Monsieur LORENZO Jacques, Serge Marcel en qualité de liquidateur à compter de ce jour, à l'adresse suivante 24, avenue Allal Ben Abdellah, appartement 01, 1er étage, Hay Ennahda, Témara

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Rabat le 26/11/2012 sous le numéro 73822.
(0067909)

INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS
Société à Responsabilité Limitée
Capital 100 000,00 dirhams
07 Avenue Zaitoune, Appt 02, secteur 14
Hay Riad -RABAT-
MODIFICATIONS STATUTAIRES

En date du 11/07/2012, M.BENNOUNA Mohamed Hatim a cédé 500 parts lui appartenant dans la société, à Monsieur BOUZOUBAA Mohammed

En Date du 24/09/2012, M.BOUZOUBAA Mohamed a cédé 600 parts lui appartenant dans la société, soit 300 parts à M.BENABDELJALIL Rida et 300 parts à M. SAIDI Brahim.

En Date du 15/10/2012 la collectivité des associés approuve les cessions de parts, accepte la démission des deux gérants M.BENNOUNA Mohamed Hatim et M. BOUZOUBAA Mohamed, accepte l'admission des deux nouveaux associés gérants statutaires à savoir M. BENABDELJALIL Rida et M. SAIDI Brahim. Comme conséquence elle modifie ainsi les articles 6, 7, 13 et 16 des statuts

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Rabat le 03/12/2012 sous le numéro 73890.
(0067916)

CABINET SAMYCO AUDIT
TEL: + 212 06 67 644 122

Par le PV de l'age du 30/08/2012, les associés de la Sté S.O.2.C. ont décidé ce qui suit:
-Changement de la dénomination à ORNEBAT MAROC SARL
-Mr OUAJHI RADOUANE cède 500 parts à MR CHATIR DRISS.
-Démission de MR OUAJHI RADOUANE de la cogérance
-Nomination de MR CHATIR Med AMINE gérant unique pour une durée illimitée.
-Le pouvoir de la signature est confié uniquement à MR CHATIR DRISS.
-M.A.J des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04/12/2012 sous le n° 512356.
Pour avis
(0067917)

MOUADDAH CONSULTING
Angle Paternon et Alexandrie, Imm Lina II,
Appart 2B, Quartier des hôpitaux, Casablanca.
Tel/Fax: 05.22.82.65.98
«PREVENT DEV»
Succursale
Siège social: Route de Sidi El Mekki, Berrechid.
RC: 3571
Nomination de gérant

Par délibération en date du 05 Novembre 2012, les associés de la succursale «PREVENT DEV», dont le siège social est fixé à Route de Sidi El Mekki, Berrechid, ont Approuvé:
Révocation des anciens gérants M. NICOLAE DANIEL BADITOIU, M. LAURENT APPENZELLER et M. RASIDOVIC ELBIS de leurs fonctions
- la nomination d'un nouveau gérant M. ENES HADZIAHMIC,
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Berrechid en date du 29/11/2012 sous le numéro 1762
Pour extrait et mention
(0067932)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01.11.2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination sociale: SQALA CORNER
Forme juridique: SARL
Siège Social: 131, Rue Allal Ben Abdellah Casablanca
Objet: Restauration, Gestion et conseil en restauration, l'exploitation des fonds de commerce des restaurants éventuellement, la création, l'installation et l'exploitation de tous autres lieux de restauration en tout genre, la prise à bail de tous locaux, équipés ou non, ou la prise en gérance, libre ou salariée, de fonds de commerce de restaurant, de crèmerie, de bar ou de café, la prise de participation dans entreprise et sociétés existantes ou en formation, dont l'objet est connexe ou complémentaire au sien, Import et Export.
Capital social: 100.000dhs divisé en 100 parts sociales de 1000 dhs chacune, intégralement libérées, souscrites en totalité et réparties entre les associés comme suit Mrs:
Aziz CHABINE: 45 parts
Othmane SOLHI: 25 parts
Zouhair SAOUD: 25 parts
Abdelkrim FAOUZI: 5 parts
Les associés susnommés et soussignés reconnaissent et déclarent que les parts à eux attribuées correspondent à leurs droits respectifs, sont réparties comme il vient d'être dit, et sont toutes intégralement libérées.
Cette somme, avec la liste des associés, a été déposée sur le compte ouvert sous la rubrique «SQALA CORNER» sarl en formation, sous le n°010950011690814O à la banque «BMCI HASSAN II» à Casablanca.
La société sera cogérée par Mrs CHABINE Aziz et SOLHI Othmane
Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 06.12.2012 sous le n°512570
(0067980)

Au terme d'un acte S.S.P à Casablanca en date du 28 novembre 2012 a été constituée une société de caractéristiques suivantes:

Nomination: TECHSEQUA
Forme juridique: société à responsabilité limitée
Siège social: 1.angle bd Lalla Yakout et rue Al Araar, 7ème étage, n°20/ code postale 20090 Casablanca/ Anfa
Capital social 100 000.00 dhs
Activité: Négociant Entrepreneur De Génie Civil
La durée: 99 ans
Les parts sociales divisés par deux parts des feuilles de 100dhs
1-500 parts de 100 dhs à Monsieur Adil AQUA
2-500 parts de 100 dhs à Monsieur Hassan BEN KHADIR
La gérance à Monsieur Adil AQUA gérant et Monsieur Hassan BEN KHADIR cogérant
Dépôt légal en date de 28 novembre 2012 au centre régional d'investissement à Casablanca
(0067979)

«ORACONSULTING»
MEKNES-Tel: 05 35 40 38 28
Constitution d'une société
«CHURBAJI» s.a.r.l

Au terme d'un acte s.s.p du 22/11/2012 à Meknès, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée:
Raison sociale: «CHURBAJI» sarl
Siège social: N°941 QUARTIER AL MANSOUR MEKNES AL ISMAILIA
Objet social: Import et export-MD DE MEUBLES EN GROS-NEGOCE
Durée: 99 ans
Capital social: 90 000.00 DHS, divisé en 90 parts sociales de 100 DH chacune. Le capital est entièrement libéré et souscrit par: Mme LAILA LYAKOUBI et Mr CHURBAJI ALI
La société est gérée par Mme LAILA LYAKOUBI et Mr CHURBAJI ALI et engagée par leur signature
La société a été immatriculée au RC sous le numéro 34657
Le dépôt légal a été effectué au CRI Meknès, le 03/12/2012
(0067986)

MAROC TERROIR ET BIO

1/ Aux termes d'un acte sous-seing privé, en date à Fès le 30 novembre 2012, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité limitée à Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination: MAROC TERROIR ET BIO
- Objet: La société a pour objet
Vente de produits terroir et bio
Vente de produits alimentaires commerciales se rattachant à l'objet social ou susceptible de faciliter le développement de la société
- Siège Social: Fès, Rue Abdelali Benchekroun Imm.Belghazi Magasin RDC
- Durée: 99 années à compter de sa date d'immatriculation au registre du commerce
- Capital Social: Cent milles Dirhams (100.000) divisé en mille (1000) parts de 100 Dhs chacune entièrement souscrite, libéré et attribué en totalité à M.KHADIRA ABDELHADI
- Gérance de la société: La société sera gérée par:
- M.KHADIRA ABDELHADI
- Année Sociale: Du 1 janvier au 31 décembre
- Bénéfices: Sur les bénéfices, il est prélevé 5% pour le fond de la réserve légale, le reste est ensuite réparti entre les associés, proportionnellement aux nombres de parts
- Registre de commerce: 40071
2/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Fès le 05 décembre 2012 sous le n° 2617/12
Pour extrait et mention
(0068312)

CONSTITUTION D'UNE SARL
«FUTIRIS-AGRI» S.A.R.L

Aux termes d'un acte soussigné privé à El KELAA DES SRAGHNA en date du 26 NOVEMBRE 2012, et enregistré au service d'enregistrement le 27 NOVEMBRE 2012 sous le n° 31/2332 il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques suivantes:

Nomination: STE FUTIRIS-AGRI
Forme juridique: SARL
Objet: MD DE MACHINES AGRICOLE/ MD D'ENGRAIS EN DETAIL/NEGOCIANT
Siège Social: NR 199 HAY EL KODS El Kelaa Des Sraghna.
Gérant: Mr. EL MOUJAHID ABDELILAH et Mr. SIDI KHALIFA DRISSI
Capital: 100 000,00 Dhs
Durée de vie du personne morale: 99 ans.
Le dépôt a été effectué au tribunal de la première instance d'El Kelaa Des Sraghna le 06/12/2012 sous le N° 446/2012 et le registre de commerce N° 1869.
(0068413)

Avis de constitution
L2H Consulting

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 22/11/2012, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: L2H Consulting SARL AU
Objet social: Intérim, recrutement, formation et gestion des centres d'affaires
Capital social: 100.000,00 DH
Siège social: M6 B 24 Bayti sakane Hay mohammadi Agadir
Durée: 99 ans
Année sociale: Du 1er janvier au 31 Décembre
Gérance: Hicham HAMMA, CIN N° JB 180476
Dépôt légal: est effectué au CRI d'Agadir sous le N° RC: 1885 et RA: 24283
(0068488)

Extension d'objet social
BENDHAIBA
«s.a.r.l AU» au CAPITAL DE 20.000,00 DHS
DONT LE SIEGE EST A: 1290 LOT KAMAL II, BLOC C
-Settat-

Aux termes d'un PV enregistré à Settat le 21/11/2012, L'A.G.E de la société BENDHAIBA a décidé d'ajouter à l'objet social l'activité suivante:
Adjudicataire de droit de ventes
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de 1ère instance de Settat le 05/12/2012 Sous le n° (663/12)
(0068054)

Constitution de société

Par Acte sous seing privé daté du 26 Novembre 2012, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique:
Dénomination: NETMEDIA (SARL AU)
Objet: Communication
Siège social: 40, Rue CHAOUIA, Espace n°2, Casablanca
Capital: 100 000,00 dh, répartis en 1 000 parts de 100 dh chacune
Durée: 99 ans
Gérant: NABIL BOUFALAH
Dépôt légal: Centre Régional d'Investissement de Casablanca
RC n° 270901
(0068286)

APPELS D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE
-BRANCHE EAU-
ONEE-BRANCHE EAU-
AEP des douars avoisinant la ville de SAFI (Système Youssoufia)
Lot N°13: Conduites de distribution
APPEL D'OFFRES NATIONAL N°78/ DAM/ET/2012
(SEANCE PUBLIQUE)

La Direction Approvisionnements et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, lance le présent Appel d'offres national qui concerne l'AEP des douars avoisinant la ville de SAFI (Système Youssoufia)

Lot N°13: Conduites de distribution

Le financement du projet sera assuré par La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)

Le délai d'exécution des prestations de la présente consultation est de Douze (12) mois

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à Trois Cent Mille Dirhams (300 000,00 DH)

Le dossier de consultation est à retirer à l'adresse suivante: Bureau des Marchés de la Direction Approvisionnements et Marchés de l'ONEE-BRANCHE EAU, sise à 6 Bis, Rue Patrice Lumumba, Rabat (Maroc) contre paiement d'un montant non remboursable de Deux Cents (200,00 DH) et présentation du reçu de paiement mentionnant la référence de l'appel d'offres.

Le paiement devra être fait par versement ou virement à l'un des deux comptes suivants:
• Pour les paiements à partir du Maroc: C.N.C.A. Agence Grands comptes – Rue Abou Inane – Rabat – Compte N°: 225810019506970651010831
• Pour les paiements de l'étranger: Banque S.G.M.B. Succursale Souissi, Rabat- Compte N°: 022810000150000602799023 (SWIFT: SGMBMAMC).

En cas d'envoi du dossier de consultation par courrier à un candidat, sur sa demande et après avoir reçu le justificatif du paiement du dossier, l'ONEE-BRANCHE EAU n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Le dossier de consultation peut être consulté sur le site internet de l'ONEE-BRANCHE EAU à l'adresse: http://achats-eau.onee.org.ma.

Les offres, établies et présentées conformément aux prescriptions du règlement de la consultation doivent parvenir au Bureau des Marchés de la Direction Approvisionnements et Marchés de l'ONEE-BRANCHE EAU, 6 Bis Rue Patrice Lumumba – Rabat (Maroc) au plus tard le mercredi 16 janvier 2012 avant 9 heures (heure locale) ou être remises au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le mercredi 16 janvier 2013 à 10 heures (heure locale) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à la Direction Approvisionnements et Marchés de l'ONEE-BRANCHE EAU 6 Bis, Rue Patrice Lumumba – Rabat (Maroc)

Pour d'autres informations, les candidats peuvent contacter la Division Achats Projets Eau Potable de l'ONEE-BRANCHE EAU Tél: (+212) 0537 72.12.81/82/83/84 Fax: (+212) 0537.72.55.66
(0067863)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
CERCLE D'EL ATTAOUIA
CAIDAT SAHRIJ
C/R SOUR EL AAZ
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 4/2012

Le 08/01/2013 à 10 h 00 du matin, il sera procédé, dans le bureau du président de la Commune rurale de Sour el Aaz, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour travaux de construction d'un château d'eau de 25m3 AU DOUAR SIDI DRISS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau président de la commune rurale de Sour el Aaz, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.06.388 du 16 moharrem 1428 (5 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 (dix mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du décret n° 2.06.388 précité.

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n° 2.06.388 précité.
(0068209)

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale
Académie régionale d'éducation et de formation
Région Souss Massa Daraa (Aref smd)
Délégation Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/INV-IFNI/2012
SEANCE PUBLIQUE

Le 31/12/2012 à 10 heures il sera procédé dans la salle des réunions de la délégation du M.E.N à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix concernant:

Lot 1: Travaux D'Aménagement à l'école ID GHAZAL à S/S YAAKOUB EL MANSOUR, Commune rurale SIDI HSSAIN O ALI. SIDI IFNI.

Lot 2: Travaux D'Aménagement aux deux écoles CHARIF IDRISSI Et IBN TOFAIL, Commune Urbaine SIDI IFNI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la délégation du M.E.N à SIDI IFNI. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Souss Massa Daraa approuvé par le Ministre de l'Economie et des Finances le 11/06/2012 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat, ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:
Pour le Lot 01: 2200.00 DH (Deux Mille deux cents Dirhams).
Pour le Lot 02: 10000.00 DH (dix mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du règlement approuvé par le Ministre de l'Economie et des Finances le 11/06/2012 précité.

Les concurrents peuvent:
-soit déposer contre récépissé leurs plis au service administratif et financier à la délégation du MEN A sidi Ifni
-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
-soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 23 du décret n° 2-06-388 précité à savoir:
1/Dossier administratif comprenant:
a) La déclaration sur l'honneur;
b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent;
c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;
d) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme;
e) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.
f) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

N.B: Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes c, d et f ci-dessus, et à défaut, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine.

2/ dossier technique comprenant:
a)Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent;
b)Les attestations des travaux réalisés, délivrées par les hommes de l'art ou par les maîtres d'ouvrages sous la direction desquels lesdits travaux ont été réalisés, comportant les indications prévues par l'alinéa b), § 2 de l'article 23 du décret précité;

3/ Pièces complémentaires:
c)Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé à la dernière page avec la mention manuscrite «lu et accepté» et paraphé sur toutes les pages;
d)Le présent règlement de consultation signé à la dernière page avec la mention manuscrite «lu et acceptée» et paraphé sur toutes les pages.

N.B: Toute pièce fournie doit être soit originale soit légalisée.
(0068249)

Société Al Omrane Al Boughaz
Avis d'appel d'offres ouvert n° 76/12, 77/12 & 78/12
Séance publique

Le Directeur Général de la société Al Omrane «Al Boughaz» de Tanger reçoit jusqu'au 02/01/2013 avant 9 heures, les offres de prix concernant les prestations mentionnées ci- dessous:

P.D.U de la ville de Tanger 2009-2013.

- Travaux de voirie assainissement du quartier Zouitna Tr 2 à Tanger.
La caution provisoire est fixée à 60 000 DH.
Secteur: 2, Qualification: 2-3 ou 2-6ou 2-7 Classe minimale: 2

- Travaux de voirie assainissement du quartier Bir Ghazi Tr 2 à Tanger.
La caution provisoire est fixée à 60 000 DH.
Secteur: 2, Qualification: 2-3 ou 2-6 ou2-7 Classe minimale: 2

- Travaux de voirie assainissement du quartier Bni Said Tr 2 à Tanger.
La caution provisoire est fixée à 60 000 DH.
Secteur: 2, Qualification: 2-3 ou 2-6 ou2-7 Classe minimale: 2

Les frais du dossier sont fixés à 300 dhs (par chèque) pour chaque offre.

Les soumissions devront parvenir par poste ou être déposées contre récépissé dans les bureaux du service des marchés de la société d'Aménagement Al Omrane Al Boughaz à Tanger, conformément aux conditions prévues au règlement du Holding d'Aménagement Al Omrane qui est entré en vigueur depuis Avril 2008.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues à l'article 20 du règlement sus visé, accompagnées du certificat de qualification des entreprises intervenant dans le secteur de l'habitat.

Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés dans les bureaux de Al Omrane «Al Boughaz», 11, Rue des amoureux – Tanger. Téléphone (0539-93-12-89).
(0068265)

Société Al Omrane Al Boughaz
Avis d'appel d'offres ouvert n° 84/12
Séance publique

Le Directeur Général de la société Al Omrane «Al Boughaz» de Tanger reçoit jusqu'au 02/01/2013 avant 9 heures, les offres de prix concernant les prestations mentionnées ci-dessous:

- Travaux d'aménagement des abords au lotissement El Mers Tr 2 à Tanger.
La caution provisoire est fixée à 100 000 DH.
Secteur: 2, Qualification: 2-7, Classe minimale: 2

Les frais du dossier sont fixés à 300 dhs.

Les soumissions devront parvenir par poste ou être déposées contre récépissé dans les bureaux du service des marchés de la société d'Aménagement Al Omrane Al Boughaz à Tanger, conformément aux conditions prévues au règlement du Holding d'Aménagement Al Omrane qui est entré en vigueur depuis Avril 2008.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues à l'article 20 du règlement sus visé, accompagnées du certificat de qualification des entreprises intervenant dans le secteur de l'habitat.

Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés dans les bureaux de Al Omrane «Al Boughaz», 11, Rue des amoureux – Tanger. Téléphone (039-93-12-89).
(0068273)

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Boujdour
Commune rurale de Gueltet Zemmour
Service des marchés
Avis rectificatif

Le président de la commune rurale de Gueltet Zemmour, porte à la connaissance du public que les avis appels d'offre: N° 01/2012/I.N.D.H et 02/2012 /I.N.D.H, relatifs à la construction d'un château d'eau à la C.R.Gueltet Zemmour et la construction d'un mur de clôture à la C.R. Gueltet Zemmour publié le «05 Décembre 2012» dans le journal «Matin du Sahara N° 14900», sont reportés et que la date d'ouverture des plis sera: le 15 janvier 2013 au lieu de 21 Décembre 2012.

Les autres informations des avis restent inchangées.
(0068341)

Société Al Omrane Al Boughaz
Avis complémentaire de l'avis d'appel d'offres ouvert n° 82/12
Séance publique

Le Directeur Général de la société Al Omrane «Al Boughaz» de Tanger reçoit jusqu'au 25/12/2012 avant 9 heures, les offres de prix concernant les prestations mentionnées ci- dessous:

-Travaux d'éclairage public au lotissement Al Youmn à M'diq.
La caution provisoire est fixée à 40 000 DH.
Secteur: 4, Qualification: 4-1, Classe minimale: 4

La date limite du dépôt des échantillons du prix n° 1 sur chantier ainsi que les prospectus, notices et catalogues est le 24/12/2012 à 10h

Les frais du dossier sont fixés à 300 dhs (par chèque).

Les soumissions devront parvenir par poste ou être déposées contre récépissé dans les bureaux du service des marchés de la société d'Aménagement Al Omrane Al Boughaz à Tanger, conformément aux conditions prévues au règlement du Holding d'Aménagement Al Omrane qui est entré en vigueur depuis Avril 2008.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues à l'article 20 du règlement sus visé, accompagné du certificat de qualification des entreprises intervenant dans le secteur de l'habitat.

Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés dans les bureaux de Al Omrane «Al Boughaz», 11 Rue des amoureux – Tanger. Téléphone (0539-93-12-89).
(0068284)

Société Al Omrane Al Boughaz
Avis d'appel d'offres ouvert n° 79/12 & 80/12
Séance publique

Le Directeur Général de la société Al Omrane «Al Boughaz» de Tanger reçoit jusqu'au 02/01/2013 avant 9 heures, les offres de prix concernant les prestations mentionnées ci- dessous :

P.D.U de la ville de Tanger 2009-2013.

- Travaux de voirie assainissement du quartier Mers Achenad Tr 8 à Tanger.
La caution provisoire est fixée à 60 000 DH.
Secteur: 2, Qualification: 2-3 ou 2-6ou2-7 Classe minimale: 2

- Travaux d'aménagement des talus de la rue 229 & CP n°7 du quartier Mers Achenad à Tanger.
La caution provisoire est fixée à 20 000 DH.
Secteur: 2, Qualification: 2-3 ou 2-6ou2-7 Classe minimale: 1

Les frais du dossier sont fixés à 300 dhs (par chèque) pour chaque offre.

Les soumissions devront parvenir par poste ou être déposées contre récépissé dans les bureaux du service des marchés de la société d'Aménagement Al Omrane Al Boughaz à Tanger, conformément aux conditions prévues au règlement du Holding d'Aménagement Al Omrane qui est entré en vigueur depuis Avril 2008.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues à l'article 20 du règlement sus visé, accompagnées du certificat de qualification des entreprises intervenant dans le secteur de l'habitat.

Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés dans les bureaux de Al Omrane «Al Boughaz», 11, Rue des amoureux – Tanger. Téléphone (0539-93-12-89).
(0068268)

Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
Séance non publique
OBJET: Relance de la Consultation ouverte n°12/2012

La Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme compte choisir une société ou association pour assister la Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme dans l'organisation technique du meeting international Mohammed VI d'athlétisme (édition 2013) qui aura lieu le 09 juin 2013 à Rabat

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre de la FRMA sis au complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 4 du CPS et doivent être déposés sous pli fermé à l'adresse précitée au plus tard le 10 Janvier 2013 avant 12:00 heures.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la FRMA
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
(0068340)

Royaume du Maroc
Office National des chemins de fer
Département affaires générales
Service achats centraux & Approvisionnements
Avis de report de l'appel d'offres Ouvert N° 3229/12/DAG
Séance publique d'ouverture des plis

L'ONCF porte à la connaissance des concurrents intéressés que la date d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° 3229/12/DAG pour l'élaboration du Plan Maroc Rail 2040, est reportée au Vendredi 18/01/2013 à 9 heures.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du service achats centraux & approvisionnements (Bureau COD) du département Affaires Générales sis: 8 bis, rue Abderrahmane El Ghafiki Agdal – Rabat.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 100.000,00 DH.

Lieu de la séance publique d'ouverture des plis: centre de formation ferroviaire de l'Office National des chemins de Fer, rue Mohammed Triki-Agdal-Rabat.
(0068444)

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE
-BRANCHE EAU-
ONEE-BRANCHE EAU-
AEP des douars avoisinant la ville de SAFI (Système Youssoufia)
Lot N°14: Conduites d'adduction
APPEL D'OFFRES NATIONAL N°79/ DAM/ET/2012
(SEANCE PUBLIQUE)

La Direction Approvisionnements et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, lance le présent Appel d'offres national qui concerne l'AEP des douars avoisinant la ville de SAFI (Système Youssoufia)

Lot N°14: Conduites d'adduction

Le financement du projet sera assuré par La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)

Le délai d'exécution des prestations de la présente consultation est de Douze (12) mois

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à Trois Cent Mille Dirhams (300 000,00 DH)

Le dossier de consultation est à retirer à l'adresse suivante: Bureau des Marchés de la Direction Approvisionnements et Marchés de l'ONEE-BRANCHE EAU, sise à 6 Bis, Rue Patrice Lumumba, Rabat (Maroc) contre paiement d'un montant non remboursable de Deux Cents (200,00 DH) et présentation du reçu de paiement mentionnant la référence de l'appel d'offres.

Le paiement devra être fait par versement ou virement à l'un des deux comptes suivants:
• Pour les paiements à partir du Maroc: C.N.C.A. Agence Grands comptes – Rue Abou Inane – Rabat – Compte N°: 225810019506970651010831
• Pour les paiements de l'étranger: Banque S.G.M.B. Succursale Souissi, Rabat- Compte N°: 022810000150000602799023 (SWIFT: SGMBMAMC).

En cas d'envoi du dossier de consultation par courrier à un candidat, sur sa demande et après avoir reçu le justificatif du paiement du dossier, l'ONEE-BRANCHE EAU n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Le dossier de consultation peut être consulté sur le site internet de l'ONEE-BRANCHE EAU à l'adresse: http://achats-eau.onee.org.ma.

Les offres, établies et présentées conformément aux prescriptions du règlement de la consultation doivent parvenir au Bureau des Marchés de la Direction Approvisionnements et Marchés de l'ONEE-BRANCHE EAU, 6 Bis Rue Patrice Lumumba – Rabat (Maroc) au plus tard le mercredi 16 janvier 2013 avant 9 heures (heure locale) ou être remises au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le mercredi 16 janvier 2013 à 9 heures 30 mn (heure locale) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à la Direction Approvisionnements et Marchés de l'ONEE-BRANCHE EAU 6 Bis, Rue Patrice Lumumba – Rabat (Maroc)

Pour d'autres informations, les candidats peuvent contacter la Division Achats Projets Eau Potable de l'ONEE-BRANCHE EAU Tél: (+212) 0537 72.12.81/82/83/84 Fax: (+212) 0537.72.55.66
(0067860)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
CERCLE D'EL ATTAOUIA
CAIDAT SAHRIJ
C/R SOUR EL AAZ
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 5/2012

Le 08/01/2013 à 10 h 00 du matin, il sera procédé, dans le bureau du président de la Commune rurale de Sour el Aaz, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour travaux de construction d'un château d'eau de 25m3 AU DOUAR ASSAKA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau président de la commune rurale de Sour el Aaz, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état: www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.06.388 du 16 moharrem 1428 (5 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 (dix mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du décret n° 2.06.388 précité.

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n° 2.06.388 précité.
(0068206)

ROYAUME DU MAROC
Agence pour la Promotion et le Développement Economique
et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DCT/ACHEV_AMENAG_TERRAIN AKNOUL_BAB MERZOUKA _KEF EL GHAR/TA/63-12
(SEANCE PUBLIQUE)

Dans le cadre du partenariat entre l'Agence du Nord, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, les Communes d'Aknoul, Bab Merzouka, Kef El Ghar et la Province de Taza, Il sera procédé le 04/01/2013 à 10 h, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis, 33, Angle Avenues Annakhil et Mehdi ben Barka, Espace des Oudayas – Hay Riad BP.6471 -10101- Rabat-Instituts, à l'ouverture des plis relatifs à: l'exécution des travaux d'achèvement d'aménagements des terrains de sport dans les Communes d'Aknoul, Bab Merzouka et Kef el Ghar, Province de Taza

Le dossier d'appel d'offres peut être soit:
-Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.
-Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchespublics.gov.ma.
-Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: vingt mille dirhams (20 000 Dh)

Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 du Règlement de l'Agence fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat entré en application le 02 Avril 2012 et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent:
-soit déposer leurs offres contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence;
-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact
Mme Atika DAHHOU – Département marchés
Tél.: +212.537. 56.59.02 – Fax: +212.537. 56.59.13 - E.mail: a.dahhou@apdn.ma
Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume
33, Angle Avenues Annakhil et Mehdi ben Barka, Espace des Oudayas – Hay Riad BP.6471 -10101- Rabat-Instituts
(0068184)

APPELS D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE REGION DU GHARB CHRARDA BENI HSSEN
DELEGATION PROVINCIALE DE KENITRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2013

Le 09/01/2013 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la délégation provinciale de la santé à Kénitra BP N° 223 Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour objet : LE GARDIENNAGE, SURVEILLANCE, SECURITE ET PRESTATIONS D'HYGIENE, DESINFECTION ET NETTOYAGE DES FORMATIONS DE SOIN DE SANTE DE BASE (AVEC OU SANS MAISON D'ACCOUCHEMENT) RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE A LA PROVINCE DE KENITRA.

LOT 1 : GARDIENNAGE, SURVEILLANCE ET SECURITE DES FORMATIONS DE SOIN DE SANTE DE BASE (AVEC OU SANS MAISON D'ACCOUCHEMENT) RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE A LA PROVINCE DE KENITRA.

LOT 2 : PRESTATIONS D'HYGIENE, DESINFECTION ET NETTOYAGE DES FORMATIONS DE SOIN DE SANTE DE BASE (AVEC OU SANS MAISON D'ACCOUCHEMENT) RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE A LA PROVINCE DE KENITRA.

[illegible]

sont celles prévues par l'article 23 du décret n° 2-06-388
1- Dossier administratif comprenant :
a) La déclaration sur l'honneur
b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;
d) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
e) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.
f) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
NB : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées au paragraphe c, d et f ci-dessus, et à défaut, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine.
2- Dossier technique comprenant :

[illegible]

(0068352)

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE MAINTENANCE MATERIEL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°23296/D2/PMM
SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS PUBLIQUE

[illegible]

(0068376)

Royaume du Maroc
Fondation Mohammed VI pour l'Edition du Saint Coran
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2013

[illegible]

(0068358)

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE MAINTENANCE MATERIEL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°26259/D2/PMM
SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS PUBLIQUE

[illegible]

(0068378)

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE MAINTENANCE MATERIEL
AVIS DE PROROGATION DU DELAI DE REMISE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 9/238/PMM
(SEANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES PLIS)

[illegible]

(0068429)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
APPEL D'OFFRES N° 006/12

[illegible]

(0068384)

Royaume du Maroc
Le Chef du gouvernement
Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud du Royaume
Avis d'appels d'offres Ouverts

[illegible]

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ET DE MISE A NIVEAU DE LA VILLE D'ES-SEMARA

[illegible]

(0068388)

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Administration des Douanes et Impôts Indirects
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 89/2012

[illegible]

(0068462)

ITISSALAT AL MAGHRIB
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° PR483015/COU/RI

[illegible]

(0068424)

Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
Séance non publique

[illegible]

(0068274)

ROYAUME DU MAROC
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
Branche Eau
AVIS RECTIFICATIF

[illegible]

(0068450)

ROYAUME DU MAROC
MARSA MAROC
DIRECTION GENERALE
DIRECTION DES ACHATS ET AFFAIRES GENERALES
Appel d'offres n° 22/DSI/12
AVIS DE REPORT

[illegible]

(0068362)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION DE SOUSS MASSA DRAA
PROVINCE DE ZAGORA
SG/DBM/SM
AVIS DE REPORT D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°13/BP/2012

[illegible]

(0068363)

HORAIRES DES TRAINS

Sens Marrakech-Casa-Rabat-Tanger-Fès-Oujda

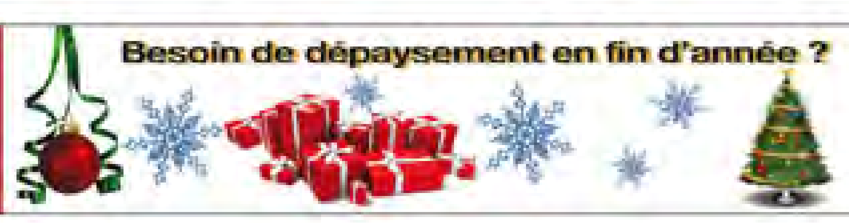
[illegible]

Sens Oujda-Fès-Tanger-Rabat-Casa-Marrakech

[illegible]

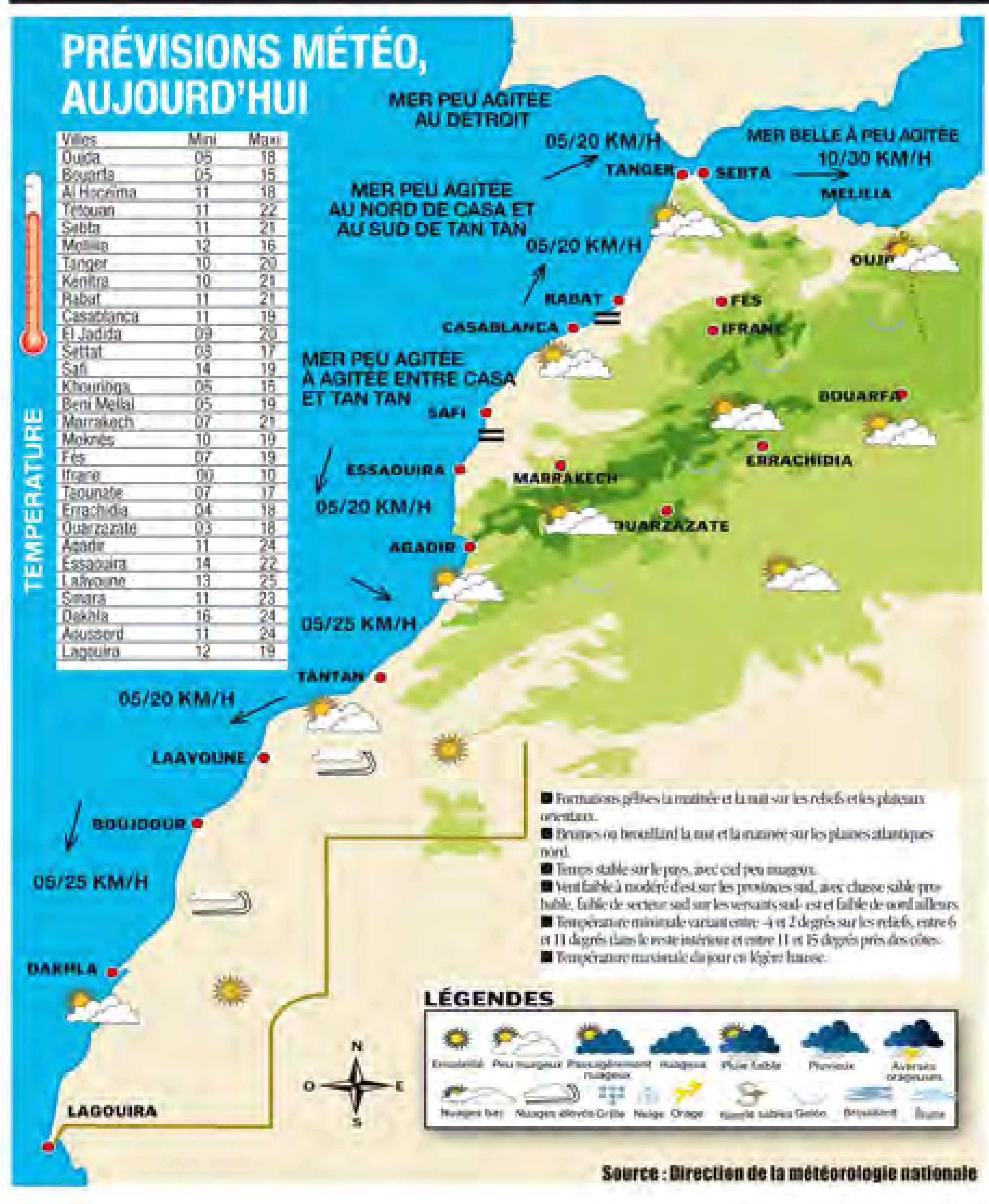
Train circulant les Dimanches
Train Hotel (voitures lits)
Couchettes
Train Hotel Couchettes et voitures lits



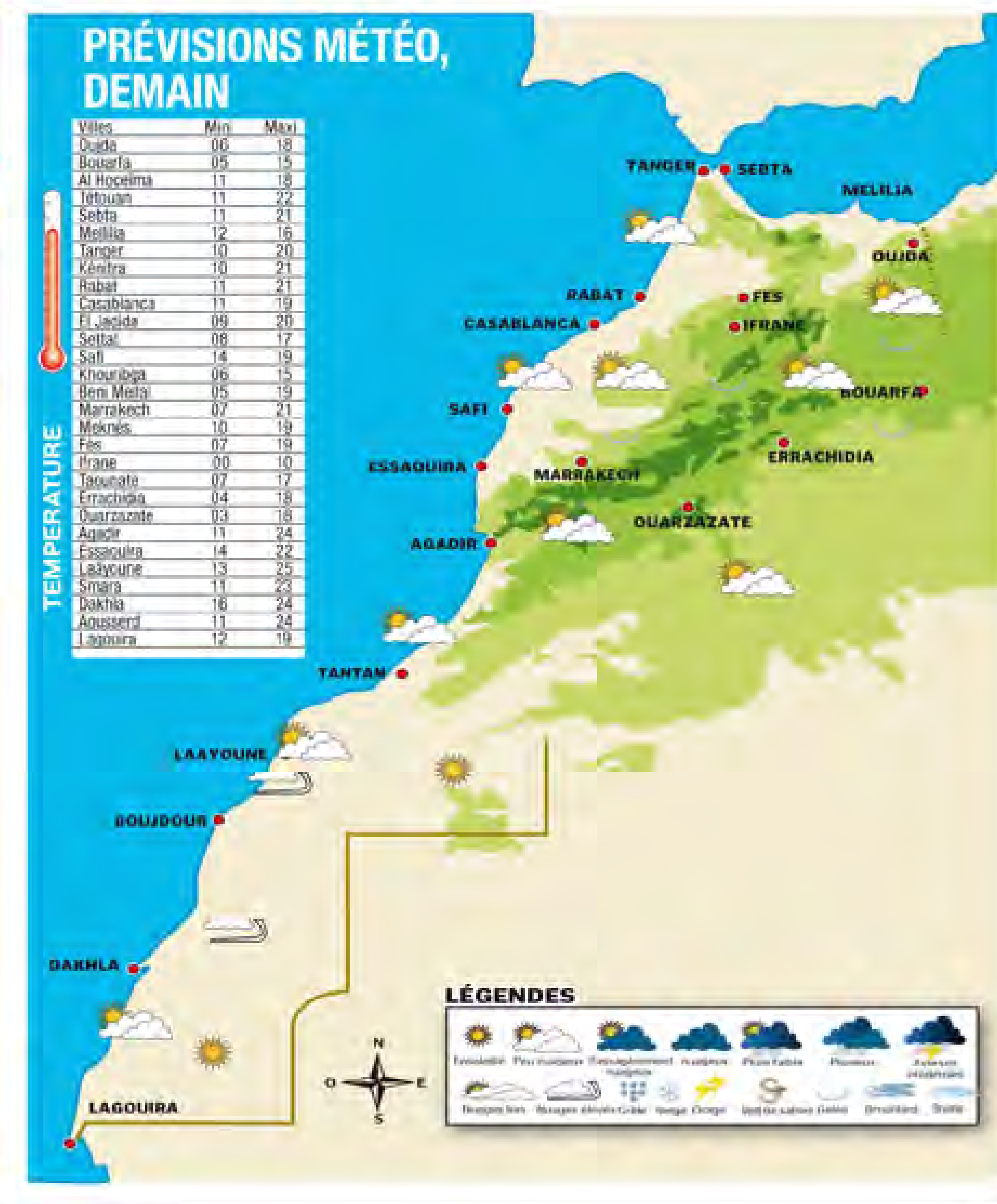








Villes	Mini	Maxi
Oujda	06	18
Bouarfa	05	15
Al Hoceima	11	18
Tétouan	11	22
Sebta	11	21
Melilia	12	16
Tanger	10	20
Kenitra	10	21
Rabat	11	21
Casablanca	11	19
El Jadida	09	20
Settat	03	17
Safi	14	19
Khouribga	06	15
Beni Mellal	05	19
Marrakech	07	21
Meknès	10	19
Fès	07	19
Ifrane	00	10
Taounate	07	17
Errachidia	04	18
Ouarzazate	03	18
Agadir	11	24
Essaouira	14	22
Laâyoune	13	25
Smara	11	23
Dakhla	16	24
Aousserd	11	24
Lagouira	12	19



Villes	Mini	Maxi
Oujda	06	18
Bouarfa	05	15
Al Hoceima	11	18
Tétouan	11	22
Sebta	11	21
Melilia	12	16
Tanger	10	20
Kénitra	10	21
Rabat	11	21
Casablanca	11	19
El Jadida	09	20
Settat	08	17
Safi	14	19
Khouribga	06	15
Beni Mellal	05	19
Marrakech	07	21
Meknès	10	19
Fès	07	19
Ifrane	00	10
Taounate	07	17
Errachidia	04	18
Ouarzazate	03	18
Agadir	11	24
Essaouira	14	22
Laâyoune	13	25
Smara	11	23
Dakhla	16	24
Aousserd	11	24
Lagouira	12	19

HORAIRE DES PRIÈRES

à Rabat…

As-Sobh	05h 47
Ad-Dohr	12h 25
Al-Asr	15h 00
Al-Maghrib	17h 22
Al-Ichaa	18h 43

à Casablanca…

As-Sobh	05h50
Ad-Dohr	12h 28
Al-Asr	15h 05
Al-Maghrib	17h 27
Al-Ichaa	18h 47



Avis de coupure d'eau

En raison de travaux d'entretien, nous informons notre aimable clientèle qu'une coupure d'eau aura lieu

le mardi 11 décembre 2012 à Casablanca

de 9h00 à 14h00 : dans la rue Al Koronfol, au Bd Yacoub El Mansour, entre la rue Al Koronfol et le Bd Ghandi (Beauséjour).

de 17h00 à 6h00 du lendemain : dans la rue des Papillons (entre la route d'El Jadida et le Bd Ghandi), ainsi qu'aux lotissements Fadlallah, Guynemer, aux quartiers de la Ferme Bretonne (Beauséjour).

Nos agences sont ouvertes : du lundi au jeudi en horaire continu de 7h30 à 18h00, le vendredi de 7h30 à 11h15 et de 14h30 à 18h00, et le samedi matin de 8h00 à 11h30.

05 22 31 20 20

(68430/12)



Avis de coupure d'électricité

En raison de travaux d'entretien, nous informons notre aimable clientèle qu'une coupure d'électricité aura lieu

le mardi 11 décembre 2012 à Casablanca

de 9h00 à 16h00 : au lotissement Moulouya (Hay Hassani), ainsi qu'au lotissement Essalam 1 et 2 (Ain Sebaâ), au hay Jamila 5, dans les rues 129, 136, 138, 139, 141 à 145, une partie du Bd Oued Eddahab et environs (Sbata), ainsi qu'au lotissement Haj Fatah, dans une partie des rues 35, 36, 38, 41 et 42, à la voie d'aménagement DP 10 et environs (Hay Hassani).

Nos agences sont ouvertes : du lundi au jeudi en horaire continu de 7h30 à 18h00, le vendredi de 7h30 à 11h15 et de 14h30 à 18h00, et le samedi matin de 8h00 à 11h30.

05 22 31 20 20

(68432/12)

PHARMACIES DE GARDE D'AGADIR

AGADIR

Pharmacie Al Manzah- Angle Av des FAR et Bd Cheikh Saâdi entrée Charaf- Assouak Assalam et Bélvie Talborjt- 0528- 844443

Pharmacie Ouahbi- 56, Rue El Wahda El Watania, et Abdelaziz El Massi Les Amicales en face de la mosquée- 0528- 233317

Pharmacie Errahma- N° 161, Hay El Mohammadi I, (près de l'école des handicapés) Agadir- 0528- 232333

Pharmacie El Batoire- Rue de Fès El Batoires à côté de la place des taxis et de la Boucherie El Afrahe El Batoire- 0528- 230890

Pharmacie Al Andalous- Im Aemaa, Angle Av Moukaaama et Cadi Ayad- 0528- 217759

Pharmacie Attawhid- Lotissement Al Houda 348 bis E- 0528- 320002

Pharmacie Le complexe- Hay Awfaq N° A/478 (près hamam Al Wifaq)- 0528- 282307

TILILA

Pharmacie Bab Al Madina- S I zone industrielle Bab Al Madina Tilila, Station Petrome, à côté de Metro et Maison Kia- 0528- 288580

TEMSIA

Pharmacie Du Croissant- Près du centre de santé- 0528- 319491

INEZGANE

Pharmacie Jamal- Avenue des FAR les Chalets à côté de l'hôtel le Provincial- 0528- 333718

Pharmacie Al Firdaous- Av de L'arrondissement rue 707 Tarraste (en face du 2e arrondissement Tarraste)- 0528- 330881

Pharmacie Al Wafa- Rte Principale à Tarraste- 0528- 835032

AÏT MELLOUL

Pharmacie Assais d'Aït Melloul- Q. Assais, place de la mosquée bloc 2, N° 8 Aït Melloul 0528- 248435

Pharmacie El Farah- Lot El Farah N° 1 Agdal II ait Melloul- 0528- 248109

DCHEÏRA

Pharmacie Vittoria- Hay Rochdi, rue 1518, N° 61 ; à côté du 2e arrondissement de police et du complexe Louban Lapergola Dcheira- 0528- 271894

BIOUGRA

Pharmacie L'Hôpital- Biougra- 0528- 818103

AOURIR

Pharmacie Idourane- Hay Igueroutoulous Aourir- 0528- 314002

ANZA

Pharmacie La Santé- Hay El Amal N° 6 (en face Sté COSARNO)- 0528- 204060

ROYAL GOLF ANFA

Vous êtes priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 29 Décembre 2012 à 18 heures au Club House d'Anfa pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

Ordre du Jour

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Rapport de l'Organe d'Observation
- Budget exercice 2012/2013
- Projet d'investissement arrosage du Parcours Anfa et plan de financement

Dans l'hypothèse où le quorum statutaire ne serait pas atteint à cette date, vous êtes priés de prendre part à la même réunion ayant le même ordre du jour le 23 Janvier 2013.

Le Président

(68507/12)



BANQUE POPULAIRE RABAT - KENITRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°33/12/BPRK/BPS

La société BP SHORE lance, pour le compte de **la Banque Populaire de Rabat-Kénitra**, un appel d'offres pour la réalisation des travaux du lot climatisation & ventilation d'un immeuble, situé à Rabat, constitué d'un sous sol, RDC et 5 étages, à usage de bureaux.

Lot n°2 : Climatisation & Ventilation

Les cahiers des charges sont à retirer à partir du **10/12/2012**, auprès du BET SDM situé à :

Bureau d'Etudes Techniques SDM
9, rue Accra Appt n° 7 V.N Meknès
Tél: 05.35.52.63.70 - Fax: 05.35.51.26.32
Email: betsdm@gmail.com

Les concurrents peuvent :

Soit déposer, contre décharge leur offre au siège de la Banque Populaire de Rabat-Kénitra situé à :

Banque Populaire de Rabat Kénitra
Direction Traitement et Supports
69, Avenue My Ismail - Rabat
Tél : 05.37.73.11.89/99 Fax : 05.37.73.39.62

Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la même adresse.

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES
Le 28/12/2012 avant 16h.

Les candidats sont tenus de présenter leurs offres sous un seul pli scellé, contenant trois enveloppes fermées ; la première pour le dossier administratif, la seconde pour l'offre technique et la troisième pour l'offre financière.

Le dossier administratif doit comprendre :

- Une déclaration sur l'honneur suivant le modèle en annexe 1 ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de l'entreprise ;
- Copie du registre de commerce (recto verso) ;
- Attestation fiscale ;
- Attestation de la CNSS ;
- Le présent règlement dûment paraphé et signé par le (s) soumissionnaire (s) avec la mention « lu et approuvé » ;
- Une caution provisoire dont le montant est fixé dans le règlement de consultation (seules les cautions bancaires sont admises).

Le dossier technique doit comprendre :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du soumissionnaire ;
- Les attestations de références chiffrées.

L'offre financière doit contenir :

- L'acte d'engagement ;
- Le bordereau détaillé des prix.

gtsp.ma

(C-68506/12)

PHARMACIES DE GARDE DE CASABLANCA

AIN SEBAA
De 9h à 00h00
Pharmacie Iklilia - Résidence Al Hamd - Bd. Mohamed Jamal Eddora - Aïn Sebaa- 0522.66.33.67
24h/24h
Pharmacie Oceanic - 313, route de Zenata - Aïn Sebaa – 0522.67.35.31

HAY HASSANI - EL OULFA
De 9h à 21h
Pharmacie Bnou Zohr - Hay Sidi Khadir rue 22 n°31 Bis - Hay Hassani (Terminus 19)- 0522.90.20.67
24h/24h
Pharmacie de la Wilaya - 220/222/224, Bd. Oued Moulouya El Oulfa -0522.90.51.13
Pharmacie l'Orchidée - Angle Boulevard Ghandi & Route d'Azemmour - C.I.L -0522.36.66.22

VILLE - BOURGOGNE - MAARIF
De 9h à 21h
Pharmacie Internationale - Rue Med El Hansali - Ex. Commandant Provost -0522.22.02.32
De 9h à 00h00
Pharmacie Al Oum - Prolongement Bd. Anoual Par Bd. Abdelmoumen (Mosquée Al Imane - Face Joutia Derb Ghallef) -0522.25.29.29
Pharmacie de France - 152, Boulevard Mohamed V - 0522.22.19.48
Pharmacie Mercure - Place Mustapha El Maani (en descendant de la Rotonde), 2 rue El Woroud Parking derrière siège Attijari Wafabank-0522.27.46.26
24h/24h
Pharmacie Al Amne - 1, Rue Golo (Hôpital Bouafi - Cité Cemi Police Polo) - Polo- 0522.83.61.36
Pharmacie Lakbira - 62, rue Chasseur Jules Gros - Oasis (sur le Boulevard Imam Mouslim côté Sud Marche de l'Oasis - Club Mobil)-0522.99.08.75
Pharmacie Romandie - Boulevard Bir Anzarane - Immeuble Romandie-0522.36.41.48

SIDI BERNOUSSI
De 9h à 21h
Pharmacie Ghofrane - Hay El Qods n° 116 rue 2 Bloc C Sidi Bernoussi-0522.73.26.31
24h/24h
Pharmacie Hay Amal 4 - Hay Amal 4, rue 62 n° 86 - Sidi Bernoussi (Face O.N.T.S.)-0522.75.30.10

EL FIDA - MERS SULTAN
De 9h à 21h
Pharmacie de l'Union - Lot. Amal- Ang. Boulevard El Fida Prolonge & Avenue Abdellah Senhaji-0522.28.36.77
De 9h à 00h00
Pharmacie Oum El Banine-145, rue des Sraghnas (Place des Sraghnas - Face Arrondissement Grigouane)-0522.28.06.92
24h/24h
Pharmacie la Résidence - Imm 17 étages Bd de la Résistance (Cristal Strass) -0522.44.57.50

HAY MOHAMMADI
De 9h à 21h
Pharmacie Ibn Tachfine - 276, Boulevard Ibn Tachfine -0522.62.06.50
De 9h à 00h00
Pharmacie Générale - 184, Avenue «C» Hay Madrassa - Hay Mohammadi (A côté Saka Safra)-0522.62.17.00
24h/24h
Pharmacie Choura (Al Assil) - Hay Al Assil, Bd. Ibnou El Warran (route Aïn Sebaa) 4a003 Hay Mohammadi -0522.60.30.63

AIN CHOCK
De 9h à 00h00
Pharmacie de la Commune-Boulevard Zagora n° 3 - Aïn Chock (Près Commune Aïn Chock)- 0522.52.71.71
Pharmacie Lumières - 550, Boulevard Al Qods - Vers Mandarouna El Inara 1-0522.52.40.29
24h/24h
Pharmacie Al Imam Malek-Hay Leknirrat rue 28 n° 64-0522.21.33.13
Pharmacie Dakar - Yasmina 5, rue 50 n° 81 - Aïn Chock (Près R.T.M.)

BEN M'SICK
De 9h à 00h00
Pharmacie Lahbabi - (Ex. Zakaria) n° 79-81, Avenue «N» - Jamila 5 - Cité Djemaa -0522.37.31.03
24h/24h
Pharmacie Abi Houraira - Complexe Abi Houraira n° 21 Bd Abi Houraira - Ben M'sick Médiouna- 0522.38.33.75

SIDI OTHMANE - MY RACHID
De 9h à 21h
Pharmacie Bab Lahraouine-Lot. 7 Bd. Driss Harti – Hay Salama III-0522.37.21.92
De 9h à 00h00
Pharmacie Ikbal - Lot. 61, Bd. Mohamed Bouziane – Hay Moulay Rachid - Groupe 4 (Face Résidence Al Houda – Addoha)-0522.71.48.96
24h/24h
Pharmacie Jawharat Al Madina - Cité nouvelle Hay Jawharat, rue 01 n° 12/14 Arrondissement Moulay Rachid- 0522.72.82.48

SIDI MAAROUF
De 9h à 21h
Pharmacie les Bureaux - 127, Lotissement Mandarona - Sidi Maarouf-0522.58.03.18
24h/24h
Pharmacie Mahmoud - 34, Lot Saada III, Sidi Maarouf près du terminus Bus 59 & 53-0522.97.39.81

SIDI MOUMEN
24h/24h
Pharmacie El Jazira - Rue 19 n° 65 - 67 Hay El Houria - Sidi Moumen-0522.72.90.12
Pharmacie Masjid Attacharouk - Lotissement Talibi Lot. n° 9 - Sidi Moumen 20600 (Près Lydec) -0522.72.34.44

LISSASFA
24h/24h
Pharmacie la Vallée - Lotissement opération Lissasfa E 7 / 59c - Lissasfa extension - 0522.89.53.59
Pharmacie Sodq - Immeuble n° 199 secteur D7 local n° 4 - Zone A1 - Projet Nassim - Sidi Maarouf-0522.93.52.68

BELVÉDÈRE - ROCHES NOIRES
De 21h à 9h
Pharmacie Emile Zola - 221, Boulevard Emile Zola- 0522.24.23.83
De 9h à 21h
Pharmacie Smaali - 63 Bis, rue de la Participation - Roches Noires- 0522.40.73.19

H. AL AZHAR - PANORAMA - ANASSI
De 9h à 00h00
Pharmacie Abouab Essalam - Lotissement Essalam II Lot J 38 Ahl Loghlam - Sidi Moumen-0522.01.07.21.



Professeur Saida BENAMOUR
vous annonce l'ouverture de son Cabinet Médical.
Ancien Chef du Service de Médecine Interne.
CHU Ibnou Rochd et Professeur de Médecine Interne et de Rhumatologie à la Faculté de Médecine - Casablanca.
Adresse : 47, Angle Bd d'Anfa et Avenue Moulay Youssef, Résidence Rola, Casablanca.
Tél : 05 22 26 04 33/06 08 39 03 27
(C-66094/12)



PHARMACIES DE GARDE DE MARRAKECH

GARDE DU JOUR
Pharmacie Carrefour - Centre Commercial Al Mazar, route d'Ourika zone touristique Agdal - 0524-37-80-61
Pharmacie El Badii
- 198 Bis, Derb Ahl Souss, Toualat Bernma - 0524-37-66-37
Pharmacie Moderne
- 127, Angle Av. Mohamed El Baqual et Bd. Mohammed V, en face du café la Joconde 0524-43-09-95
Pharmacie Liberté - 1, Av. My Hassan, place de la Liberté en face du Jet d'Eau, Imm. El Bardii - 0524-44-69-51
Pharmacie Galien
- Lot. Bouyzgaren Résidence Av. Abdelkrim Khattabi, vers station Libya Oil, entrée par la rue de la Patisserie -Amoud
- 0524-42-17-75
Pharmacie Masjid Hay Sinai
- Route de Safi, 1, Masjid Hay Sinai, Sidi Ghanem - 0600-38-67-38
Pharmacie Imane
- 940, Lot. Charaf derrière Marjane route de Casa, à 200 m de Dar Saâda et en face de l'annexe de l'arrondissement Al Izdihar - 0524-31-45-84
Pharmacie Tilila
– 4, Les Roses de la Targa, entre Douar Sidi Dou et Ecole E.S.I.G - 0524-34-51-61
Pharmacie Fadil - 365, Massira II C Toualat Massira II, à côté du terminus n° 8 et près de l'école Al Hikma Oua Al Fadila
- 0524-34-87-95
Pharmacie Zerktouni
- 391, Massia 1 «A», près du Lycée Zerktouni et l'école privée Oum Hani
- 0524-34-38-89
Pharmacie Ettaoufik - 371, Avant Ferran Etrab, la rue en face du labo Photo Awatif, près de la Mosquée Hay Izki
- 0524-49-37-65
Pharmacie Ain Mezouar
- 308, Douar Laâskar route de la Ménara au centre du quartier Ain Mezouar
- 0524-34-22-86
Pharmacie El Hamidi - 26, Aïn Itti devant le Cimetière de Bab Iakhmis - 0524-30-73-50
Pharmacie Agdal - Av. Essour en face du Cimetière SYBA près de Jerida et Cinéma Al Hilal - 0524-40-29-21
Pharmacie Razi
- 398, Unité 2 Hay Mohammadi en face de la Boulangerie Takadoum et près station Taxi de Sidi Youssef Ben Ali (Daoudiate)
- 0524-31-46-00
Pharmacie Sidi Abbad - Assif B, Bd. 18 Novembre Abdellawia prolongement Pâtisserie Aymane et Ecole Zola - 0524-30-00-21
Pharmacie Noun Oualkalam – Maatallah, près de l'école Noun Oualkalam et la Mosquée Adrar, au milieu du Lot. Adrar
- 0524-37-14-14
Pharmacie Oscar - 98, Lot. Azzaytoune Mhamid entre établissement Chkili et Mhamid 7 derrière Lot. Nassim
- 0524-37-39-18

GARDE DE NUIT
Pharmacie Marrakech - Souika de Bab Doukkala - 0524-37-51-33
Pharmacie du Guéliz
- 52, Bd. My R'chid à côté du Cinéma Palace et Tiercé Guéliz - 0524-44-88-00
Pharmacie Ibn Atia
- Bd. Abdelkrim Khattabi, près du siège Banque Populaire entrée Hay Koudia Derb Medrsa n°1, près de l'école Ibn Atia Akioud - 0524-43-27-77
Pharmacie Jnanate
- Route de Safi, Al Izdihar 2 à gauche de la Mosquée Assanawbar, Imm. Anouar
- 0524-33-58-00
Pharmacie Souihla
- Route Targa en face de la Polyclinique de la CNSS- Targa - 0524-49-14-24
Pharmacie Castor
- Hay Hassani, près du Cinéma Saâda, Douar Laâskar - 0524-34-40-04
Pharmacie Ain Itti
- 8, Qt. Ain Itti Jnanat V, près de la poste et du Centre de Santé Ain Itti
- 0524-30-40-72
Pharmacie Ibn Tachfine
– Av. Lamcella près Derb El Gabs chemin Souika, My Ali -SYBA - 0524-40-28-40
Pharmacie Ismailia
- Assif collectif B, au milieu du Marché ERAC, 4-C, à côté du lycée Cadi Ayyad, près de l'école Abnaouna
- 0524-30-52-54
Pharmacie Adrar - 2169, Lot. Maâtallah M'hamid la route menant à Socoma Azli entre la Mosquée Adrar et Lot. Zakaria
- 0524-37-20-08.

LES HOPITAUX

CASABLANCA
Centre dentaire Universitaire
0522 48 50 50 poste - 257 ou 487
Hôpital de Tit Mellil -0522 231 79
Centre de Permanence Al Massira Al Khadra -19, Bd Al Massira Al Khadra 0522 25 25 21
Centre Psychiatrique Ibn Rochd
0522 48 20 20 Poste 356
Hôpital 20 Août - 0522 26 59 80 / 0522 48 30 30
Hôpital Aïn Chock
0522 21 06 41/ 0522 21 42 95
Hôpital Ben M'sik - 0522 37 23 44
Hôpital D'enfants
0522 48 40 40 poste 338 ou 959
Hôpital Ibn Rochd - 0522 47 00 15 / 0522 47 00 16 / 0522 47 00 17
Hôpital Mohamed Bouafi
-0522 28 77 07
Hôpital Mohammed V - 0522 34 03 76
Hôpital Moulay Youssef - 0522 26 54 25
Centre de Transfusion
Sanuine - 0522 26 45 32
Institut Pasteur - 0522 27 57 78
PolyCliniques CNSS Polycliniques Derb Ghallef -Angle Rue Sécurité Sociale Tél. 0522.86.30.20/25 - Fax. 0522.86.42.05
Polycliniques Ziraoui -Boulevard Ziraoui Tél. 0522.20.38.56/59
- Fax. 0522.22.29.91
Polycliniques Inara -Bd Al Qods Hay Inara Tél. 0522.21.30.90/93
Fax. 0522.50.48.06
Polycliniques Hay Hassani - Avenue Oued Oum Errabii
- Tél. 0522.90.83.63/64
Fax. 0522.90.83.71
Polycliniques Sidi Bernoussi
Hay El Qods - Tél. 0522.73.16.20/30
Fax. 0522.73.15.72
Polycliniques Mohammedia
-Hay El Inara - Tél. 0523.32.47.59 /60 - Fax. 0523.32.47.61.

RABAT
Assistance médicale Urgence Hôpital Avicenne - 0537 67 28 74
SOS Médecins - 0537 20 20 20 /0537 20 20 02 Maternité
- 0537 67 02 94
SOS Dentistes - 0537 70 01 01
CHU Ibn Sina - B.P 1005, Quartier Souissi - Urgences - 0537 67 44 50 Standard - 0537 77 56 04
Hôpital d'Enfants
-Bd.Rochd, Souissi -0537 67 02 27
Hôpital des Spécialités Q. Souissi - 0537 77 31 27
Hôpital Sidi Mohamed Ben Abdellah- B.P. 6213, Hay Ryad - 0537 71 27 68
Institut National d'Oncologie
Cité Al Irfan, Hay Ryad -0537 71 24 72
Centre de Transfusion Sanguine
- 472,av. Hassan II-0537 69 23 15
entre d'Oncologie Al zhar
-Rue Iris Al Azhar-0537 20 11 00
Centre de Cardiologie- 6, rue Hounain -0537 667 21 18.
Centre de Réanimation Néonatale
-8, rue de Tunis- 0537 20 85 00
Clinique Dar Essalam - 53, av. Immam Malik km 8-0537 75 72 84
Clinique du Souissi - 8, rue Cadi Abdelaah Kabbaj-0537 75 09 70
Polyclinique Cheikh Zayed-Madinat Al Irfane Hay Ryad- 0537 68 68 68

KENITRA
SOS Médecins
-0537 36 15 36 -0537 36 26 26.

BIENVENUE À BORD DU TRAMWAY !
POUR VOYAGER VOUS AVEZ LE CHOIX ENTRE LE TICKET OU LA CARTE!

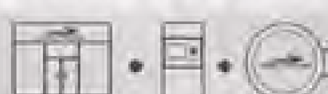


TICKET RECHARGEABLE
PRIX DU PREMIER VOYAGE
6 DH POUR UN VOYAGE
+
1 DH POUR LE TICKET
PRIX DE LA RECHARGE
6 DH PAR VOYAGE
TICKET LIMITÉ À 10 VOYAGES

OU

CARTE RECHARGEABLE
PRIX DU PREMIER VOYAGE
6 DH POUR UN VOYAGE
+
15 DH POUR LA CARTE
PRIX DE LA RECHARGE
6 DH PAR VOYAGE
CARTE VALABLE POUR 4 ANS

POINTS DE VENTE & DE RECHARGEMENT



AGENCE COMMERCIALE
DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE
REVENDEURS AGRÉES

05 22 99 83 83
WWW.CASATRAMWAY.MA



Championnat Pro Élite 1, 11e journée

L'OCS battu, Sektioui prend la porte

Abdelhadi Sektioui et l'Olympic Safi, c'est fini. La défaite de l'OCS, vendredi, face à l'Olympique Khouribga (2-1) a précipité le divorce entre les deux parties. Laurent Cauger assure l'intérim en attendant la désignation d'un nouvel entraîneur.

L'arrivée de Fouad Sahabi sur le banc de touche du club Phosphatier en remplacement de François Bracci a provoqué l'électrochoc tant attendu. Il a fallu neuf minutes de jeu pour les hommes de Sahabi pour trouver la faille dans la défense de l'Olympic Safi. Imad Rakioui d'un tir des 25 mètres trompe la vigilance du gardien de l'OCS, Ait Lmaalem. Mais la joie des locaux a été de courte durée puisque le Sénégalais Ibrahima Ndione égalise pour l'OCS à la 18e min de jeu. Plus rien ne sera marqué en cette première période. De retour des vestiaires, l'intensité de la rencontre a baissé d'un cran et le jeu est concentré au milieu du terrain. Mais sur l'une des rares actions de l'OCK, Allen Nono qui a fait son entrée à la place d'Ouchrif a profité d'un cafouillage dans la surface de réparation pour inscrire le deuxième but des locaux. Au terme de ce succès, le 2e de la saison avec 5 nuls et 4 défaites, l'OCK se hisse à la 10e place au classement du championnat aux côtés du KAC Kénitra avec 11 points.

Les Safiots, qui viennent d'encaisser leur 4e défaite de la saison pour autant de matchs nuls et 3 victoires, stagnent, quant à eux, à la 8e place, qu'ils partagent avec le FUS Rabat avec un total de 13 points.



L'OCK (en bleu) a grimpé à l'issue de son succès à la 10e place du classement. Ph. Archives.

Le FUS prend un point à El-Jadida

Le FUS Rabat est allé faire match nul face au Difaâ El-Jadida (1-1). C'est les Fussistes qui ont ouvert la marque dès la 16e min par Batna bien servi par Abdeslam Benjelloun. Trois minutes plus tard, le Difaâ El-Jadida égalise par l'intermédiaire de Jaouad qui exploite une balle arrêtée bien tirée par Mehdi Karnass. Jaouad saute plus que tout le monde et met le ballon au fond des filets. Plus rien ne sera inscrit par la suite. Dans l'autre match de samedi, la Renaissance Berkane (RSB) et le Raja de Beni Mellal (RBM) se sont quittés sur un nul blanc (0-0).Ce résultat n'arrange en rien la situation des deux équipes. Les Berkanis, auteurs de leur 3e nul de la saison contre 1 victoire et 7 défaites, restent lanterne rouge tout en portant leur actif à 6 points à une longueur des Mellalis, avant-derniers, après avoir concédé le 4e nul de la saison contre 1 victoire et 6 défaites. ■

Abderrahman Ichi

RÉSULTATS

OCK-OCS	2-1
DHJ-FUS	1-1
RSB-RBM	0-0

Préparatifs CAN 2013

Le Maroc officiellement contre l'Éthiopie le 12 janvier

C'est officiel, le Maroc affrontera en match amical l'Éthiopie le 12 janvier à Johannesburg, rapporte le site officiel de la FIFA. Ce match interviendra quatre jours après un autre match amical face à la Zambie le 8 du même mois.

Deux matchs amicaux sont au menu des Lions de l'Atlas pour préparer la coupe d'Afrique des nations (voir le Matin 27 novembre). En effet, le Maroc affrontera la Zambie, champion d'Afrique en titre, le 8 janvier à Johannesburg et les hommes de Rachid Taoussi croiseront le fer quatre jours plus tard face à l'Éthiopie. Pour rappel, l'équipe nationale devra prendre ses quartiers au Bafokeng Sports Campus à quelques kilomètres de Rustenburg, dans le nord-ouest de l'Afrique du Sud. Bafokeng Sports Campus était le lieu où l'équipe anglaise de football avait pris ses quartiers lors de la Coupe du monde 2010. Le campus dispose de sept terrains d'entraînement ainsi que d'un centre médical. Le stage de préparation des Lions de l'Atlas prendra fin le 17 janvier. Ils regagneront Johannesburg le 19 janvier. Ensuite, ils affronteront le Cap Vert le 22 janvier et l'Afrique du Sud, pays organisateur, le 27 janvier. Rachid Taoussi qui vient d'annoncer qu'il quitte définitivement l'AS FAR devra publier sa liste des 23 fin décembre.■ **A.I**

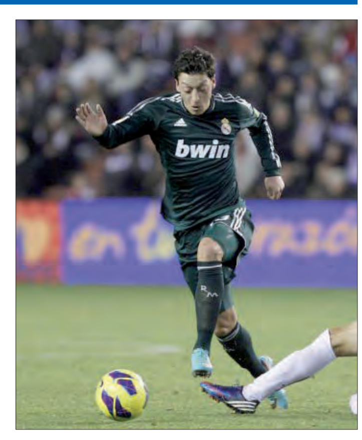
PROGRAMME

08/01/2013
à Johannesburg
Zambie-Maroc
12/01/2013
Maroc-Ethiopie
19/01/2013Johannesburg
Angola-Maroc
23/01/2013 Durban
Maroc-Cap-Vert
27/01/2013 Durban
Maroc-Afrique du Sud
22/03/2013
Tanzanie-Maroc.



Oussama Assaidi (ici contre la Tanzanie) sera parmi les 23 de Rachid Taoussi pour l'Afrique du Sud. Ph. Archives.

Résultats du Week-end sportifs



Espagne, 15e journée	
Espanyol - FC Séville	2-2
Real Sociedad - Getafe	1-1
Malaga - Grenade	4-0
Valladolid - Real Madrid	2-3
Osasuna - Valence CF	0-1
Levante – Majorque	4-0
Italie, 16e journée	
Atalanta Bergame - Parme	2-1
AS Rome - Fiorentina	4-2
Angleterre, 16e journée	
Arsenal - West Bromwich	2-0
Aston Villa - Stoke City	0-0
Southampton - Reading	1-0
Sunderland - Chelsea	1-3
Swansea City - Norwich City	3-4
Wigan - Queens Park R.	2-2
France, 16e journée	
Toulouse-Bastia	0-0
Paris SG - Evian/Thonon	4-0
Troyes-Nice	1-1
Rennes-Brest	2-2
Sochaux-Lille	1-1
Nancy -Valenciennes	1-1
Montpellier -Ajaccio	3-0
Allemagne, 16e journée	
Hambourg - Hoffenheim	2-0
Dortmund - Wolfsburg	2-3
Stuttgart - Schalke 04	3-1
Nuremberg - Dusseldorf	2-0
Fribourg - Greuther Fürth	1-0
FC Augsburg - Bayern Munich	0-2
Francfort - Werder Brême	4-1



ROYAUME DU MAROC

MAITRE D'OUVRAGE :

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE :
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT
DE RABAT -SALE -ZEMMOUR -ZAEIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES
Séance publique
N° 09/2012

Le lundi 31 décembre 2012 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du service administratif et financier du siège du Conseil Constitutionnel, sis à place Chouhada, Bab Laâlou Océan Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert ci-dessous concernant : **sonorisation du bâtiment abritant le nouveau siège du Conseil Constitutionnel à Rabat, lot : sonorisation**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **20.000,00 dhs (vingt mille dirhams)**

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du service administratif et financier du siège du Conseil Constitutionnel, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : **www.marchespublics.gov.ma** .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du Décret n° 2.06.388 du 16 moharrem 1428 (5 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité du Conseil Constitutionnel ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n° 2.06.388 précité, à savoir :

1- Dossier administratif comprenant :
1/- La déclaration sur l'honneur,
2/- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent,
3/- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu,
4/- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière,
5/- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme,
6/- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
7/- En cas de groupement, une copie légalisée de la convention de la constitution du groupement. Cette convention doit être accompagnée d'une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations, le cas échéant.

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir les pièces visées aux paragraphes 4, 5 et 6 ci–dessus délivrés par les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance ou le cas échéant une déclaration faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

2-Dossier technique comprenant :
Pour les concurrents installés au Maroc
Conformément aux dispositions du Décret n° 2.94.223 du 16 juin 1994 relatif à la qualification et la classification des entreprises de bâtiment et de travaux publics et les textes le modifiant ou le complétant, il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs, classes et qualifications suivants et selon les appels d'offres :

Appels d'offres	Secteur	Qualification	Classe minimale
Lot N° 9 : sonorisation	11	11.2	2

Pour les concurrents non installés au Maroc dispensés du certificat de qualification et de classification
Conformément aux dispositions du §B de l'article 23 du Décret n° 2.06.388 précité, il est exigé des concurrents, la production de :
a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du candidat, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
b) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation (originale ou certifiée conforme) précise, notamment, la nature des prestations, le montant, les délais et leurs dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
c) En outre, les concurrents non installés au Maroc dispensés du certificat de qualification et classification doivent justifier avoir réalisé au cours des trois dernières années un chiffre d'affaires annuel minimum en fonction de **10.000.000,00 dhs (dix millions dirhams).**

3-**Dossier additif :** Conformément au règlement de la consultation.

(68356/12)





Nous vous assurons la meilleure des protections



Multi-risques dès 329 DH HT

Partenaire solidaire des fonctionnaires, depuis plus de 30 ans, nous avons créé exclusivement pour vous, une assurance auto qui vous garantit la plus large couverture des risques, même en cas de sinistre responsable, à des tarifs imbattables.

Une offre proposée dès 329 Dhs, qui se décline sous forme de 4 packs adaptés à la valeur de votre véhicule, avec une couverture large et complète.

Nous vous assurons notamment une voiture de remplacement et une grande réactivité de remboursement.

Et pour la première fois au Maroc, les conducteurs ayant un bonus seront remboursés, sans franchise, à 100% sur les garanties complémentaires.

0800 00 73 73







JARDINS EL BADIE... LE BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN

Financement à 100%*

LIVRAISON IMMINENTE

* Sous réserve de l'obtention de l'accord de l'organisme de crédit concerné

Résidence fermée et sécurisée offrant des avantages uniques :

- Situation à proximité de la forêt de Ain Chkef à Fès ;
- Ensemble résidentiel fermé et sécurisé ;
- Appartements de standings de 77 à 127 m² déclinés en immeubles R+2 ;
- Agencement et architecture modernes ;
- Grande piscine ;
- Espaces verts aménagés...

Des prestations Haut de gamme :

- Marbre d'importation au sol ;
- Suite parentale avec dressing ;
- Cuisine meublée et équipée ;
- Salles de bain en carreaux d'importation et sanitaires de 1er choix ;
- Isolation thermique ;
- Télédistribution...

VISITEZ NOTRE APPARTEMENT TÉMOIN POUR DÉCOUVRIR TOUTE LA SPLENDEUR DES JARDINS EL BADIE.



ROUTE DE AÏN CHKEF - FÈS

05 38 901 347

www.somed.ma

